

can-am



SÉRIE SPYDER F3

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

**N
O
N**

⚠ AVERTISSEMENT

Découvrez ce qui le distingue des autres véhicules.

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité à :

<https://can-am.brp.com/on-road/fr/fr/proprietaires/securite.html>

Suivez un cours de formation (si disponible), pratiquez et familiarisez-vous avec les commandes.

Informez-vous à propos des lois locales - les exigences de permis de conduire peuvent varier en fonction des endroits.

Conservez le présent Guide dans le compartiment de rangement avant.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule de passagers peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé. Portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir plus, visitez le site WWW.P65WARNINGS.CA.GOV/PRODUCTS/PASSENGER-VEHICLE (EN ANGLAIS)

AVERTISSEMENT

Si vous ne tenez pas compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, de la VIDÉO DE SÉCURITÉ et des étiquettes apposées sur les produits, vous prenez le risque de causer des accidents graves ou mortels.

^{MC}® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Les marques déposées peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions.

ACEMC

Can-Am®

D.E.S.S.^{MC}

ROTAX®

Spyder®

XPS®

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel du conducteur ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2026

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问,或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください: www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts

Spyder F3-S

Spyder F3-T

Spyder F3 Limited

Spyder F3 Limited Special Series

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
Avant de partir	10
Messages sur la sécurité	10
À propos de ce Guide du conducteur	10
Référence à d'autres sources d'information	11
Remerciements	11

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE	14
ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS	15
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES	16
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS	17

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES	20
GUIDON	22
ACCÉLÉRATEUR	22
LEVIER SÉLECTEUR	22
BOUTON DU FREIN DE STATIONNEMENT	23
PÉDALE DU FREIN	24
COMMANDES SECONDAIRES	25
Commutateur d'allumage	26
Bouton des poignées chauffantes du conducteur	27
INTERRUPTEUR MULTIFONCTION DROIT	27
COMMUTATEUR MULTIFONCTION GAUCHE	30
Bouton Poignées chauffantes du passager	33
ÉQUIPEMENT	34
Guidon et repose-pieds de conducteur ajustables	34
Rétroviseurs	34
Boîte à gants	35
Ports USB (Modèles F3-S)	35
Ports USB (Modèles F3-T et Limited)	35
Compartiment de rangement avant	36
Trousse à outils (selon l'équipement)	36
Guide du conducteur	36
DOSSIER DU CONDUCTEUR	37
SIÈGE DU PASSAGER	38
Couvercle pour siège passager (selon l'équipement)	38
Compartiment de rangement arrière (selon l'équipement)	39
Sacoche	39
Compartiment de rangement supérieur	41
Panneaux de la carrosserie	42
Connecteur de diagnostic	45
Circuits pour accessoires	46

AFFICHAGE TACTILE 10,25 PO	47
Messages de sécurité affichés	47
Affichage par défaut	49
Parcourir l'affichage	49
Affichage central	49
Affichage des vues	50
Menu Applet	52
Icônes et témoins lumineux	59
Messages de l'écran tactile	61
Appairage de votre smartphone par Bluetooth	61
MODES DE FONCTIONNEMENT	63
Mode ECO	63
Mode Standard	63
Mode SPORT (F3-S uniquement)	63
Mode Affichage	63
UTILISATION DU VÉHICULE	64
DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR	64
CONDUITE EN MARCHÉ ARRIÈRE	65
FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE	66
Ravitaillement en carburant	67
Réglage de la suspension	71
 CONSIGNES POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE	
DIFFÉRENCES ENTRE CE VÉHICULE ET LES AUTRES	74
Stabilité	74
État de la route	74
Pédale de frein	74
Frein de stationnement	74
Guidon	74
Largeur	75
Angle mort du véhicule	75
Marche arrière	75
Caméra de recul (si équipé)	76
Permis de conduire et lois locales	77
DISPOSITIFS D'AIDE À LA CONDUITE	78
Système de stabilité du véhicule (VSS)	78
Aide au démarrage en côte (HHC)	79
Système de servodirection dynamique (DPS)	80
COMPRENDRE LES RISQUES DE LA ROUTE	81
Type de véhicule	81
Habiletés et jugement	81
Utilisateur	82
État du véhicule	82
États de la route et conditions météorologiques	82
VÊTEMENTS DE CONDUITE	83
Casques	83
Autre équipement de randonnée	84
HABILETÉS REQUISES ET EXERCICES	86
Choix d'une aire d'exercice	86
Préparation pour la conduite	87

Position de conduite	87
Exercices pratiques	88
Développement d'habiletés de conduite avancées	95
STRATÉGIES DE CONDUITE	96
Planifiez votre randonnée	96
Conduite défensive	96
Soyez visible	97
Position dans la voie	98
Situations de conduite courantes	99
États de la route et obstacles	101
Urgences au cours d'une randonnée	103
Bris d'un pneu	103
TRANSPORT D'UN PASSAGER OU D'UNE CHARGE	104
Charges maximales	104
Utilisation avec un surplus de poids	104
Transport d'un passager	104
Rangement de la charge	106
Tractage d'une remorque	106
AUTO-ÉVALUATION DE VOS CONNAISSANCES	109
Questionnaire	109
Réponses	112
INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE	114
Message de sécurité important avant le départ	115
Étiquette mobile	116
Étiquettes de sécurité	117
ÉTIQUETTE MOBILE DE CONFORMITÉ À LA SÉCURITÉ	131
Étiquette volante Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie	131
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ	132

INSPECTION AVANT RANDONNÉE

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	134
Avant de démarrer le véhicule, vérifiez ce qui suit :	134
Tournez la clé de contact à « ON » :	135

D'ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN	138
Réglementation de l'EPA – véhicules canadiens et américains (É.-U.)	138
Conditions poussiéreuses ou humides sévères - Guide d'entretien des filtres à air	139
Inspection après rodage	139
Calendrier d'entretien	139
Dossiers d'entretien	144
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	153
Huile à moteur	153
Filtre à air	157
Liquide de refroidissement	158

Ventilateur de radiateur	159
Bougies	159
Batterie	159
Courroie d'entraînement.....	161
Roues et pneus	162
Freins	164
Feux	166
SOINS DU VÉHICULE	169
Nettoyage du véhicule.....	169
Protection du véhicule.....	169
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	171
Rangement	171
Préparation présaisonnière	171
 DÉPANNAGE	
DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC	174
Impossible de passer au point mort.....	174
Impossible de changer de vitesse	174
Le moteur ne démarre pas	174
MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION	176
QUE FAIRE DANS LES CIRCONSTANCES SUIVANTES	180
Clés perdues	180
Pneu à plat.....	180
Batterie à plat.....	180
POSITION DES FEUX.....	182
Modèles australiens	182
Modèles japonais.....	182
Modèles nord-américains	183
Tous les autres pays.....	185
REMPLACEMENT DES AMPOULES DE CLIGNOTANT ARRIÈRE	187
Modèles S.....	187
Modèles T et Limited.....	187
REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU ARRIÈRE/FREIN (MODÈLES S)	188
REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE (MODÈLES S)	189
REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE (MODÈLES T)	190
REMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE (MODÈLES LIMITED)	191
COMMENT REMPLACER DES FUSIBLES	192
Emplacement des fusibles.....	192
Description des fusibles	192
Contrôle d'un fusible	193
Remplacer un fusible	193

TRANSPORT DU VÉHICULE.....	195
-----------------------------------	------------

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	198
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	198
Numéro d'identification du moteur	199
Étiquettes de conformité du véhicule	199
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS SONORES.....	201
BORNE RF DESS DE BRP.....	202
États-Unis et Canada	202
Mexique.....	203
Japon	203
Europe.....	203
JAUGE MULTIFONCTION INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.....	208
Caractéristiques techniques	208
Fabricant et adresse	208
États-Unis et Canada	208
Mexique.....	209
Brésil	209
Japon	210
Europe.....	210
ASSOCIATION POUR LA PLAISANCE ECO-RESPONSABLE.....	215
REP France – TRIMAN	215

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	218
MOTEUR	218
BOÎTE DE VITESSES.....	219
Système de refroidissement	219
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	219
SYSTÈME D'ALIMENTATION	220
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT	221
DIRECTION	221
SUSPENSION AVANT.....	221
SUSPENSION ARRIÈRE	221
FREINS	222
PNEUS	223
ROUES.....	223
DIMENSIONS	223
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE	224

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : GAMME DE VÉHICULES CAN-AM® SPYDER® 2027	228
1) Portée de la garantie limitée	228
2. Limitation de Responsabilité	228

3) EXCLUSIONS – Hors garantie	229
4) Période de la garantie	229
5) Conditions d'application de la garantie	230
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie	230
7) Obligations de BRP	231
8) Transfert	231
9) Assistance client	231
GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'US EPA	232
GARANTIE FÉDÉRALE DE L'ÉMISSION DU BRUIT US EPA	235
GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION CALIFORNIEN	236
Déclaration de garantie du système antipollution de Californie	236
Garantie contre les défauts du système antipollution en Californie	236
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : GAMME CAN-AM®	
SPYDER® 2027	240
1) Portée de la garantie limitée	240
2. Limitation de Responsabilité	240
3) EXCLUSIONS – Hors garantie	241
4) Période de la garantie	241
5) Conditions d'application de la garantie	242
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie	243
7) Obligations de BRP	243
8) Transfert	244
9) Assistance client	244
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : GAMME CAN-AM® SPYDER® 2027	245
1) Portée de la garantie limitée	245
2. Limitation de Responsabilité	245
3) EXCLUSIONS – Hors garantie	246
4) Période de la garantie	247
5) Pour les produits vendus en France uniquement	247
6) Conditions d'application de la garantie	248
7) Comment bénéficier de la protection de la garantie	248
8) Obligations de BRP	248
9) Transfert	249
10) Assistance client	249
 RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT	
INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	252
NOUS CONTACTER	254
Asie-Pacifique	254
Europe, Moyen-Orient et Afrique	254
Amérique latine	255
Amérique du Nord	255
CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE	256

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau véhicule Can-Am® à trois roues. Vous profiterez de la garantie limitée de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et de tout un réseau de concessionnaires autorisés disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il est formé pour préparer, inspecter et procéder aux derniers ajustements de votre nouveau véhicule avant que vous en preniez possession.

Pour toute autre information concernant la réparation de votre véhicule, veuillez consulter votre concessionnaire.

À la livraison du véhicule, on vous a expliqué les conditions de la garantie et vous avez signé la **FICHE DE VÉRIFICATION PRÉALABLE À LA LIVRAISON** pour que votre véhicule soit préparé conformément à vos attentes.

Avant de partir

Pour votre sécurité, celle des passagers et celle des passants, veuillez lire les sections suivantes avant d'utiliser ce véhicule :

- *Précautions générales*
- *Renseignements sur le véhicule*
- *Consignes pour une utilisation sécuritaire*
- *Inspection avant la conduite.*

Les conducteurs expérimentés doivent prêter une attention particulière à ce qui différencie ce véhicule des autres véhicules.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.

AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide du conducteur a été rédigé en Amérique du Nord, où tous les véhicules circulent sur la voie de droite. Veuillez adapter les manœuvres décrites en fonction des lois et règlements routiers de votre région.

En général, dans ce guide, le terme *motocyclette* fait référence à un véhicule motorisé à deux roues.

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, les réparations d'urgence ou la formation d'autres personnes.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire du Guide du conducteur, visitez le site :

- WWW.OPERATORSGUIDES.BRP.COM

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de

publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués.

En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Référence à d'autres sources d'information

En plus de lire ce Guide du conducteur, vous devez lire les messages de sécurité, toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et regarder la *vidéo sur la sécurité* sur le site :

[HTTPS://CAN-AM.BRP.COM/
ON-ROAD/CA/FR/
PROPRIETAIRES/
INFORMATION-SUR-LA-SECURI
TE.HTML](https://can-am.brp.com/on-road/ca/fr/proprietaires/information-sur-la-securite.html)

Ou utilisez le code QR suivant :



Si possible, suivez un cours portant spécifiquement sur la conduite d'un véhicule à trois roues.

Pour de plus amples informations sur les prochains cours offerts, consultez notre site Web à :

[WWW.CAN-AM.BRP.COM](http://www.can-am.brp.com)

Si aucun cours portant spécifiquement sur la conduite d'un véhicule à trois roues n'est offert dans votre région, nous vous recommandons de suivre un cours de conduite de motocyclette.

Bon nombre des habiletés requises sont semblables et, par ailleurs, les renseignements portant sur la gestion des risques sur la route sont pertinents à la conduite d'un véhicule à trois roues.

Remerciements

BRP tient à remercier la Motorcycle Safety Foundation (MSF) qui a autorisé l'utilisation, dans le présent Guide du conducteur, des éléments de sa documentation concernant l'utilisation sécuritaire des motocyclettes de route.

La MSF est une fondation sans but lucratif reconnue à l'échelle internationale qui reçoit l'appui des fabricants de motocyclettes. Elle offre de la formation, des outils ainsi que des partenariats à la collectivité pour le motocyclisme sécuritaire. Visitez le site Web cet organisme à :

[WWW.MSF-USA.ORG](http://www.msf-usa.org)

Cette page est intentionnellement
vide

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de cigarettes allumées et de toute autre source d'allumage.
- Ne jamais ajouter du carburant lorsque le moteur tourne.
- Ne jamais faire déborder le réservoir d'essence. Laisser un peu d'espace pour la dilatation de l'essence avec l'augmentation de température.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne tentez jamais de démarrer le véhicule ou de faire tourner le moteur lorsque la porte du réservoir d'essence est ouverte.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne transportez pas de réservoir portatif d'essence dans le véhicule.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.
- Si de l'essence vous éclabousse, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon, puis changez de vêtements. Pour nettoyer vos vêtements contaminés par de l'essence, aérez-les afin de laisser le carburant s'évaporer, puis lavez-les à la main avant de les sécher à l'air libre. N'utilisez pas de machine à laver ni de sèche-linge avant d'avoir éliminé l'essence afin d'éviter tout risque d'incendie.

ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES

Le système d'échappement, l'huile et le système de refroidissement ainsi que le moteur deviennent chauds lorsque le véhicule est en service. D'autres pièces du véhicule, telles que le verre de l'indicateur multifonction, peuvent également être chaudes si elles sont exposées au soleil. La température peut dépasser 60 °C (140 °F). Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS

Ne pas effectuer de modifications non autorisées et ne pas utiliser d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule sur la route illégale.

Contrairement à la plupart des motocyclettes, ce véhicule est équipé d'un système de stabilisation (VSS) calibré pour la configuration normale du véhicule. Le VSS peut ne pas fonctionner adéquatement si le véhicule est modifié (c.-à-d. changements à la répartition du poids, à l'empattement, aux pneus, aux freins, à la suspension ou à la direction).

Allez chez votre concessionnaire de véhicules sur route Can-Am pour vous procurer des accessoires BRP pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

– [HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM](https://instructions.brp.com)

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

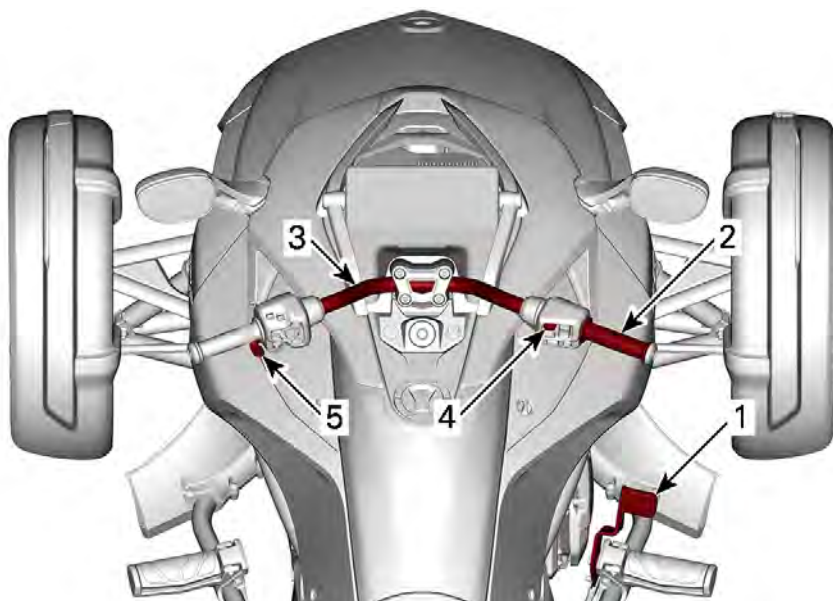
COMMANDES PRINCIPALES

Il est important de connaître l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes, et d'en développer et d'en pratiquer une utilisation harmonieuse et coordonnée.

Le guidon et les repose-pieds du conducteur peuvent être réglés selon ses préférences. Cependant, il est important que la personne qui conduit le véhicule puisse atteindre toutes les

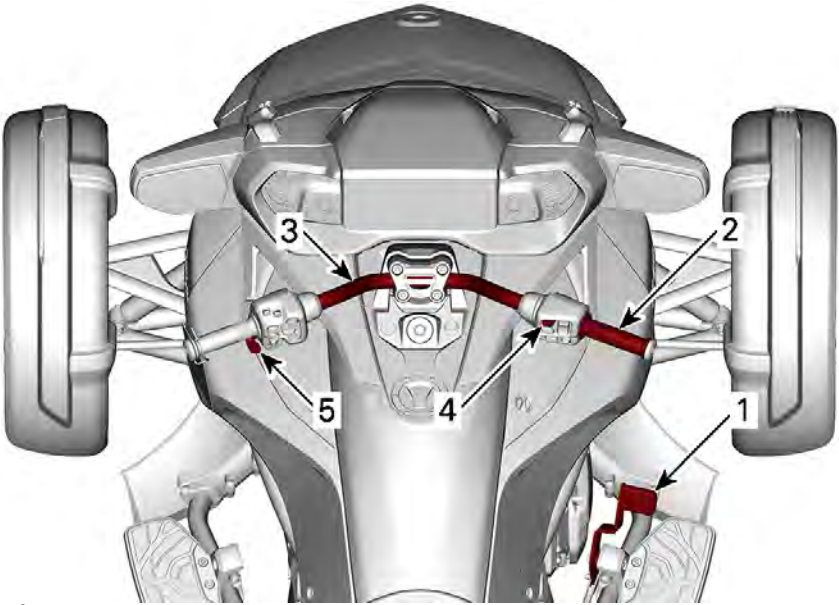
commandes et les utiliser adéquatement. Par exemple, il devrait être facile d'accéder à la pédale de frein, de l'actionner et d'appuyer dessus jusqu'au bout.

Tout réglage doit être effectué par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour préserver l'intégrité de la sécurité du véhicule.



MODÈLES F3 S

1. Pédale de frein
2. Accélérateur
3. Guidon
4. Bouton du frein de stationnement
5. Commande de changement de vitesse

**MODÈLES F3 T ET LIMITED**

1. *Pédale de frein*
2. *Accélérateur*
3. *Guidon*
4. *Bouton du frein de stationnement*
5. *Commande de changement de vitesse*

GUIDON

Tenez le guidon avec les deux mains. Tournez le guidon dans le sens du virage.

ACCÉLÉRATEUR

Tournez la poignée droite pour actionner l'accélérateur. Il contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant la demande de couple du moteur.

Pour accélérer, tournez la poignée de l'accélérateur vers l'arrière (faites basculer le poignet vers le bas).

Pour ralentir, laissez la poignée revenir vers sa position initiale (relevez le poignet).



POUR ACCÉLÉRER



POUR RALENTIR

Un mécanisme de ressort ramène l'accélérateur à la position de ralenti lorsque vous relâchez complètement la prise.

Ces véhicules sont munis d'un levier de commande d'accélérateur électronique (ETC). Les papillons des gaz sont commandés électroniquement et peuvent s'ouvrir ou se fermer sans égard à la position de la poignée s'il y a lieu.

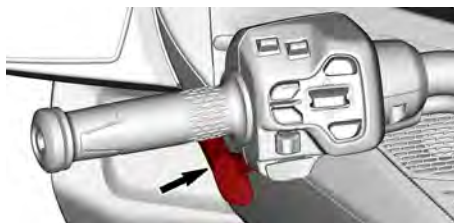
Il se peut qu'en accélérant, le système de stabilisation empêche le moteur d'accélérer pour conserver la stabilité du véhicule. Ensuite, une fois que le

véhicule est stable, le régime du moteur augmente en fonction de l'activation de l'accélérateur. Il semble donc y avoir un délai au niveau de l'accélération.

Le système de stabilisation ne peut jamais provoquer une accélération du véhicule. Il ne peut que diminuer le freinage moteur exercé sur des surfaces glissantes. Cela empêche le pneu arrière de glisser lors du freinage moteur.

LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur se trouve sous la poignée gauche.

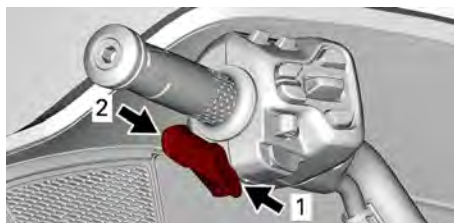


TYPIQUE

La disposition des vitesses est la suivante:

R-N-1-2-3-4-5-6 («R» signifie marche arrière et «N» point mort).

Poussez la commande vers l'avant pour passer au rapport supérieur suivant. Tirez la commande vers vous pour passer au rapport inférieur suivant.



TYPIQUE

1. Pour passer à un rapport supérieur
2. Pour passer à un rapport inférieur

Le changement de vitesses se fait séquentiellement. Relâchez la commande une fois le changement de vitesses terminé.

- Pour changer de plusieurs vitesses, utilisez la commande plusieurs fois.
- Pour passer au point mort à partir du 1^{er} rapport, appuyez sur la pédale de frein et rétrogradez.
- Pour passer du point mort à la 1^e vitesse, appuyez sur la pédale de frein et enclenchez cette vitesse.
- Pour activer ou désactiver la marche arrière, reportez-vous à la section **FONCTIONNEMENT EN MARCHE ARRIÈRE**.

Après qu'on a relâché la commande, son mécanisme se réinitialise en prévision du prochain changement de vitesse.

Si le conducteur ne rétrograde pas lorsque le véhicule ralentit et que le régime du moteur descend sous un certain seuil rétrograde automatiquement la boîte de vitesses au rapport précédent disponible.

Si le moteur est démarré et que la boîte de vitesses est embrayée, celle-ci passera automatiquement au point mort.

BOUTON DU FREIN DE STATIONNEMENT

Le bouton du frein de stationnement est situé sur le côté droit du guidon. Il sert à activer et à désactiver le frein de stationnement électrique.

Lorsqu'on arrête le moteur, un bip de 20 secondes se fait entendre jusqu'à ce qu'on actionne le frein de stationnement.



Activation du frein de stationnement

Lorsque le véhicule est arrêté et la clé de contact sur la position ON, appuyez sur le bouton (P) pour serrer le frein de stationnement. Le voyant de frein clignote.



REMARQUE :

Une tension minimum de 11 V est nécessaire pour actionner le frein de stationnement. Si la tension de la batterie est inférieure à 11 V, le témoin du frein de stationnement clignote et un message s'affiche sur le tableau de bord.

ATTENTION

Pour éviter les blessures ou les dommages au véhicule, le frein de stationnement ne doit pas être activé lorsque le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mi/h).

Vérifiez si le frein de stationnement est bien serré. Engagez toujours le frein de stationnement.

Désactivation du frein de stationnement

Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur le bouton (P) et vérifiez que le témoin de frein s'éteint.

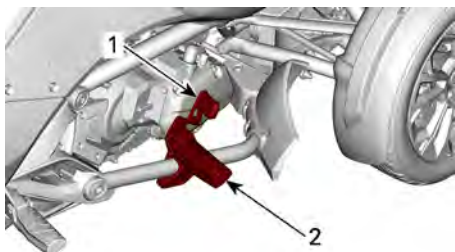


PÉDALE DU FREIN

La pédale de frein se trouve devant le repose-pied droit. Appuyez dessus pour actionner les freins. La pédale agit sur les freins des trois roues.

AVIS

Lors de randonnées, veiller à ne pas appuyer le pied contre la pédale de frein. Sinon, le système de gestion du moteur activera le mode préservation pour protéger le système de freinage.

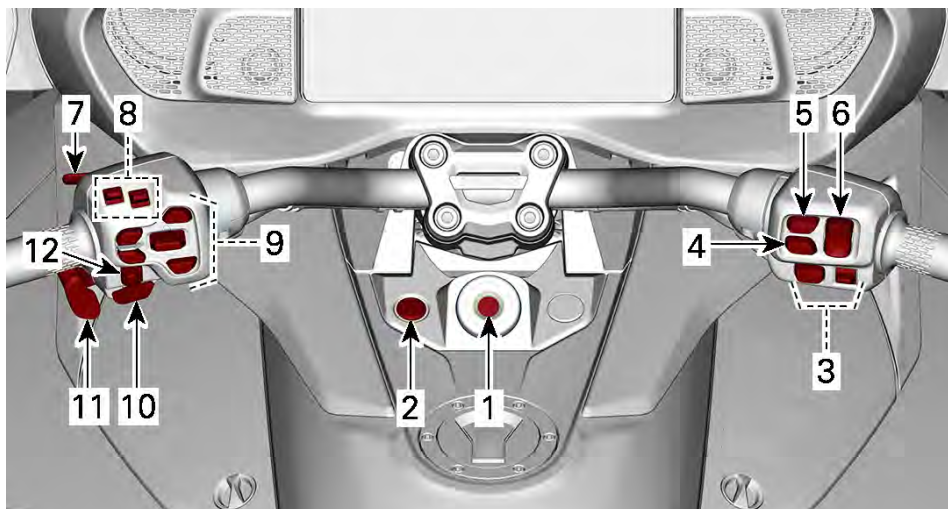


1. Pédale de frein
2. Repose-pieds

COMMANDES SECONDAIRES

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre

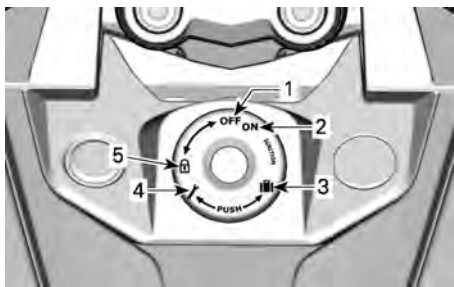
modèle ou pourraient être prévues en option.



TYPIQUE – MODÈLE LIMITED ILLUSTRÉ

1. Commutateur d'allumage
2. Boutons du combiné d'instruments
3. Interrupteurs du régulateur de vitesse
4. Bouton des feux de détresse
5. Bouton du frein de stationnement
6. Interrupteur Démarrer/Arrêter du moteur
7. Interrupteur des phares
8. commandes audio
9. Commandes Multimédia
10. Bouton du klaxon
11. Sélecteur de vitesse
12. Bouton de clignotants

Commutateur d'allumage



1. OFF
2. MARCHE (ON)
3. Ouverture du compartiment de rangement avant
4. Ouverture du siège du passager
5. Verrouillage de la direction

L'interrupteur d'allumage se situe au centre du guidon.

AVIS

Si la clé ne tourne pas facilement, ne la forcez pas. Retirez la clé et réinsérez-la.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous placez l'interrupteur d'allumage à la position « OFF », le moteur ainsi que tous les systèmes électriques y compris le VSS et le module DPS s'éteignent. Si vous le faites lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'avoir un accident.

Deux clés vous sont remises avec le véhicule. Chaque clé contient une puce transpondeur spécifiquement préprogrammée qui doit être lue par radiofréquence par le système d'immobilisation pour permettre le démarrage du moteur. Ces clés sont dépourvues de piles. Ne démontez pas les clés. Si le système antidémarrage ne peut pas lire la clé, le moteur ne démarrera pas. Pour connaître les conditions qui peuvent conduire le

système d'immobilisation à ne pas lire la clé, reportez-vous aux *directives de diagnostic*. Conservez le double de la clé dans un endroit sûr, car vous **devez** l'utiliser pour en faire fabriquer une autre par un concessionnaire Can-Am sur route autorisé.

Fonction d'allumage

OFF

La clé peut être insérée ou retirée à cette position.

À la position « OFF », le système électrique du véhicule est désactivé.

On éteint le moteur en tournant l'interrupteur d'allumage à la position « OFF ».

MARCHE (ON)

Lorsque la clé est tournée à cette position, le système électrique du véhicule est activé.

L'indicateur doit s'activer.

Les feux du véhicule s'allument.

Il est possible de démarrer le moteur.

Verrouillage du guidon/de la boîte à gants

Pour verrouiller la direction et la boîte à gants:

1. Insérez la clé dans l'interrupteur d'allumage.
2. Tournez le guidon au bout de sa course à droite ou à gauche.
3. Tournez la clé d'un quart de tour dans le sens antihoraire en position de verrouillage de la direction puis retirez la clé.



1. Position de verrouillage du guidon et de la boîte à gants

Bouton des poignées chauffantes du conducteur

Modèles Limited uniquement

Ce bouton est situé sur la gauche du commutateur multifonction.



Le bouton Poignées chauffantes permet d'activer et de désactiver les poignées chauffantes du conducteur et d'ajuster leur température.

Chaque pression diminue l'intensité d'un niveau (5-4-3-2-1-OFF). Maintenez la touche enfoncée pour passer directement au niveau 5.

Pour éteindre la poignée chauffante, appuyez plusieurs fois sur le bouton jusqu'à ce que le niveau OFF soit sélectionné.

REMARQUE :

La tension de la batterie doit être au moins à 11V pour activer ces boutons.

INTERRUPTEUR MULTIFONCTION DROIT



1. Interrupteur Démarrer/Arrêter du moteur
2. Interrupteurs du régulateur de vitesse
3. Interrupteur des feux de détresse
4. Bouton du frein de stationnement (voir Commandes principales)

INTERRUPTEUR DÉMARRER/ARRÊTER LE MOTEUR

L'interrupteur Démarrer est situé en bas du boîtier droit du guidon.

Cet interrupteur à bascule a plusieurs positions.



1. Position Arrêter le moteur
2. Position Marche
3. Position Démarrer le moteur

Position Arrêter du moteur

La position Arrêter du moteur est activée en appuyant sur la partie supérieure de l'interrupteur à bascule.

Cette position permet également d'arrêter le moteur à tout moment sans lâcher le guidon.

Position MARCHÉ

La position MARCHÉ est activée lorsque l'interrupteur à bascule est sur sa position centrale.

L'interrupteur à bascule doit être placé sur la position MARCHÉ avant de démarrer le moteur.

Position Démarrer du moteur

La position Démarrer du moteur est activée en appuyant sur la partie inférieure de l'interrupteur à bascule.

Appuyez sur le bas de l'interrupteur à bascule et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Interrupteurs du régulateur de vitesse

Les interrupteurs du régulateur de vitesse sont situés en bas du boîtier droit du guidon.



Ce bouton  permet d'activer le régulateur de vitesse.

REMARQUE :

Le régulateur de vitesse peut seulement être annulé. Il ne peut pas être complètement désactivé lorsque le moteur tourne.

Ce bouton à bascule est multifonctionnel. Il permet de régler, réactiver, augmenter ou diminuer la vitesse.

L'icône  apparaît sur l'écran tactile

lorsque le régulateur de vitesse est activé.

AVERTISSEMENT

L'utilisation du régulateur de vitesse n'est pas recommandée lorsqu'on tire une remorque.

Une fois qu'il est réglé, le régulateur de vitesse maintient la vitesse du véhicule constante. Il fait augmenter ou diminuer le régime du moteur au besoin.

REMARQUE :

Le couple du véhicule peut varier légèrement en fonction des conditions de la route (vent, montée ou descente d'une pente).

Le régulateur de vitesse est conçu pour être utilisé lors de longues randonnées sur des autoroutes où il y a peu de circulation. N'activez pas le régulateur de vitesse en ville, sur des routes sinueuses, lorsque le temps n'est pas clément ou dans toute autre situation où vous devez être en parfait contrôle.

Limites du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse n'est pas un pilote automatique et ne peut conduire le véhicule.

Le régulateur de vitesse n'est pas conscient de ce qui se passe sur la route et ne peut diriger le guidon ou freiner pour vous.

AVERTISSEMENT

L'utilisation inadéquate du régulateur de vitesse peut entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Activation du Régulateur de vitesse

Pour activer le régulateur de vitesse, appuyez sur le bouton .

Annulation de la commande du régulateur de vitesse

Les actions suivantes annulent le régulateur de vitesse, sans l'arrêter complètement.

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Changement de vitesse.
- L'intervention du système de stabilité du véhicule (VSS).
- Rotation vers l'avant de la poignée d'accélérateur
- Pression sur le bouton .

Réglage du régulateur de vitesse

Pour utiliser le régulateur de vitesse, le véhicule doit circuler à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 MPH) environ.

Tout d'abord, activez la fonction de régulation de vitesse.

REMARQUE :

L'icône du régulateur de vitesse s'affichera en **gris** à l'écran tactile.

Amenez le véhicule à la vitesse que vous souhaitez maintenir, puis appuyez sur le bouton basculant vers le bas pour DÉFINIR la vitesse.



REMARQUE :

Le statut du régulateur de vitesse s'affichera en **vert** sur l'écran tactile.

Vous pouvez maintenant relâcher l'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Gardez toujours les deux mains sur le guidon pendant la conduite. Sinon, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.

REMARQUE :

Vous pouvez accélérer au moyen de l'accélérateur si vous devez aller plus vite que la vitesse réglée. Lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régulateur de vitesse ramène le véhicule à la vitesse réglée.

Une fois le régulateur de vitesse réglé, il est possible d'augmenter ou de réduire la vitesse en appuyant sur le bouton basculant HAUT ou BAS.

Chaque pression sur le bouton modifie le réglage de la vitesse par incréments de 1 km/h ou de 1 MPH (selon les unités déterminées par les préférences du client).

Maintenir le bouton enfoncé fera varier la vitesse réglée jusqu'à ce que vous le relâchiez ou jusqu'à ce que la limite de fonctionnement soit atteinte.

Reprise du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse a été annulé et que la fonction régulateur de vitesse est encore activée, le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être rétabli en poussant le bouton à bascule vers le haut. Le régulateur sera alors réglé à la vitesse précédente.

**REMARQUE :**

Le statut du régulateur de vitesse s'affichera comme étant à « CRUISE SET » sur l'écran tactile.

Bouton des feux de détresse

Le bouton des feux de détresse est situé au centre de l'interrupteur multifonction droit, à côté de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur.



Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse.

Appuyez à nouveau pour éteindre les feux de détresse.

Les feux de détresse peuvent être utilisés lorsque la clé de contact est en position ON ou OFF (marche ou arrêt).

COMMUTATEUR MULTIFONCTION GAUCHE**Interrupteur des phares**

L'interrupteur des phares est situé sur la partie arrière de l'interrupteur multifonction gauche.



L'une des icônes suivantes (☾ ☽) apparaît sur l'écran tactile lorsque les phares sont allumés.

L'interrupteur des phares permet de sélectionner les feux de route ou de croisement. Les phares s'allument automatiquement lorsque le régime du moteur atteint 800 tr/min et s'éteignent après environ 20 secondes lorsque le moteur est éteint.

Poussez l'interrupteur vers l'avant pour activer les feux de route. Poussez l'interrupteur vers l'arrière pour activer les feux de croisement.

Pour allumer brièvement les feux de route, appuyez à fond sur l'interrupteur, puis relâchez-le. Les feux de route demeurent allumés tant que vous appuyez sur l'interrupteur.

Bouton Clignotants

Le bouton des clignotants est situé sur la partie inférieure gauche du commutateur multifonction.



L'une des icônes suivantes (◀ ▶) apparaît sur l'écran tactile lorsque les clignotants fonctionnent.

Il revient automatiquement en position une fois le virage fait, mais vous devrez peut-être le remettre à «OFF» après un virage léger ou un changement de voie.

Appuyez sur ce bouton pour éteindre les clignotants.

Les clignotants s'éteignent automatiquement après 30 secondes lorsque le véhicule est en mouvement.

Bouton du klaxon

Le bouton de l'avertisseur est situé sur la partie inférieure de l'interrupteur multifonction gauche.

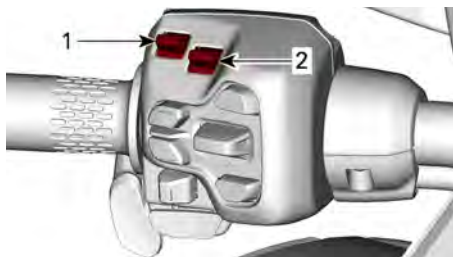


Appuyez sur ce bouton pour activer le klaxon.

Le klaxon peut être utilisé lorsque la clé de contact est en position ON ou OFF (marche ou arrêt).

Commandes audio

Les boutons de Commandes audio sont situés sur la partie gauche de l'interrupteur multifonction.



1. Volume Haut/Bas
2. Audio Préc./Suivant

Volume Haut/Bas

Permet de régler le volume du système audio du véhicule.



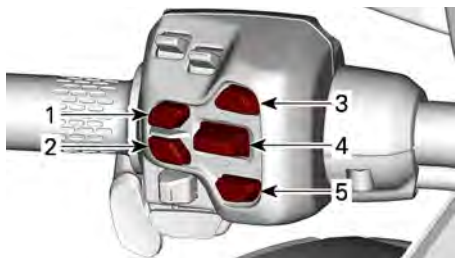
Audio Préc./Suivant

Permet de passer à la chanson ou à la chaîne suivante ou précédente.



Commandes Multimédia

Les boutons de Commandes Multimédia sont situés sur la partie centrale de l'interrupteur multifonction.



1. Bouton Retour
2. Bouton Réglages de conduite
3. Bouton Assistant vocal
4. Bouton Haut/Bas/OK
5. Bouton Sélecteur d'Applet

Bouton Retour



Permet de revenir à la page/menu précédent.

Bouton Réglages de conduite



Accès rapide aux paramètres de conduite. Peut inclure :

- Sélection du volume Radio
- Mode de conduite

- Poignées chauffantes

Bouton Assistant vocal



Permet d'activer l'assistant vocal du téléphone. Un téléphone et un casque doivent être connectés via Bluetooth pour utiliser cette fonction.

Bouton Haut/Bas/OK



Déplacez le bouton vers le haut ou vers le bas pour naviguer dans les options de l'écran tactile.

Appuyez sur le bouton pour accepter un choix ou une commande.

Bouton Sélecteur d'Applet



Sert à modifier les applets configurés dans le menu du gestionnaire Sélecteur d'Applet.

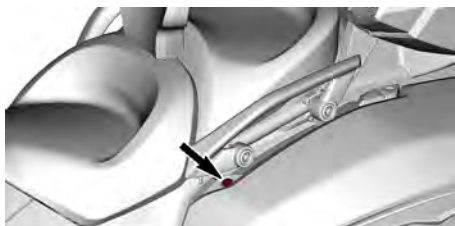
- Téléphone (s'il est connecté via Bluetooth ou Apple CarPlay)
- Média
- Statistiques
- Niveau du carburant
- Radio (si le véhicule en est équipé)
- Navigation avec Apple CarPlay ou le système de navigation routière BRP GO!

Bouton Poignées chauffantes du passager

Modèles Limited uniquement

Le bouton Poignées chauffantes permet d'activer et de désactiver les poignées chauffantes du passager.

Il est situé sous la partie avant de la poignée de maintien gauche.



Pour activer ou désactiver la poignée chauffante, appuyez sur le bouton.



ÉQUIPEMENT

Guidon et repose-pieds de conducteur ajustables

Le guidon et les repose-pieds du conducteur peuvent être réglés en fonction des besoins de ce dernier (pièces nécessaires disponibles en accessoires; consultez un concessionnaire Can-Am sur route agréé).

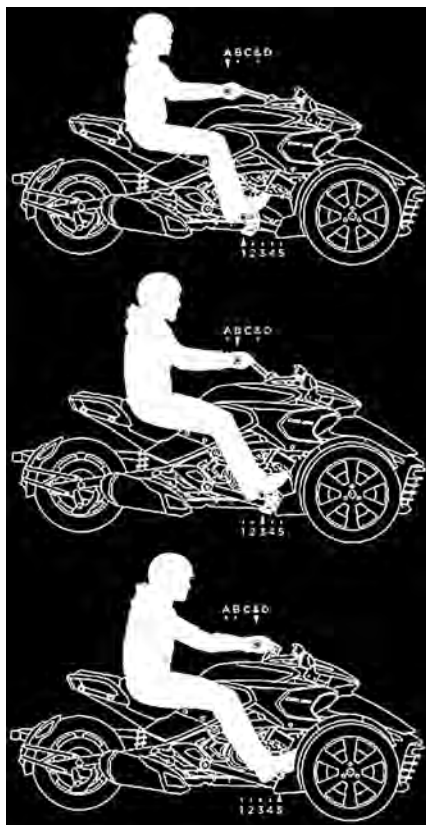
Cependant, il est important que la personne qui conduit le véhicule puisse atteindre toutes les commandes et les utiliser adéquatement. Par exemple, il devrait être facile d'accéder à la pédale de frein, de l'actionner et d'appuyer dessus jusqu'au bout.

Des modifications doivent être apportées par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour préserver l'intégrité de la sécurité du véhicule.



AVERTISSEMENT

Le conducteur doit avoir un accès complet et adéquat aux commandes en tout temps.



EXEMPLES DE POSITIONS DU GUIDON ET DES REPOSE-PIEDS

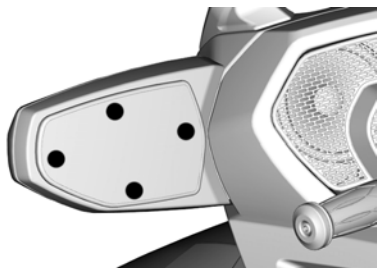
Rétroviseurs

Réglage des rétroviseurs

Appuyez avec les doigts sur les points indiqués ci-dessous pour régler le rétroviseur dans les quatre directions.



**POINTS DE RÉGLAGE DU RÉTROVISEUR
- MODÈLES STD ET S**



**POINTS DE RÉGLAGE DU RÉTROVISEUR
- MODÈLES T ET LIMITED**

Boîte à gants

Certains modèles sont équipés d'une boîte à gants, au-dessus de l'écran tactile, pour transporter de petits objets personnels.

La prise audio et le connecteur USB s'y trouvent également.

Tirer sur la languette du couvercle de la boîte à gants pour l'ouvrir.



TIPIQUE

Ports USB (Modèles F3-S)

Le port USB est situé dans le compartiment de rangement avant.

- Le port USB doit être utilisé pour faire fonctionner Apple CarPlay et charger un téléphone intelligent.



Ports USB (Modèles F3-T et Limited)

Un port USB est situé dans la boîte à gants et un second dans le compartiment de rangement supérieur.

- Le port USB avant est conçu pour fonctionner avec Apple CarPlay.
- Les ports USB arrière situés dans le compartiment de rangement supérieur ne servent qu'à charger la batterie d'un smartphone. Ces ports USB ne peuvent pas transférer des données.



BOÎTE À GANTS



**COMPARTIMENT DE RANGEMENT
SUPÉRIEUR**

Compartiment de rangement avant

Ouverture du compartiment de rangement avant

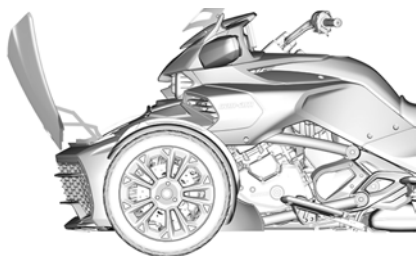
1. Insérez la clé dans l'interrupteur d'allumage.
2. **Appuyez** sur la clé et tournez-la d'un quart de tour dans le sens antihoraire jusqu'à la position d'ouverture du compartiment de rangement avant et tenez-la dans cette position en soulevant le couvercle.

REMARQUE :

Il est possible d'ouvrir le compartiment de rangement avant lorsque le moteur tourne.



1. Position d'ouverture du compartiment de rangement avant

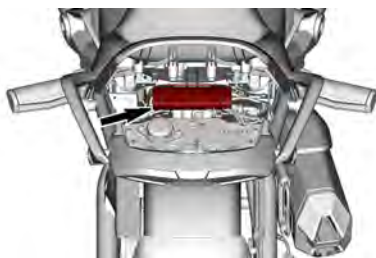


TYPIQUE

Trousse à outils (selon l'équipement)

Modèles S

La trousse à outils se trouve sous le siège du passager.



Modèles T et Limited

La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement avant.



Guide du conducteur

Le Guide du conducteur est dans le compartiment de rangement avant.

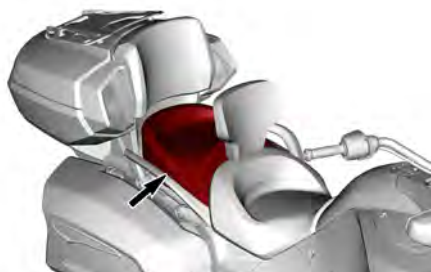


Gardez toujours le Guide du conducteur dans le véhicule.

DOSSIER DU CONDUCTEUR

Dépose du dossier du conducteur

1. Déposez le siège passager.



2. Tirez légèrement le dossier vers l'avant pour le déverrouiller et soulevez-le pour le sortir.



Étape 1. Tirez vers l'avant

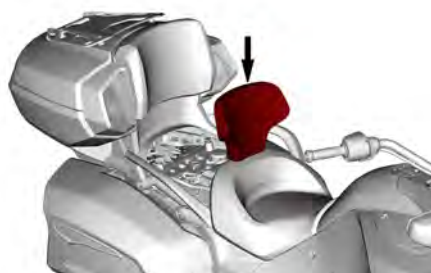
Étape 2. Soulevez

Installation du dossier du conducteur

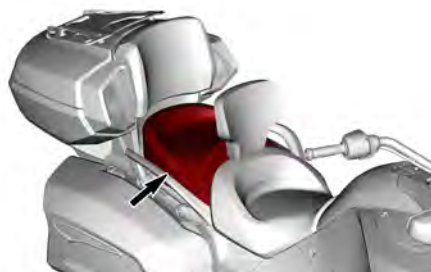
1. Abaissez le dossier en position.

ATTENTION

Le dossier offre deux positions de hauteur. Assurez-vous que le dossier est correctement placé dans l'une des deux positions.



2. Installez le siège passager.



Réglage du dossier du conducteur

1. Tirez légèrement le dossier vers l'avant pour le déverrouiller et soulevez-le pour le régler.

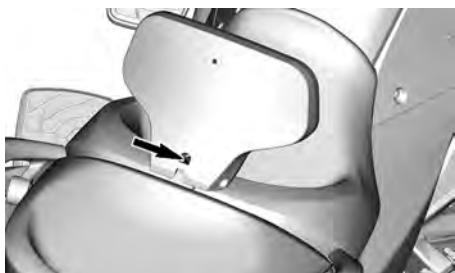


Étape 1. Tirez vers l'avant

Étape 2. Soulevez

2. Inclinez le dossier vers l'avant et tirez légèrement le couvercle vers le haut. Tournez la vis de réglage pour ajuster l'angle du dossier dans la position souhaitée.
 - Tournez-la dans le sens horaire pour incliner légèrement le dossier vers l'arrière.

- Tournez-la dans le sens anti-horaire pour incliner légèrement le dossier vers l'avant.



SIÈGE DU PASSAGER

Ouverture du siège passager (selon l'équipement)

1. Insérez la clé dans l'interrupteur d'allumage.
2. Poussez et tournez la clé d'un quart de tour dans le sens horaire jusqu'à la position d'ouverture du siège et maintenez-la tout en soulevant le siège du passager.



1. Position d'ouverture du siège du passager



1. Selle passager

3. Détacher le cordon d'attache du siège de la pince de retenue.



TYPIQUE

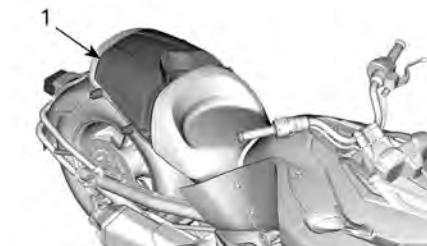
1. Cordon d'attache
2. Attache de retenue

⚠ AVERTISSEMENT

Un détachement de pièce pourrait se traduire par un danger routier. Pour éviter les dangers routiers potentiels, toujours fixer le cordon d'attache à la pièce qui recouvre ce compartiment.

Couvercle pour siège passager (selon l'équipement)

Se fixe au siège du passager en quelques secondes pour transformer votre véhicule en une configuration à 1 place à l'allure sportive.



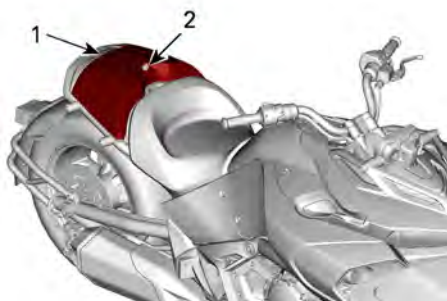
1. Couvercle de siège passager

⚠ AVERTISSEMENT

Un détachement de pièce pourrait se traduire par un danger routier. Pour éviter les dangers routiers potentiels, toujours fixer le cordon d'attache à la pièce qui recouvre ce compartiment.

Compartiment de rangement arrière (selon l'équipement)

Déverrouillez le compartiment à l'aide de la clé fournie.



1. Compartiment de rangement arrière
2. Verrouiller

Sacoches

Ces modèles sont équipés de deux valises permettant de transporter des articles pratiques.

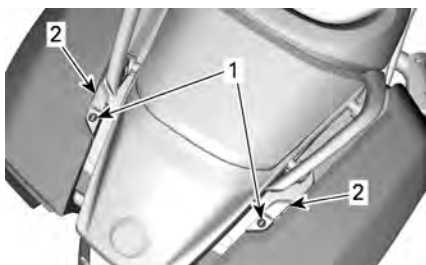
AVIS

Respecter la limite de charge maximale. Consultez toujours l'étiquette *Charge du compartiment de rangement latéral* pour vérifier la limite de charge.

**TYPIQUE**

1. Valise gauche
2. Valise droite

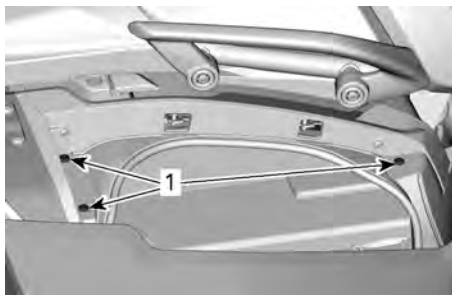
Déverrouiller les valises et tirer sur la poignée pour les ouvrir.

**TYPIQUE**

1. Emplacement des verrous de valise
2. Poignées de valise

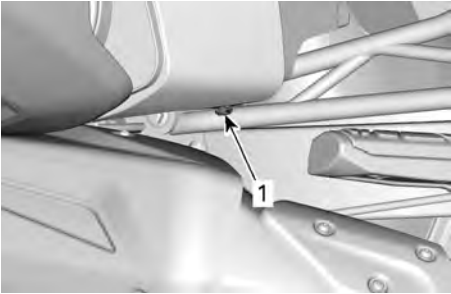
Dépose de la sacoche

1. Ouvrez le couvercle de la sacoche.
2. Retirez les vis de la sacoche.



1. Vis de fixation

3. Enlevez le rivet en plastique sous le devant de la sacoche.



1. Rivet de plastique

4. Enlevez la vis en plastique à l'arrière de la sacoche.



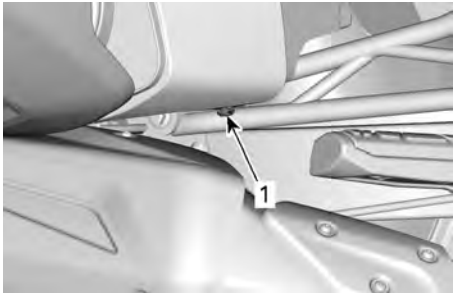
1. Vis en plastique

5. Glissez la valise vers l'extérieur suffisamment pour pouvoir débrancher le connecteur de feu arrière/clignotants/feu de freinage, puis retirer la sacoche.



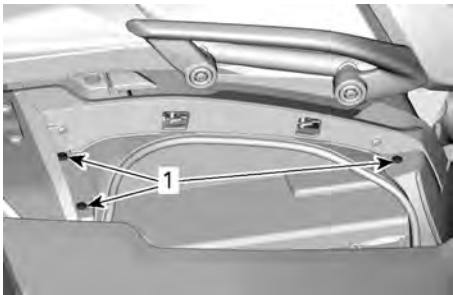
1. Vis en plastique

3. Installez le rivet en plastique sous la partie avant de la sacoche latérale.



1. Rivet de plastique

4. Installez les vis à l'intérieur de la sacoche latérale et serrez-les conformément aux spécifications.



1. Vis de fixation

Installation de la sacoche

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que les sacs sont correctement installés et fermés. Vérifiez que tous les feux à l'arrière du véhicule fonctionnent correctement après l'installation de la sacoche.

1. Branchez le connecteur du feu arrière/clignotant/feu de freinage, puis glissez la sacoche latérale en place.
2. Installez la vis en plastique à l'arrière de la sacoche latérale.

Couple de serrage

Vis de la
sacoche de
selle

$4,5 \pm 0,5 \text{ Nm}$
($40 \pm 4 \text{ lbf-po}$)

5. Fermez le couvercle du de la sacoche.

Compartiment de rangement supérieur

Ouverture du couvercle du compartiment de rangement supérieur.

L'attache du compartiment de rangement supérieur se situe à l'arrière du véhicule.



1. Poussez le verrou pour ouvrir le couvercle.
2. Lorsqu'il est verrouillé, tournez la clé d'allumage pour déverrouiller.
3. Si le couvercle refuse de s'ouvrir, déplacez-le doucement vers l'arrière et vers l'avant et d'un côté à l'autre tout en appuyant sur le verrou. Consultez votre concessionnaire Can-Am autorisé pour régler le verrou.

Fermeture du couvercle du compartiment de rangement supérieur.

AVIS

Le mécanisme de verrouillage du couvercle doit être DÉVERROUILLÉ pour fermer le compartiment de rangement supérieur. Si le couvercle ne peut pas être fermé, NE PAS FORCER. Vérifiez si quelque chose bloque le couvercle et si le verrou bouge.

Mettez le couvercle sur sa position fermée.

Mettez la main et au dessus du verrou, au centre du couvercle, puis poussez pour le verrouiller.

Pour sortir le compartiment de rangement supérieur

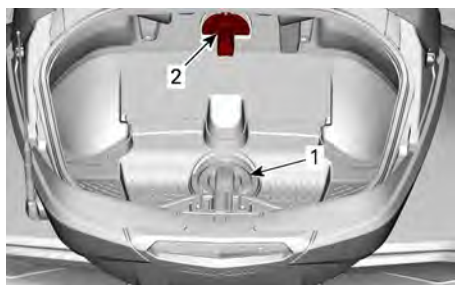
⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment de rangement supérieur doit toujours être installé et correctement verrouillé avant de rouler. N'utilisez pas le véhicule si le compartiment de rangement supérieur est absent.

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement supérieur.
2. En bas du compartiment, déverrouillez le bouton LinQ central en le tournant d'un quart de tour dans le sens antihoraire.



Si le bouton est difficile à tourner, installez la poignée moulée fournie sur le bouton pour avoir une meilleure prise. Cette poignée moulée est située sur la paroi du compartiment.



1. Bouton LinQ
2. Poignée moulée dans son support



LA POIGNÉE MOULÉE S'INSTALLE SUR LE BOUTON LINQ.

3. Avec la poignée arrière, déverrouillez le compartiment de rangement supérieur du véhicule.



4. Soulevez légèrement le compartiment de rangement et glissez la main en dessous pour débrancher le connecteur situé près du siège passager.
5. Tirez le compartiment de rangement vers l'arrière pour le sortir du véhicule.

Installation du compartiment de rangement supérieur

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment de rangement supérieur doit toujours être installé et correctement verrouillé avant de rouler. N'utilisez pas le véhicule si le compartiment de rangement supérieur est absent.

1. Alignez les deux bras du compartiment de rangement avec les supports situés de chaque côté du siège du passager.
2. Maintenez le compartiment de rangement en position relevée et branchez le connecteur près du siège du passager.
3. Abaissez le compartiment de rangement et poussez-le vers le bas pour le verrouiller.
4. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement supérieur.
5. Bloquez le compartiment de rangement en tournant le bouton central LinQ d'un quart de tour dans le sens horaire.



6. Saisissez fermement le compartiment de rangement et vérifiez qu'il est correctement installé et verrouillé sur le véhicule.
7. Fermez le couvercle du compartiment de rangement supérieur.

Panneaux de la carrosserie

Pour effectuer l'entretien, il faut démonter certains éléments de carrosserie du véhicule.

Couvercle de service latéral



Retrait du couvercle de service latéral

1. Tourner le verrou dans le sens antihoraire (couvercle de service droit) ou dans le sens horaire (couvercle de service gauche).

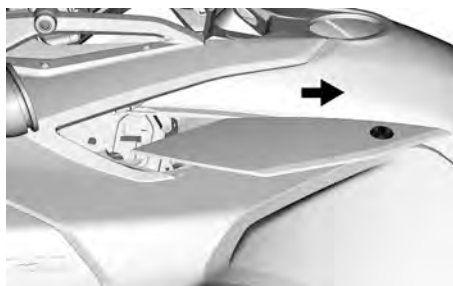


DÉVERROUILLER

2. Soulevez l'arrière du véhicule.



3. Tirez sur le capot de service pour le retirer.



TYPIQUE

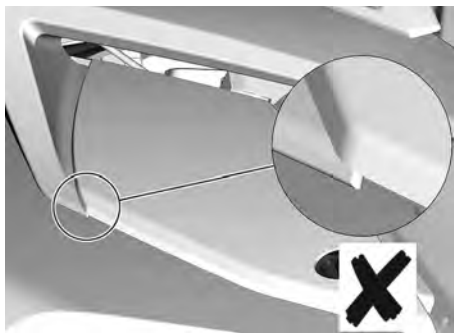
Installation du couvercle de service latéral

1. Installer le couvercle de service latéral à sa place en prenant soin d'aligner les pattes.

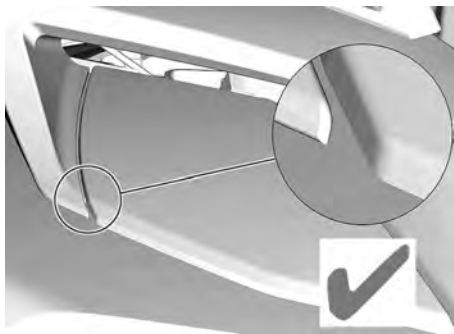


AVIS

S'assurer que le couvercle de service latéral ne dépasse pas sur le panneau latéral.



TYPIQUE - INSTALLATION OÙ LE COUVERCLE DÉPASSE



TYPIQUE - INSTALLATION CORRECTE

Couvercle de service avant



MODÈLES NORD-AMÉRICAINS



AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD

Retirer le couvercle de service avant

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement avant.
2. Soulevez l'avant du couvercle de service pour dégager les œillets.



3. Tirez sur le couvercle de service vers l'avant pour le sortir du véhicule.



Installer le couvercle de service avant

1. Glisser le couvercle de service avant à sa place.



2. Alignez les languettes du couvercle avec les ancrages du véhicule.

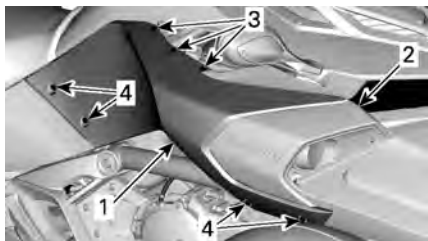


3. Fixez la housse aux œillets situés à l'avant.
4. Fermez le couvercle du compartiment de rangement avant.

PANNEAU LATÉRAL

Dépose du panneau latéral

1. Retirer les vis et les rivets en plastique qui retiennent le panneau latéral au véhicule.



TYPIQUE

1. Panneau latéral
2. Attache
3. Rivets de plastique
4. Vis de fixation

2. Soulever le panneau latéral pour l'enlever.



TYPIQUE

Installation des panneaux latéraux

1. Remettre le panneau latéral intérieur en place en le glissant.

REMARQUE :

Prendre soin d'aligner la patte de la vis de fixation du panneau sur la patte de la vis de fixation de l'écope.



TYPIQUE - BIEN ALIGNER LES PANNEAUX

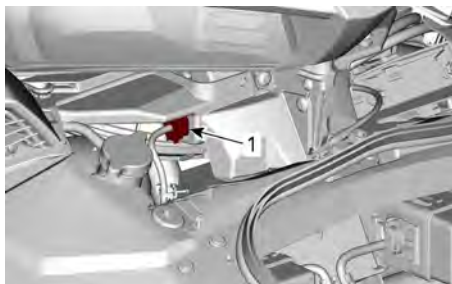
2. Installez les rivets en plastique et la vis de retenue.

AVIS

Ne serrez pas trop. La moindre déformation du panneau à proximité des vis indique qu'elles sont trop serrées. On risque d'endommager le panneau.

Connecteur de diagnostic

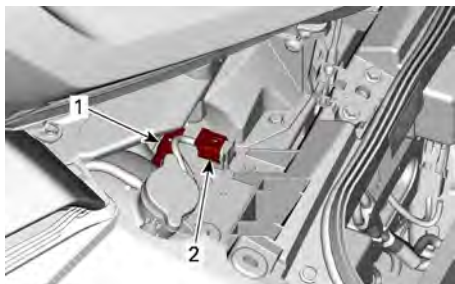
Tous les véhicules sont équipés d'un connecteur de diagnostic permettant de brancher la dernière version du logiciel de diagnostic BRP (B. U. D. S.). Ce connecteur est normalement utilisé par un concessionnaire autorisé Can-Am sur route pour entretenir le véhicule.



1. Connecteur de diagnostic du système B. U. D. S.

Dans certains pays, les véhicules sont également dotés d'un connecteur à 6 broches OBD2 servant à lire les codes de panne du véhicule. Ce connecteur peut être utilisé par votre atelier

de réparation, une personne de votre choix, ou par vous.



1. Connecteur de diagnostic du système B. U. D.S.
2. Connecteur à 6 broches OBD2

REMARQUE :

Un adaptateur est requis si un lecteur automobile OBD2 à 16 broches est utilisé. Cet adaptateur peut être acheté localement.

Emplacement du connecteur de diagnostic

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement avant.
2. Retirez le couvercle de service avant, reportez-vous à la section *Couvercle de service* dans la section *Équipement*.

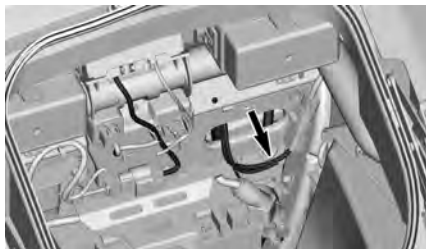
Le connecteur est situé près du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Circuits pour accessoires

Ce véhicule est équipé de fils d'alimentation et de mise à la masse pour l'installation d'accessoires.

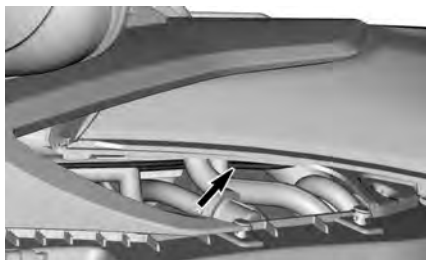
Ouvrir le faisceau de fils aux endroits indiqués.

1. Derrière le compartiment de rangement avant.



DC12 - CIRCUIT D'ACCESSOIRES AVANT - DERRIÈRE LE COMPARTIMENT DE RANGEMENT

2. Derrière le couvercle de service latéral.



DC34 - CIRCUIT D'ACCESSOIRES CENTRAL - DERRIÈRE LE PANNEAU DE SERVICE LATÉRAL GAUCHE

3. Sous le siège du passager.



DC56 - CIRCUIT D'ACCESSOIRES ARRIÈRE - SOUS LE SIÈGE DU PASSAGER

AFFICHAGE TACTILE 10,25 PO

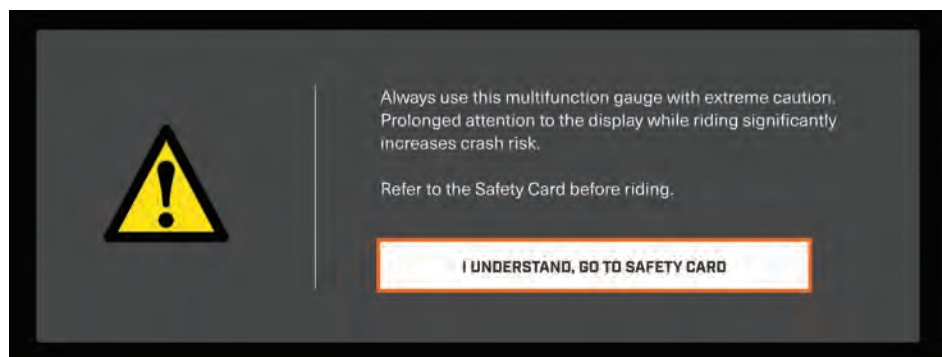
Messages de sécurité affichés

Deux messages de sécurité sont affichés sur l'écran tactile chaque fois que le véhicule est prêt à démarrer.

Lisez-les attentivement pour comprendre leur importance.

Premier message de sécurité

Ce premier message de sécurité s'affiche à chaque fois que la clé de contact est mise.



Appuyez sur la partie blanche du message directement sur l'écran tactile, ou appuyez sur le bouton OK du commutateur multifonction gauche pour lire le message Carte de sécurité.

Message de la fiche de sécurité

Le deuxième message de sécurité important s'affiche sur l'écran tactile chaque fois que le véhicule est prêt à démarrer.

Pour lire la totalité du message Carte de sécurité, faites-le défiler sur l'écran à l'aide de votre doigt.

En appuyant sur le X dans le coin supérieur droit, vous fermez ce message et revenez au premier message de sécurité. Le véhicule ne démarrera pas tant que

vous n'aurez pas effectué l'action appropriée indiquée à la fin du message de sécurité.

AVERTISSEMENT

Ce produit Can-Am sur route est un type de véhicule différent. Sa conduite exige des techniques et des connaissances particulières. Sachez ce qui le distingue des autres véhicules. Lisez le Guide du conducteur et regardez la vidéo sur la sécurité en cliquant sur lien du code QR ou visitez le site Web de Can-Am Sur route. Suivez une formation (si disponible). Entraînez-vous, apprenez à maîtriser les commandes et obtenez un permis approprié.

- Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut pas vous empêcher de perdre le contrôle, de vous retourner ou de tomber si vous dépassez les limites de ce véhicule.
- Ne circulez pas sur la glace, la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau
- Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraiper sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Ralentissez lorsque vous devez circuler dans ces conditions.

Portez un casque et un équipement de protection.

- Avec ce type de véhicule, les passagers sont exposés à plus de risques que dans une voiture.
- Même les conducteurs les plus expérimentés peuvent être heurtés par d'autres véhicules ou perdre la maîtrise de leur véhicule.
- Ce véhicule ne vous protégera pas lors d'une collision.

Expliquez au passager :

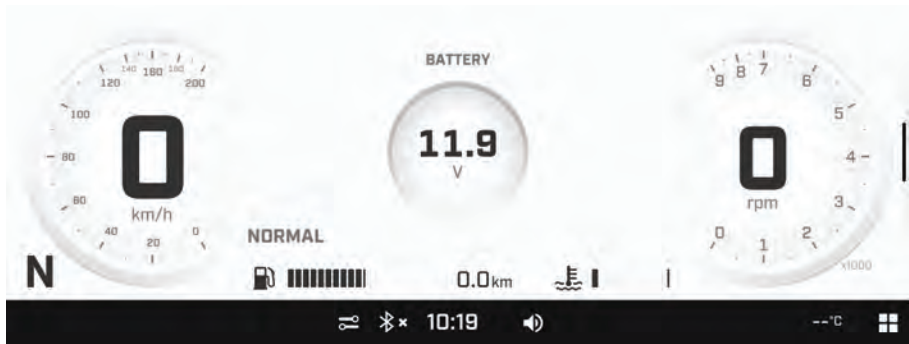
- Il doit constamment se tenir aux poignées et garder les pieds sur les repose-pieds.
- Regardez la route devant le véhicule. Se pencher dans les virages. Pouvoir réagir aux cahots.

Gardez toujours à l'esprit :

- Freinez avec la pédale de frein.
- Tournez dans le sens du virage; n'essayer pas de contrebraquer.
- Gardez toutes les roues dans la même voie. Roulez toujours en file indienne et ne changez pas de voie.
- Effectuez l'inspection avant randonnée.

Tournez la poignée de l'accélérateur vers l'avant (loin de vous) pour activer le bouton du démarreur.

Affichage par défaut



Un mode sombre est également disponible pour rouler le soir ou la nuit.

Parcourir l'affichage

AVERTISSEMENT

La lecture ou la manipulation des écrans tactiles peut vous détourner de la conduite du véhicule, notamment vous empêcher de surveiller en permanence votre environnement.

Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles.

De plus, lorsque vous roulez, ne jetez qu'un bref coup d'œil aux écrans tactiles afin de rester attentif aux conditions de circulation.

Nous vous recommandons de vous entraîner à sélectionner certaines fonctions du centre d'infodivertissement avant de prendre la route. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec leur fonctionnement. Elles seront plus faciles à utiliser pendant la conduite.

L'écran est tactile, vous pouvez naviguer dans les différents menus et fonctions lorsque le véhicule est à l'arrêt.

L'écran tactile est désactivé dès que le véhicule avance.

Lorsque le véhicule est en mouvement, seul le commutateur multifonction gauche du guidon peut être utilisé pour naviguer parmi les menus et les fonctions de l'écran.

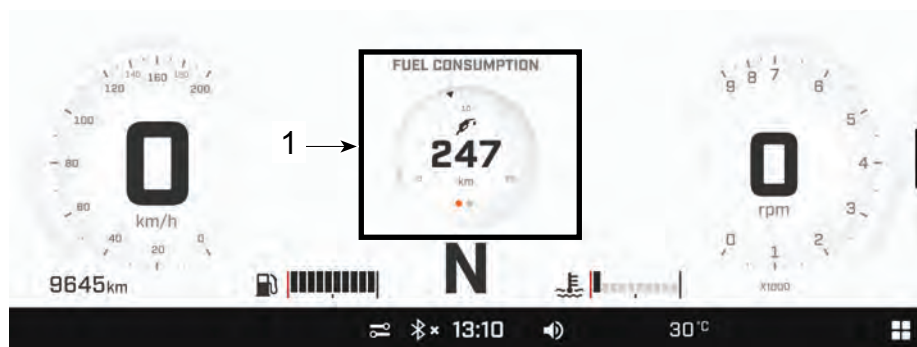
En appuyant sur le bouton **Sélecteur Applet** du commutateur multifonction du guidon gauche, vous pouvez faire défiler les applets sur le panneau latéral droit, dans l'ordre défini dans les préférences.

Affichage central

En vue complète, appuyez longuement sur la zone centrale supérieure de l'écran pour afficher l'un des indicateurs centraux suivants. Exercer plusieurs pressions longues pour faire défiler les indicateurs centraux :

- Tension de la batterie

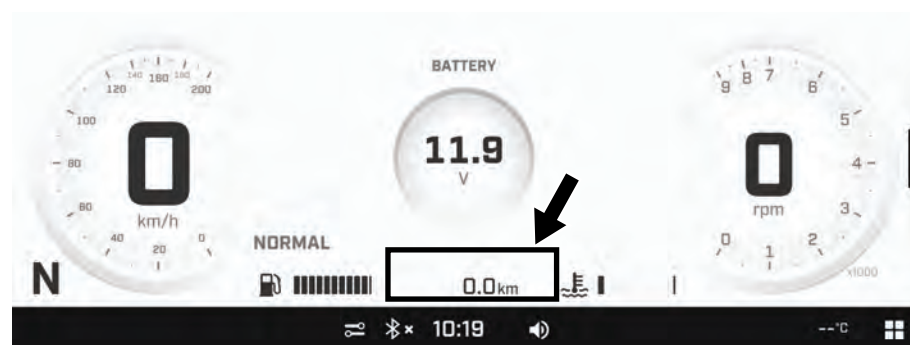
- Température du moteur
- Autonomie restante (distance estimée)
- Consommation de carburant actuelle



1. Exercez une pression longue sur cette zone.

Dans la vue complète du combiné d'instruments, appuyez longuement sur la zone centrale supérieure de l'écran pour afficher les informations suivantes. Exercez plusieurs pressions longues pour faire défiler les options :

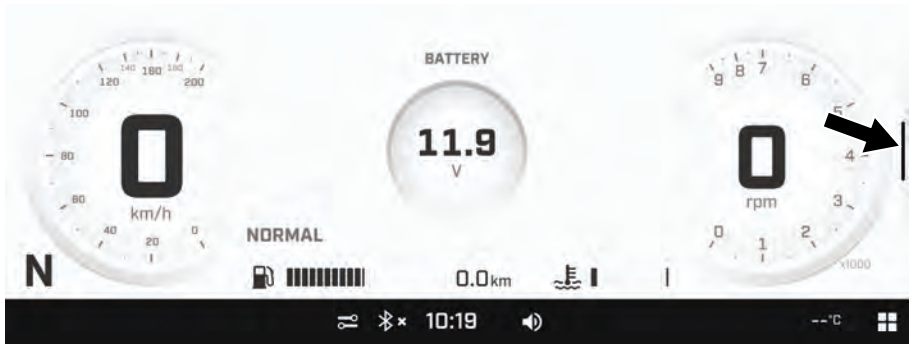
- Compteur A – Distance
- Compteur A – Durée en heures
- Compteur B – Distance
- Compteur B – Durée en heures
- Distance totale (Compteur kilométrique)
- Durée totale (heures)



Affichage des vues

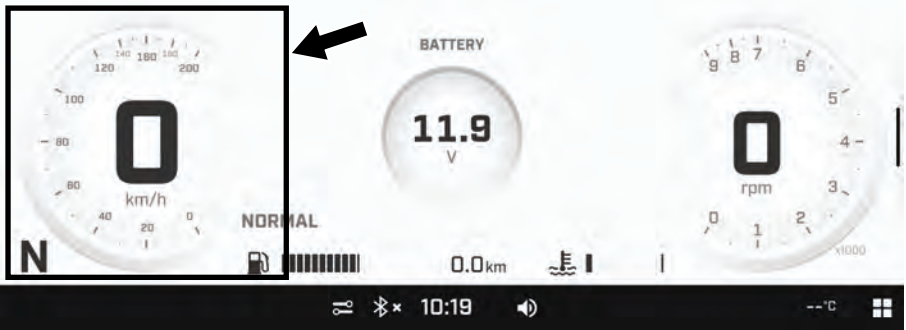
Pour passer du mode Plein écran à Écran partagé, appuyez sur le sélecteur d'applets ou faites glisser le séparateur sur le côté droit de l'écran.

Pour revenir à la vue complète, appuyez longuement sur sélecteur d'applets ou faites glisser le séparateur jusqu'à sa position d'origine.



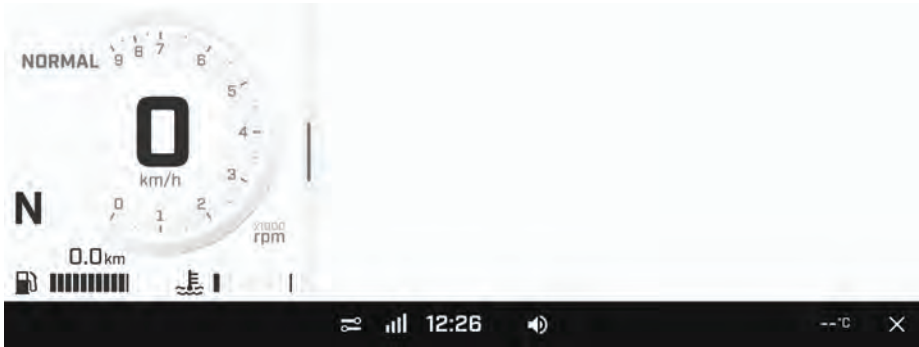
La taille des panneaux latéraux de l'écran ne peut pas être ajustée.

Affichage latéral gauche



Sous Écran partagé, le panneau latéral gauche comprend :

- Cadran
 - Indicateur de vitesse
 - Compteur kilométrique
 - Compteur journalier
- Tachymètre



En mode Écran partagé, appuyez longuement sur le Compteur journalier pour afficher l'une des options suivantes. Exercez plusieurs pressions longues pour faire défiler les options :

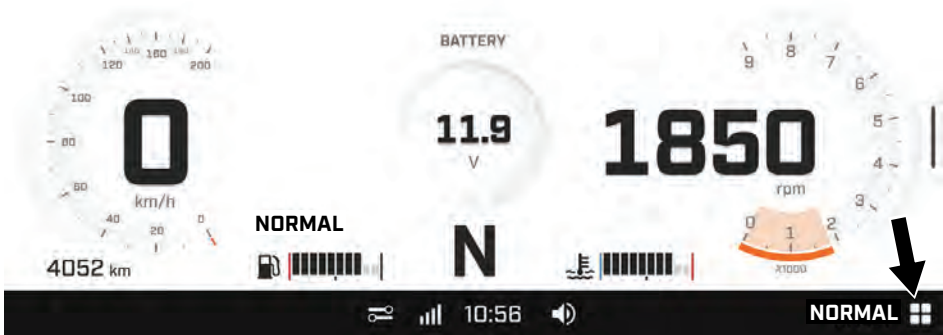
- Compteur A – Distance
- Compteur A – Durée en heures
- Compteur B – Distance
- Compteur B – Durée en heures
- Distance totale (Compteur kilométrique)
- Durée totale (heures)

Affichage latéral droit

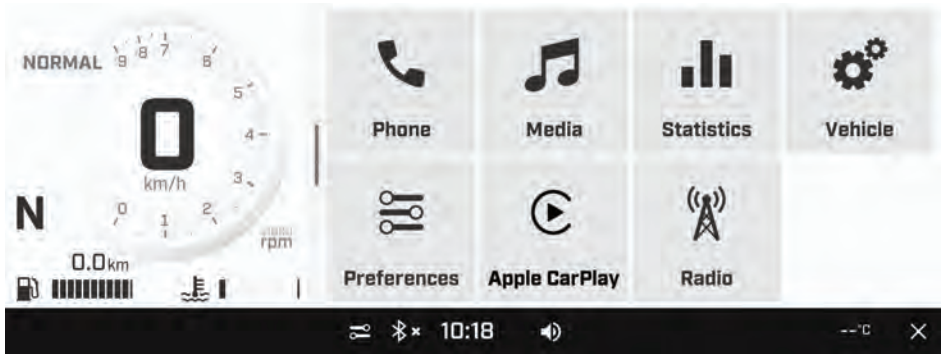
En mode écran partagé, l'écran latéral droit comprend plusieurs applets. Voir le *Menu applet* pour plus d'informations.

Menu Applet

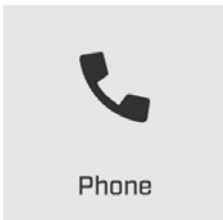
Pour accéder au menu des applets, appuyez sur l'icône du menu Accueil  dans le coin inférieur droit.



Sélectionnez l'une des icônes illustrées pour ouvrir l'applet correspondante.



Téléphone



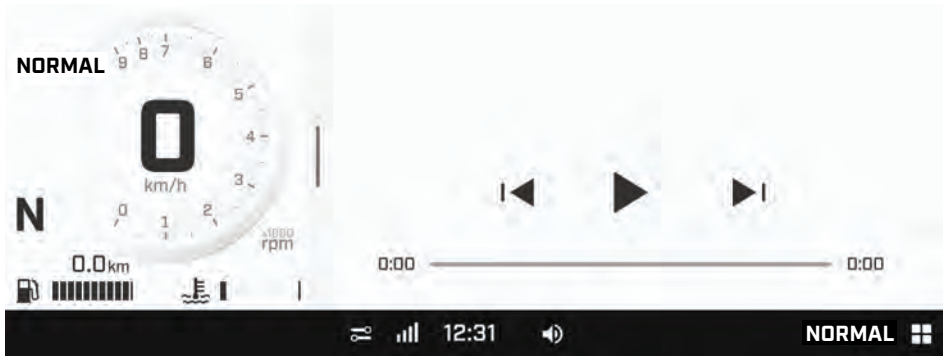
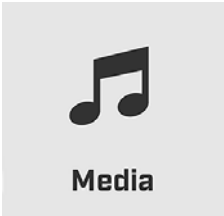
Pour accéder au menu *Téléphone*, le téléphone **et** le casque du pilote (combiné du casque) doivent être appariés. Voir la section *Pour appairer votre téléphone portable avec Bluetooth*.



Le menu de l'applet *Téléphone* permet d'accéder à :

- Le clavier
- La liste de contacts téléphoniques
- L'historique du téléphone

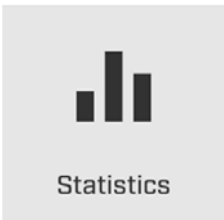
Média



L'applet Média sert à :

- Sélectionner des chansons et le volume dans le système audio du casque
- Afficher les informations des chansons (le cas échéant)

Statistiques



Statistics

 Current Ride

 Trip A

 Trip B

Le menu de l'applet *Statistiques* permet d'accéder à :

- Des informations sur la longueur du trajet
- Des informations sur la durée du trajet
- Vitesse moyenne
- Consommation de carburant moyenne.

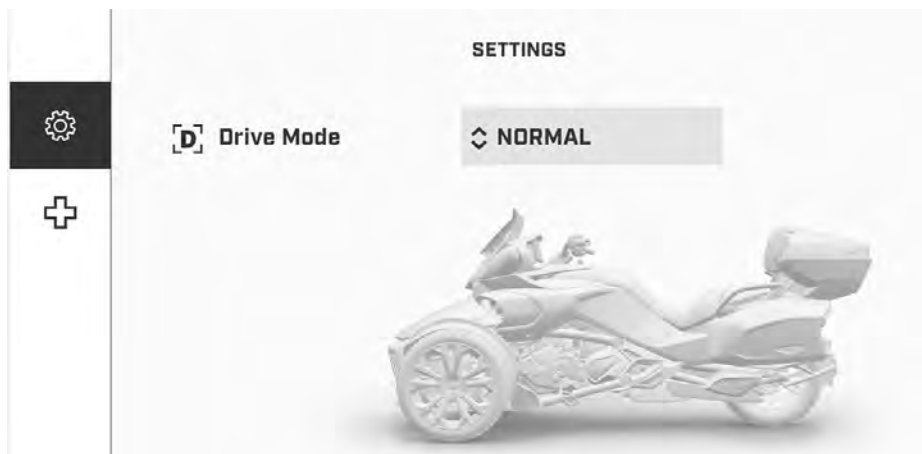
Trois séries de statistiques sont stockées en mémoire.

- Le compteur A peut être réinitialisé indépendamment.
- Le compteur B peut être réinitialisé indépendamment.
- Les statistiques de conduite actuelles seront réinitialisées au redémarrage du véhicule.

Paramètres du véhicule



Vehicle



Le menu *Paramètres du véhicule* est utilisé pour les opérations suivantes :

- Réglage des paramètres du mode de conduite
- Visualisation de l'état du véhicule :
 - Informations sur le véhicule
 - Défauts (codes et descriptions)
 - Carte de sécurité

Préférences



Le menu *Préférences* est utilisé pour les opérations suivantes :

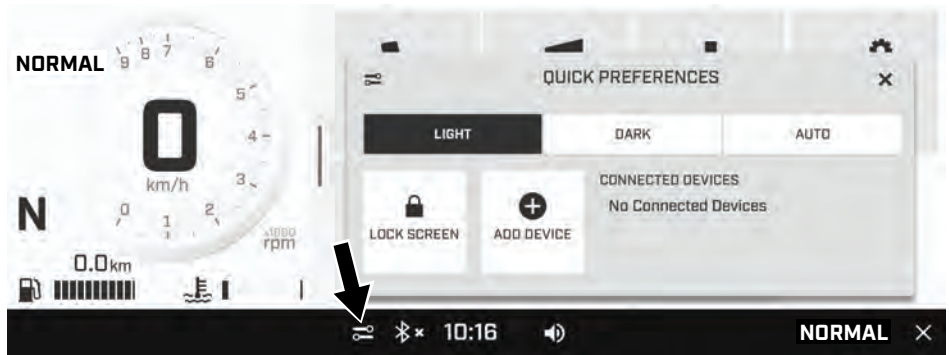
- Réglage de la luminosité et de l'apparence de l'écran (CLAIR/SOMBRE/AUTO)
- Appairage de dispositifs Bluetooth :
 - Téléphone
 - Casque du conducteur
 - Casque du passager
- Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi
- Activation de la navigation routière BRP GO!
- Accès au menu *Audio*
 - Configuration de la sortie audio (casque ou haut-parleur (selon l'équipement))
 - Accès à la configuration du fondu/balance
 - Contrôle automatique du volume
- Ajuster les *paramètres* généraux :
 - Sélection des unités (impériales/métriques)

- Sélection de la langue
 - Sélection de la date et de l'heure
 - Mise à jour du logiciel par WiFi
 - Obtention d'informations sur le fabricant et la conformité réglementaire de l'appareil
 - Réinitialisation de l'écran aux paramètres d'usine
- Définir les applets à utiliser avec le bouton Sélecteur d'Applet (Applet Switcher) pendant la conduite
 - Définir les applications à utiliser avec le bouton Paramètres Conduite pendant la conduite

Il est recommandé de vérifier régulièrement les mises à jour du logiciel.

Préférences rapides

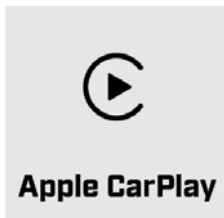
Pour accéder au menu *Préférences rapides*, appuyez sur l'icône suivante.



Le menu *Préférences rapides* est utilisé pour les opérations suivantes :

- Réglage de l'apparence de l'écran (CLAIR/SOMBRE/AUTO)
- Verrouillage de l'écran (appuyez et maintenez n'importe où sur l'écran pour le déverrouiller)
- Ajout d'un dispositif Bluetooth
- Affichage des appareils Bluetooth connectés

Apple CarPlay



Pour utiliser Apple CarPlay, vous devez :

1. Appairer un système audio de casque à l'écran via Bluetooth.

2. Connecter un iPhone compatible à l'écran via un câble USB.

REMARQUE :

Si l'un des deux appareils n'est pas correctement connecté, Apple CarPlay ne peut pas être utilisé. BRP recommande d'utiliser les systèmes audio Vibe, Sena, Cardo ou Nolan compatibles avec la norme Bluetooth 5.0 ou supérieure, car leur fonctionnement a été testé avec l'écran tactile de 10,25 pouces. D'autres casques peuvent fonctionner, mais leur fonctionnement risque d'être instable et d'entraîner des problèmes de connexion. BRP recommande également d'utiliser un câble USB 2.0 ou supérieur, prenant en charge un courant de 3 ampères et offrant un débit de transfert de données d'au moins 480 Mo/s.

Apple CarPlay permet d'écouter de la musique, de passer ou de recevoir des appels et d'afficher Apple Maps. Apple CarPlay peut aussi exécuter de nombreuses autres applications prises en charge. Pour plus de détails sur le service ou le fonctionnement, consultez le site Apple CarPlay.

[HTTPS://WWW.APPLE.COM/IOS/CARPLAY/](https://www.apple.com/ios/carplay/)

BRP GO! Navigation sur la route



Pour les propriétaires disposant d'un téléphone intelligent Android ou Apple compatible, la navigation de BRP GO! peut être utilisée avec l'écran tactile de 10,25 pouces.

Pour activer la navigation routière BRP GO!, procédez comme suit :

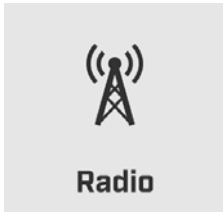
- Sur le téléphone :
 1. créez un compte BRP GO! ou connectez-vous à votre compte;
 2. ajoutez à votre profil un véhicule équipé d'un écran tactile de 10,25 pouces.
- Sur l'écran tactile de 10,25 pouces :
 1. sous Préférences > Navigation > Sélectionnez « ON » (activer);
 2. appuyez sur REBOOT (réinitialiser);
 3. ouvrez l'application de navigation.
- Revenez sur le téléphone :
 1. ouvrez l'application BRP GO!

2. connectez le téléphone à l'écran via un câble USB.

REMARQUE :

Le système de navigation routière BRP GO! ne nécessite pas de système audio couplé via Bluetooth pour fonctionner. BRP recommande d'utiliser un câble USB 2.0 ou supérieur, prenant en charge un courant de 3 ampères et offrant un débit de transfert de données d'au moins 480 Mo/s.

Radio



L'applet Radio permet de :

- Contrôler le volume et la sélection de la radio dans le casque ou le système audio du véhicule.
- Afficher les informations Radio (si disponible)

Icônes et témoins lumineux

Avertissement et témoins lumineux

Avertissement et témoins lumineux	
	VERT - Clignotants
	Feux de détresse clignotants - Tous les clignotants avant et arrière clignent
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feu de route
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	VERT - Neutre
	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.

Avertissement et témoins lumineux	
	ORANGE - Dysfonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS)
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ
	ORANGE Activer: Niveau de carburant faible Clignotant : Panne de la sonde de niveau d'essence
	ORANGE Activer: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

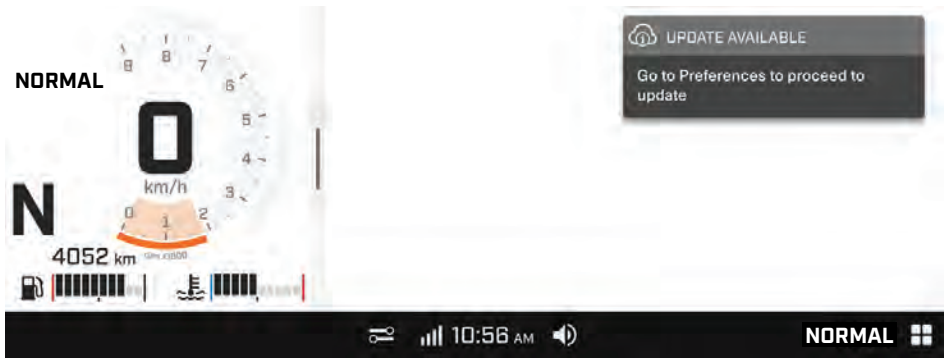
Icônes et témoins lumineux

Icône	Description
	Menu Applet
	Volume audio
	La connexion Bluetooth
	Horloge
	Préférences rapides
	Connexion réseau du téléphone
	Température
	Wi-Fi
	Le régulateur de vitesse est actif.
	Icône du VSS Allumé : en cas de dysfonctionnement. Clignote : quand le VSS intervient.

Messages de l'écran tactile

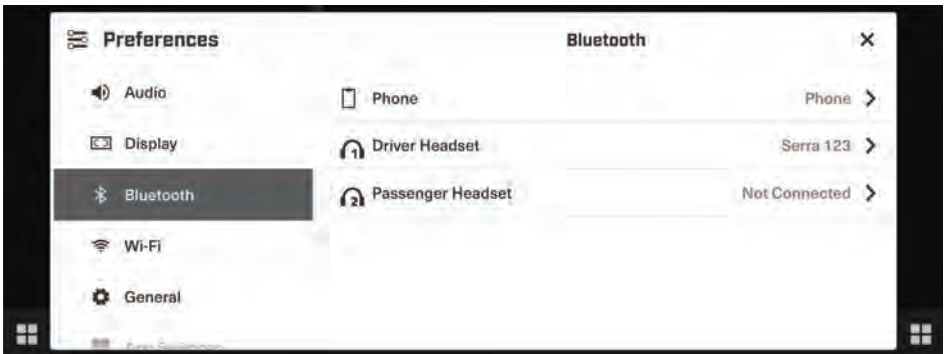
Les notifications relatives à l'infodivertissement comprennent des messages concernant les appareils connectés.

Les notifications s'affichent toujours dans le coin supérieur droit de l'écran.



Appairage de votre smartphone par Bluetooth Sur le véhicule

1. Ouverture du menu *Applet*.
2. Dans le menu *Préférences*, choisissez **Bluetooth**.



3. Développez **Téléphone**.
4. Sélectionnez **Ajouter dispositif**.
Il est possible d'appairer jusqu'à deux smartphones avec le véhicule. Toutefois, un seul se connectera à un moment donné.

Sur le téléphone

1. Activez la fonction Bluetooth^{MC} de votre téléphone. Lorsque l'écran du véhicule trouve votre téléphone, son nom (soit **BRP_[4 derniers chiffres du numéro d'identification du véhicule]**) apparaît sur le téléphone. Reportez-vous au mode d'emploi du fabricant de votre téléphone pour connaître la procédure détaillée.

2. Vous pouvez sélectionner le nom de votre téléphone sur l'écran.
3. Un numéro de confirmation apparaît sur l'écran *et* sur le téléphone. Vérifiez que ces numéros correspondent.
4. Sur le téléphone, sélectionnez la commande **Apparier**.
5. Autorisez **la synchronisation des contacts et des favoris** sur votre téléphone pour utiliser **Récents** et **Contacts** dans l'application Téléphone. Une notification confirme le jumelage.

Appariement d'un casque

Mettez le système audio de votre oreillette en mode Appairage. La procédure varie en fonction du modèle de l'oreillette. Il convient donc de consulter le Guide de l'utilisateur de l'oreillette si nécessaire.

Pour appairer un casque, reportez-vous à la section *Appairer votre smartphone via Bluetooth*. Sélectionnez ensuite **Casque conducteur** ou **Casque passager**.

MODES DE FONCTIONNEMENT

Mode ECO

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est sélectionné, l'accélération est réduite lors de l'accélération à partir d'un arrêt complet, et lorsque le véhicule circule à basse vitesse dans certaines conditions.

Une flèche s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer le régime moteur optimisé pour le passage au rapport supérieur.

Mode Standard

En mode Standard, des réglages standard assurent les performances du moteur et d'autres paramètres dans toutes les conditions.

Mode SPORT (F3–S uniquement)

Quand le mode sport est activé, le VSS permet davantage de patinage de la roue arrière et un plus grand angle de ripage du véhicule, exigeant ainsi un contre-braquage. De plus, lorsque ce mode est activé, le système d'antipatinage est moins performant, ce qui signifie que le dérapage de la roue arrière est moins contrôlé, même sur les surfaces à friction réduite. Ce mode est plus efficace sur l'asphalte sec ou mouillé. Lorsque ce mode est activé, le conducteur devrait être encore plus prudent qu'à la normale.

Ce mode ne peut être activé que lorsque le conducteur est seul sur le

véhicule (aucun passager) et que le VSS ne présente aucune anomalie.



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le mode sport, familiarisez-vous avec le fonctionnement de base du véhicule et la maniabilité du véhicule avec le VSS. Lorsque vous utilisez le mode sport, soyez toujours conscient de ce qui vous entoure et de la maniabilité du véhicule.

Mode Affichage

Quand un mode est sélectionné, un message paraît sur l'afficheur inférieur.

Simultanément, un ou plusieurs icônes s'affichent pour confirmer la sélection.

Mode de conduite	Affichage
ECO	ECO
STD	NORMAL
SPORT	SPORT

UTILISATION DU VÉHICULE

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT

Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone qui peut s'accumuler rapidement dans un endroit clos ou mal ventilé. S'il est inhalé, il peut causer des blessures graves ou la mort.

Faire tourner le moteur uniquement dans un endroit ouvert et bien ventilé. Voir la section *Précautions générales*

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.

Le véhicule peut être démarré sur n'importe quel rapport à condition que la pédale de frein soit enfoncée. La transmission passe automatiquement au point mort lorsqu'on démarre le véhicule.

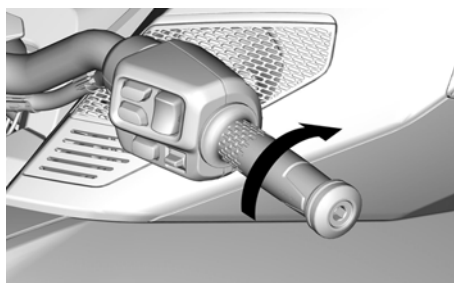
2. Tournez la clé de contact sur ON.

AVIS

N'actionnez pas l'accélérateur pendant l'initialisation du système électrique.

3. Tournez délicatement la manette de l'accélérateur vers l'avant (soulevez le poignet) pour activer le système de démarrage.

- Relâchez ensuite la manette de l'accélérateur.
- Le moteur peut être mis en marche dans les 30 secondes suivantes sans devoir répéter cette étape.
- Chaque fois que le moteur est arrêté, cette action doit être effectuée pour démarrer le moteur.



4. Appuyez sur l'interrupteur Démarrer jusqu'à ce que le moteur démarre. Ne maintenez pas le bouton enfoncé pendant plus de 15 secondes. Si le moteur ne démarre pas, relâchez le bouton et laissez refroidir le démarreur pendant 30 secondes avant de faire une nouvelle tentative.

AVIS

Ne tournez pas la poignée des gaz au moment du démarrage.



1. Position Démarrer le moteur

5. Vérifiez que l'écran tactile n'affiche aucun problème et que le voyant d'huile s'éteint.
6. Désengagez le frein de stationnement. Vérifiez que le témoin de freinage de l'écran tactile est éteint.

Arrêt du moteur

1. Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position « OFF ».
2. engagez le frein de stationnement; Le voyant de frein clignote.

3. Tournez la clé sur la position « OFF ».

REMARQUE :

Si le frein de stationnement n'est pas engagé et que la clé est à «OFF», le voyant de frein de stationnement clignote et un avertisseur sonne.

4. Avant de descendre du véhicule, faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour vérifier si le frein de stationnement est bien engagé. Engagez toujours le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT

Engagez toujours complètement le frein de stationnement. Le véhicule peut se mettre à rouler si le frein de stationnement n'est pas complètement engagé, peu importe le rapport auquel se trouve la transmission. L'embrayage est toujours désengagé lorsque le véhicule est arrêté; la transmission ne retiendra donc pas le véhicule en place.

Comment pousser le véhicule

Avant de pousser le véhicule, assurez-vous que la clé de contact est à la position «ON».

ATTENTION

Évitez de pousser le véhicule dans une pente. Si vous devez pousser le véhicule dans une pente, soyez extrêmement vigilant et demeurez à proximité de la pédale de frein au cas où le véhicule se mettrait en mouvement seul.

Pour déplacer le véhicule sur une petite distance sans démarrer le moteur :

1. Tout en étant assis sur le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
2. Désengagez le frein de stationnement.
3. Descendez par la droite du véhicule. Laissez le pied sur la pédale de frein.
4. Poussez le véhicule en utilisant le frein au besoin.

ATTENTION

Ne poussez que sur la droite du véhicule pour que vous puissiez atteindre la pédale de frein. Ne vous approchez pas du tuyau d'échappement chaud.
Lorsque vous faites reculer le véhicule, prenez garde que la roue avant ne vous roule sur les pieds.

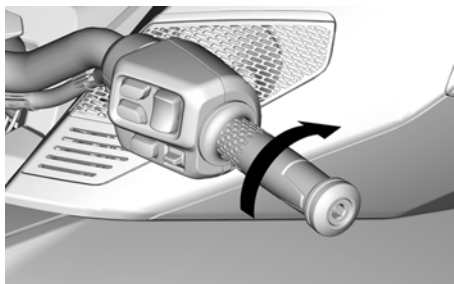
5. Remontez sur le véhicule et garrez-le de la façon décrite plus haut.

CONDUITE EN MARCHÉ ARRIÈRE

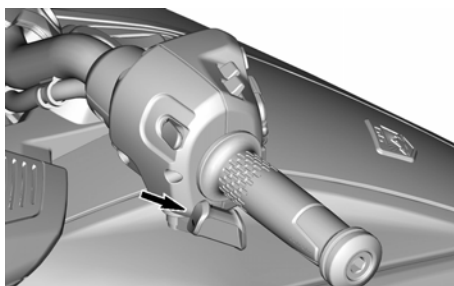
Consultez la section *Consignes d'utilisation sécuritaire* pour plus de détails sur l'utilisation sécuritaire de la marche arrière.

Passer en marche arrière

1. Lorsque le moteur tourne, que le véhicule est à l'arrêt et que le frein est enfoncé, sélectionnez le point mort.
2. Tournez doucement la poignée de l'accélérateur vers l'avant (en levant le poignet) et maintenez cette position.



3. Tirez à nouveau le levier sélecteur vers vous pour activer en marche arrière.



L'icône R apparaît sur l'écran pour confirmer l'activation de la marche arrière.

4. Après confirmation, accélérez un peu et lentement pour reculer avec précaution.

Conduite en marche arrière

Assurez-vous que la voie est libre et continuez de regarder derrière vous tout en reculant. Reculez lentement sur de courtes distances.

Retour en marche avant

Pour revenir en marche avant, arrêtez le véhicule. Appuyez brièvement sur la commande de changement de vitesses pour passer au point mort ou plus longtemps pour passer en première vitesse.

REMARQUE :

Pour passer de la marche arrière à la première vitesse, appuyer sur la pédale de frein et passer au rapport supérieur suivant.

FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE

Assurez une période de rodage de 1 000 km (600 mi).

Pendant les premiers 300 km (200 mi), évitez les freinages brusques.

⚠ AVERTISSEMENT

Des freins et des pneus neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins et du VSS ainsi que la maniabilité peuvent être réduites; soyez donc très prudent. Les freins et les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite comportant de fréquents freinages et virages. Si ce n'est pas le cas, prolongez le rodage.

Pendant les premiers 1 000 km (600 mi) :

- Ne faites pas fonctionner le moteur à plein régime.
- Ne roulez pas sur une longue période en maintenant un régime constant.
- Si les ventilateurs fonctionnent sans arrêt lorsque la circulation est dense, garez-vous sur l'accotement et éteignez le moteur pour le laisser refroidir, ou encore accélérez pour permettre à l'air ambiant de refroidir le moteur.

Une fois la période de rodage terminée, le véhicule doit être inspecté tel que prescrit dans le *Tableau d'entretien périodique*.

Ravitaillement en carburant

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane AKI (R + M)/2 de 91, ou un indice d'octane RON de 95.

AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Procédure de ravitaillement**⚠ AVERTISSEMENT**

- L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et hautement explosives dans certaines conditions. Afin de réduire les risques de dommages matériels, de blessures graves ou de décès liés à une mauvaise manipulation de l'essence lors du ravitaillement, respectez scrupuleusement les instructions fournies dans cette section.
- L'essence est toxique. Une mauvaise manipulation peut entraîner des blessures graves ou la mort. Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche. Ne respirez pas les vapeurs d'essence. En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin. En cas de déversement d'essence sur la peau, lavez-vous à l'eau et au savon. Changez de vêtements si de l'essence s'est renversée dessus.

Avant de faire le plein**⚠ AVERTISSEMENT**

Le non-respect de ces consignes de sécurité lors du ravitaillement de votre véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles :

- Ne fumez pas. Évitez toute flamme nue ou étincelle pendant le ravitaillement. Les vapeurs de carburant pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne laissez personne rester à bord du véhicule pendant le ravitaillement.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.
- Stationnez le véhicule sur une surface de niveau pendant le ravitaillement.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau. Actionnez le frein de stationnement.
2. Éteignez le moteur.
3. Veillez à ce que le conducteur et le passager descendent du véhicule.
4. Vérifiez le type de carburant ; reportez-vous à la section *Carburant recommandé*.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant**⚠ AVERTISSEMENT**

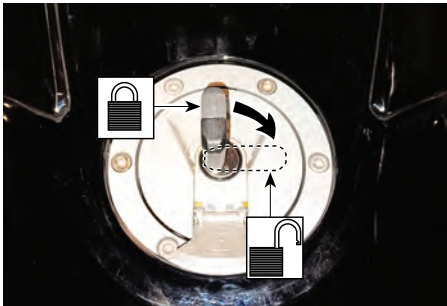
Si vous entendez un sifflement ou si du carburant gicle lors de l'ouverture du bouchon du réservoir, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire Can-Am sur route agréé avant de continuer à l'utiliser.

1. Soulevez le cache du trou de serrure du bouchon de réservoir et insérez la clé de contact.



1. Trou de serrure du bouchon de réservoir d'essence

2. Tournez la clé de contact d'un quart de tour dans le sens horaire pour déverrouiller le bouchon de réservoir; celui-ci se soulèvera légèrement.



3. Basculez le bouchon de réservoir complètement vers l'avant pour accéder à l'orifice de remplissage.



Lors du ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

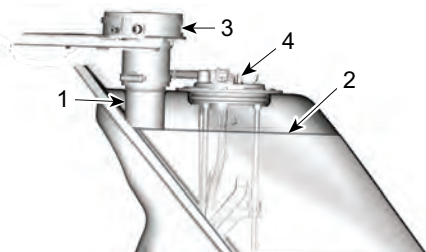
Respectez les précautions suivantes lors du ravitaillement afin d'éviter tout débordement du réservoir :

- Insérez complètement le pistolet dans le goulot du réservoir.
- Cessez de remplir le réservoir dès que le pistolet s'arrête automatiquement.
- Ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Précautions supplémentaires en cas d'utilisation de bidons de carburant :

- Veillez à ne pas renverser de carburant. Les bidons peuvent se renverser plus facilement. Utilisez des bidons de petite taille pour faciliter la prise en main et l'équilibre lors du ravitaillement.
- Veillez à utiliser des bidons dont la capacité ne dépasse pas la quantité de carburant nécessaire afin d'éviter tout débordement du réservoir.
- Inspectez vos bidons avant utilisation, car ils peuvent présenter des fuites dues à l'usure.

1. Ne remplissez pas le réservoir à ras bord, car cela pourrait provoquer un débordement et entraîner un déversement de carburant. Laissez toujours un peu d'espace pour permettre au carburant de se dilater lorsque la température augmente. Le réservoir est plein dès que le niveau de carburant atteint le fond du goulot de remplissage.



1. Tube de remplissage
2. Niveau de carburant
3. Bouchon de réservoir d'essence
4. Pompe à essence

2. Une fois le plein effectué, attendez quelques secondes avant de retirer le pistolet du goulot de remplissage afin de laisser s'écouler le carburant et d'éviter tout déversement.

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures graves, voire mortelles, causées par un bouchon de réservoir mal fermé qui pourrait laisser s'échapper de l'essence et provoquer un incendie, une explosion ou tout autre incident.

- Assurez-vous **TOUJOURS** que le bouchon du réservoir est bien fermé après avoir fait le plein et avant de conduire le véhicule.
- Ne retirez **JAMAIS** la clé avant de fermer le bouchon du réservoir à essence. Le bouchon ne se fermera pas bien si la clé n'est pas dans le verrou. On ne peut pas retirer la clé du bouchon à moins que celui-ci soit verrouillé en position.

1. Fermer le bouchon du réservoir de carburant
2. Appuyez sur le bouchon du réservoir pour le fermer complètement tout en tournant la clé de contact

- dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de le verrouiller.
- Retirez la clé et refermez le cache du trou de serrure du bouchon du réservoir.
 - Essuyez le véhicule si du carburant s'est renversé.

Réglage de la suspension

Suspension avant

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am sur route pour faire régler la suspension avant.

Suspension arrière

Modèles T

La suspension pneumatique arrière est sous pression pour une utilisation d'ordre général. Si la charge du véhicule varie (prise d'un passager, surplus de bagages, etc.) ou qu'on souhaite un réglage plus souple ou plus ferme, la pression de la suspension arrière se règle selon vos préférences.

REMARQUE :

La suspension pneumatique peut se dégonfler avec le temps, il est recommandé de la contrôler régulièrement, même si le chargement ne change pas.

Pour régler la pression de la suspension, dégonfler ou gonfler le ressort pneumatique. Utiliser un compresseur d'air régulé ou une pompe manuelle et un manomètre à air.

Pour amollir la suspension, réduire la pression d'air; pour la raffermir, augmenter la pression d'air.

REMARQUE :

Lorsque vous réglez la pression, ne mettez pas votre poids sur le véhicule et ne chargez pas le compartiment de rangement.

Consultez toujours l'étiquette *Pression de la suspension arrière* située sous le siège du passager pour déterminer la pression appropriée en fonction de la charge du véhicule.

REMARQUE : Les pressions indiquées sur l'étiquette sont données à titre indicatif. Vous pouvez régler la pression d'air selon vos préférences tant que vous n'excédez la pression maximale permise.

AVIS

Ne pas excéder la pression maximale permise. La suspension pneumatique pourrait subir des dommages.

Le ressort pneumatique est directement relié à un conduit d'air muni d'une soupape Schrader sous le siège.

Pour changer la pression d'air, procédez de la même manière que pour la pression d'air d'un pneu.

Une fois que vous avez terminé, remettez le capuchon sur la soupape.

Modèles Limited

La suspension arrière est calibrée en fonction d'un usage général et elle s'ajuste automatiquement, au moyen d'un compresseur intégré, alors que le véhicule est en mouvement, pour conserver ce réglage lorsque les conditions de la route changent ou lorsque la charge du véhicule varie (prise d'un passager, de bagages additionnels, etc.).

REMARQUE :

Il est normal d'entendre la pression se relâcher ou le compresseur d'air fonctionner lorsque le moteur est en marche. Cela indique que la suspension se règle d'elle-même.

Cette page est intentionnellement
vide

CONSIGNES POUR UNE UTILISATION SÉCURITAIRE

DIFFÉRENCES ENTRE CE VÉHICULE ET LES AUTRES

Dans cette section, vous découvrirez les caractéristiques et les principes de fonctionnement qui lui sont propres.

Stabilité

La configuration en « Y » de ce véhicule à trois roues procure une meilleure stabilité qu'une motocyclette à basse vitesse.

Or, trois roues ne sont pas aussi stables que quatre, donc il n'est pas aussi stable qu'une automobile. Les dispositifs d'aide à la conduite, tel le système de stabilité du véhicule (VSS), vous aident à maintenir la stabilité du véhicule, mais vous pouvez tout de même en perdre la maîtrise, le renverser ou faire des tonneaux si vous effectuez des manœuvres extrêmes (tels des virages brusques), si vous surchargez le véhicule ou si vous roulez sur des surfaces inégales ou des objets. Il est également possible que vous ou votre passager soyez éjectés du véhicule lors d'un virage brusque, d'une accélération, d'un freinage ou d'un impact.

État de la route

Le comportement de ce véhicule sur la route diffère de celui des autres véhicules. Suivez ces recommandations.

- Ne circulez pas hors route ou sur des routes glacées ou enneigées.
- Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce véhicule fait de l'aquaplanage plus facilement qu'une voiture. Ralentissez si vous devez circuler dans ces conditions.
- Ralentissez sur les routes de gravier, de terre battue ou de sable.
- Circuler à une température inférieure à 6 °C (43 °F) compromet l'adhérence.

Consultez la section *Stratégies de conduite* pour obtenir des instructions détaillées.

Pédale de frein

Lorsque vous appuyez sur la pédale, vous freinez simultanément les trois roues. Il n'y a pas de manette de frein au guidon et il est impossible de freiner les roues avant et arrière séparément.

Ce véhicule permet de contrôler la direction et de freiner simultanément, beaucoup mieux qu'une motocyclette, et peut s'immobiliser très rapidement. Soyez conscient des véhicules qui circulent derrière vous car ils pourraient être incapables d'arrêter ou de réagir aussi rapidement que vous.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le véhicule est muni d'un système de freinage antiblocage (ABS) qui fait partie du système de stabilité du véhicule (VSS).

Ce système aide à contrôler la direction durant un freinage d'urgence en évitant le blocage des freins.

Frein de stationnement

Le frein de stationnement bloque mécaniquement la roue arrière et se verrouille lorsqu'on l'actionne. Il n'est pas contrôlé par les technologies d'aide à la conduite (par exemple, le système de freinage antiblocage (ABS), le répartiteur électronique de freinage (EBD)).

Guidon

Direction directe

Pour tourner, tournez le guidon dans la direction du virage.

Motocyclistes - Ne pas contre-braquer comme vous le feriez avec une

motocyclette. Contrairement aux motocyclettes, ce véhicule à trois roues ne peut adopter une position inclinée lors des virages. Il faut réapprendre à virer. Exercez-vous à faire des virages à différentes vitesses jusqu'à être performant.

Force latérale dans les courbes

Contrairement aux motocyclettes, votre véhicule ne peut adopter une position inclinée lors des virages. Vous sentirez une force latérale vous poussant vers l'extérieur du virage.

Pour maintenir votre position sur le véhicule, vous et le passager devez vous tenir à deux mains et ancrer les pieds sur les repose-pieds.

Dans les virages serrés, inclinez le haut du corps vers l'intérieur du virage pour vous aider.

Largeur

Comme ce véhicule est plus large qu'une motocyclette conventionnelle :

- Veillez à toujours garder les roues avant dans la voie empruntée. Soyez particulièrement conscient de l'emplacement des roues avant quand vous empruntez un virage ou dépassez un véhicule.
- Ne partagez pas de voie avec tout autre véhicule. Lorsque vous circulez en groupe avec d'autres véhicules, demeurez toujours en file indienne, même avec des motocyclettes.
- Préparez-vous à vous déplacer sur une plus grande largeur pour éviter un obstacle.

REMARQUE :

Le fait d'éviter un obstacle avec les roues avant ne garantit pas qu'on l'évitera avec la roue arrière.

Angle mort du véhicule

Un angle mort est une zone située en dehors du champ de vision du

conducteur et qui ne peut pas être vue dans le rétroviseur ou par le caméra de recul (si équipée).

En général, plus le véhicule est haut et long, plus les angles morts sont importants.

C'est pourquoi il est important de se familiariser avec les angles morts du véhicule créés par sa conception, surtout s'il s'agit d'un véhicule neuf.

Les angles morts se situent tout autour des véhicules. Les angles morts sont situés à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Restez toujours vigilant et surveillez les personnes qui se trouvent à proximité du véhicule, les autres véhicules ou les objets proches, et particulièrement en marche arrière.

Faites attention aux angles morts du véhicule lorsque vous montez ou reculez sur une plateforme, une remorque ou un plateau.

IMPORTANT : Même si un véhicule est équipé de rétroviseurs (intérieurs ou extérieurs) ou d'une caméra de recul, il restera toujours des angles morts tout autour du véhicule.

Marche arrière

L'icône de marche arrière apparaît sur l'indicateur de transmission lorsque la marche arrière est sélectionnée.

Ce véhicule peut reculer comme une voiture. Il y a cependant d'importantes différences :

- Au besoin, faites descendre le passager si votre visibilité est réduite.
- Rappelez-vous que l'avant du véhicule est plus large que l'arrière. Gardez une bonne distance des obstacles lorsque vous reculez pour éviter de les frapper avec les roues avant.

- Reculez lentement sur de courtes distances.
- Autant que possible, garez-vous de sorte que vous n'aurez pas à reculer pour quitter le parc de stationnement.

⚠ ATTENTION

Gardez toujours les deux pieds sur les repose-pieds lorsque vous circulez en marche arrière. Ne posez jamais les pieds au sol pendant que vous reculez.

Caméra de recul (si équipé)

Le véhicule peut être équipé d'une caméra de recul placée sous le compartiment de rangement supérieur, à droite du feu de recul.



Cette caméra fonctionne automatiquement lorsque le moteur tourne et que la marche **ARRIÈRE** est sélectionnée. Elle est désactivée dès que la marche **ARRIÈRE** n'est plus sélectionnée.

La vue arrière du véhicule s'affiche alors sur le grand écran.



Lorsque la marche arrière est sélectionnée, des lignes de guidage fixes

s'affichent à l'écran pour vous aider pendant la manœuvre.

Les lignes latérales donnent une indication de la largeur du véhicule.

Comme la caméra de recul utilise un objectif grand angle, les distances et les objets affichés à l'écran sont différents de la taille réelle.

Reculer en regardant uniquement l'image de la caméra de recul sur l'écran peut provoquer un accident.

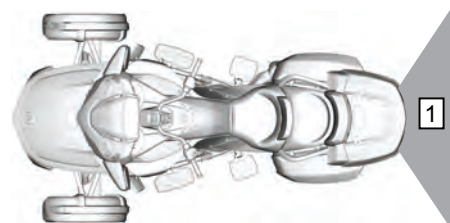
La vue de la caméra de recul étant limitée, assurez-vous toujours que les environs immédiats du véhicule sont dégagés avant de reculer lentement. Il est également recommandé de réduire le volume de la radio ou de la musique avant de reculer.

Tout mouvement en marche arrière exige une prudence renforcée. Les objets représentés à l'écran dans la zone rouge sont les plus proches de votre véhicule. Les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge.

En cas de doute, demandez à quelqu'un de vous aider pendant la manœuvre.

Zones de visibilité de la caméra de recul

Les images suivantes illustrent les zones de visibilité approximative de la caméra de recul.



1. Cône de vision approximatif de la caméra arrière



1. Cône de vision approximatif de la caméra arrière

Permis de conduire et lois locales

Les exigences de permis de conduire pour ce véhicule varient en fonction de la réglementation locale. Selon les lois locales, vous pourriez devoir posséder un permis de conduire d'automobile ou de motocyclette ou un permis qui autorise spécifiquement la conduite d'un véhicule à trois roues.

Vérifiez auprès de l'administration locale que vous possédez un permis de conduire approprié avant de circuler sur les voies publiques.

DISPOSITIFS D'AIDE À LA CONDUITE

Système de stabilité du véhicule (VSS)

Ce véhicule est muni d'un système de stabilité du véhicule (VSS).

Ce système peut vous aider à maîtriser le véhicule et à réduire le risque de renversement ou de faire des tonneaux dans certaines circonstances.

Le VSS se compose :

- D'un **système de freinage antiblocage (ABS)** qui permet de garder le contrôle directionnel lors d'un freinage brusque car il empêche les roues de se verrouiller.
- Le **répartiteur de force de freinage (EBD)** règle automatiquement la force de freinage sur les trois roues. Ensemble, l'ABS et l'EBD vous aident à garder le contrôle de la direction et à maximiser la force de freinage en fonction de la traction.
- D'un **système d'antipatinage à l'accélération (TCS)** qui empêche la roue arrière de patiner. Le TCS limitera le patinage de la roue arrière seulement si vous tournez le guidon, ou encore si les conditions de traction ou la stabilité du véhicule nécessitent une réduction du couple moteur.
- D'un **système de contrôle de la stabilité (SCS)** conçu pour restreindre la puissance propulsant le pneu arrière et freiner les roues individuellement, ce qui réduit le risque de perte de maîtrise ou de faire des tonneaux.

REMARQUE :

Le voyant du capteur VSS dans l'indicateur s'allume lorsque ce capteur intervient et s'éteint après son action.

Limitations

Le VSS ne peut vous aider à garder la maîtrise du véhicule dans toutes les circonstances.

Surfaces à adhérence réduite

L'adhérence des pneus à la route réduit la force maximale de freinage. Même avec l'ABS et l'EBD, la distance de freinage sera supérieure sur des surfaces à adhérence réduite si la pression des pneus recommandée est inadéquate ou si les bandes de roulement ne sont pas en bon état.

Si les pneus n'adhèrent plus à la surface de la route, vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule même avec le VSS.

Si une route revêtue est couverte ou partiellement couverte de glace, de neige ou de gadoue, vous ne pouvez garder la maîtrise du véhicule, même avec le VSS, car il n'y a pas suffisamment d'adhérence. Ne circulez pas sur des routes couvertes de neige, de glace ou de gadoue.

REMARQUE :

L'adhérence des pneus du véhicule commence à diminuer en dessous de 6 °C (43 °F).

Tout comme d'autres véhicules routiers, ce véhicule peut faire de l'aquaplanage (perte de traction sur l'eau). Si vous roulez trop vite sur de l'eau, dans une flaque ou sur un ruissellement d'eau, le véhicule peut ne plus adhérer à la route et faire un tête-à-queue; le VSS ne sera pas efficace et vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Évitez les flaques ou ruissellements d'eau importants et ralentissez ou garez-vous sur l'accotement lors de pluie torrentielle. Si vous devez circuler sur de l'eau, ralentissez le plus possible avant de l'atteindre.

Ralentissez sur les surfaces n'offrant pas une bonne adhérence, telles que la boue, le sable, le gravier ou une chaussée mouillée. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler hors route. Circulez toujours sur des routes entretenues. N'utilisez pas le véhicule sur tout autre terrain.

Pneus

Le VSS est réglé pour offrir un rendement optimal lorsque le véhicule est muni de pneus de taille, de matériau et de semelle spécifiques. Si vous les remplacez par des pneus non approuvés par BRP, cela pourrait réduire l'efficacité du VSS.

N'utilisez que des pneus recommandés par BRP, lesquels peuvent être commandés seulement auprès d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Une pression adéquate des pneus et des semelles en bon état constituent des éléments essentiels pour garantir une bonne adhérence, particulièrement sur les surfaces mouillées ou non revêtues. Une pression trop basse pourrait mener à de l'aquaplanage et à une surchauffe des pneus, alors qu'une pression trop élevée peut réduire l'efficacité du VSS.

Virages serrés

Le système de stabilité du véhicule ne commande ni ne restreint le mouvement du guidon. Il ne peut pas vous empêcher d'entrer brutalement dans un virage très serré. Si vous bougez le guidon rapidement et de façon trop prononcée, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule, de faire un tête-à-queue, de renverser le véhicule ou de faire des tonneaux.

Vitesse excessive

Le VSS ne commande pas la vitesse du véhicule, à part quand le SCS intervient lors d'un virage. Le VSS ne peut empêcher le véhicule de prendre trop rapidement un virage. Si vous conduisez trop vite dans ces conditions, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule même avec le VSS.

Poids excessif

Ne jamais charger le véhicule au-delà des valeurs spécifiées.

Charge maximale permise	
F3-S	199 kg (438 lb)
F3-T	199 kg (438 lb)
F3 Limited (modèles australiens)	170 kg (375 lb)
F3 Limited (tous les autres modèles)	209 kg (461 lb)

Aide au démarrage en côte (HHC)

Ce véhicule est équipé de la fonction d'Aide au démarrage en côte (HHC).

En marche avant et pour monter une pente depuis l'arrêt, le système de capteur de vitesse du véhicule (VSS) maintient les freins pendant une seconde après le relâchement de la pédale de frein. Il desserre aussi automatiquement les freins dès que le conducteur appuie sur l'accélérateur, selon ce qui se produit en premier.

Il en va de même en marche arrière et lors de la descente d'une pente à partir de l'arrêt.

REMARQUE :

Une pente minimum de 5 % est requise pour activer le contrôle du dispositif anti-recul.

Cette fonction est automatique et ne nécessite aucune intervention de la part du conducteur.

REMARQUE :

La fonction HHC est active pendant 1 seconde au lâcher de la pédale de frein.

Système de servodirection dynamique (DPS)

Le système de servodirection dynamique DPS assure une assistance variable, contrôlée par ordinateur, par le biais d'un moteur électrique, en vue d'optimiser le degré d'intervention du conducteur sur la direction.

L'assistance fournie par le DPS dépend du couple exercé sur le guidon, de l'angle de braquage et de la vitesse du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche arrière, l'assistance sera réduite de beaucoup au fur et à mesure que la vitesse augmente.

COMPRENDRE LES RISQUES DE LA ROUTE

Avant de circuler avec ce véhicule à trois roues, regardez la capsule vidéo sur la sécurité, lisez la carte de sécurité et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit.

Pensez au risque d'être blessé ou tué dans un accident, réfléchissez aux moyens de réduire ce risque et à votre intention de prendre ce risque.

Plusieurs facteurs contribuent aux risques auxquels vous êtes confronté. Vous pouvez contrôler certains de ces facteurs, mais d'autres, tel le comportement des autres conducteurs, sont hors de votre contrôle.

Voici certains des facteurs pouvant avoir un effet sur vos risques :

Type de véhicule

Différents types de véhicules varient en termes de taille, visibilité et maniabilité, et offrent un degré de protection différent.

Ce véhicule est petit et manœuvrable. Bien que cette maniabilité puisse permettre d'éviter les accidents, sa petite taille vous rend moins visible et augmente le risque d'accident avec d'autres usagers de la route. Dans certaines circonstances, le Ryker risque moins d'être impliqué dans un accident qu'une motocyclette. Par exemple, vous risquez moins de renverser le véhicule si vous circulez à basse vitesse. Cependant, dans d'autres circonstances, le véhicule a plus de chances d'être impliqué dans un accident. Notamment, comme le véhicule est plus large, vous ne pouvez circuler dans des ouvertures aussi petites que ne le fait une motocyclette.

Dans le cas des voitures et des camions, leur structure vous protège des dangers de la route et en cas de collision. De plus, les passagers peuvent se protéger avec leur ceinture de sécurité. Sachez que circuler sur un Ryker est plus risqué que de se trouver à bord d'une voiture et que le risque de

blessure est comparable à celui lié à la conduite d'une motocyclette.

Tout comme en motocyclette, vous pouvez réduire le risque de blessure grâce à un casque et des vêtements de protection appropriés.

Habilités et jugement

Tout conducteur détient un certain contrôle sur les risques qu'il court sur la route.

Les conducteurs qui développent de bonnes habiletés auront une plus grande maîtrise de leur véhicule.

Ne vous fiez pas à votre expérience de conduite de motocyclettes, voitures, VTT, motoneiges ou tout autre type de véhicule pour conduire ce véhicule.

Apprenez comment ce véhicule est différent. Lisez ce Guide du conducteur et regardez la vidéo de sécurité accessible à l'adresse suivante :

[HTTPS://CAN-AM.BRP.COM/
ON-ROAD/CA/FR/
PROPRIETAIRES/
INFORMATION-SUR-LA-SECURI
TE.HTML](https://can-am.brp.com/on-road/ca/fr/proprietaires/information-sur-la-securite.html)

Ou utilisez le code QR suivant:



Si possible, suivez un cours de formation. Familiarisez-vous avec les commandes et exercez-vous à faire les exercices avec précision et confiance avant de circuler sur les voies publiques.

Lorsque vous circulez sur les routes, commencez par des situations moins exigeantes (circulation légère, vitesse peu élevée, temps clément, aucun passager) et, au fur et à mesure que

vous développez des habiletés, circulez dans des situations plus exigeantes. Planifiez d'avance afin d'éviter de vous retrouver dans une situation qui dépasse vos capacités ou qui est plus hasardeuse que vous ne l'aimeriez.

Même les conducteurs d'expérience provoquent des accidents. Par exemple, vous courez davantage le risque d'être impliqué dans un accident si vous usez de vos habiletés pour faire des manœuvres extrêmes ou des cascades. Un conducteur averti fait preuve de jugement et utilise ses habiletés pour accroître sa marge de sécurité et minimiser le risque. Apprenez les techniques de conduite défensive dans la rubrique *Stratégies de conduite*.

Utilisateur

Il est essentiel que le conducteur soit alerte, sobre et physiquement capable de conduire. Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Si vous utilisez le véhicule lorsque vous êtes en état d'ébriété, fatigué ou avec des facultés affaiblies, le risque d'accident est plus grand.

L'alcool, la drogue, les médicaments, la fatigue, la somnolence et les émotions constituent tous des facteurs qui peuvent altérer votre capacité de conduire de façon sécuritaire. À l'instar de la conduite d'une motocyclette, la conduite de ce véhicule constitue une activité plus exigeante que celle d'une automobile. Elle nécessite une bonne forme physique et mentale. Utiliser le véhicule seulement lorsque vous êtes alerte et sobre s'avère la pratique la plus sécuritaire. Si vous consommez de l'alcool, vos facultés sont affaiblies même si votre taux d'alcoolémie est inférieur à la limite permise.

Pour circuler avec votre véhicule, vous devez être physiquement apte à

actionner toutes les commandes, à tourner le guidon au bout de sa course, à monter sur le véhicule et à en descendre, et à scruter l'environnement tout en conduisant votre véhicule.

Il est également important que votre passager soit alerte, sobre et physiquement capable de bien se tenir et de s'agripper en plus d'être apte à réagir adéquatement lors de virages, sur des cahots ainsi que lors d'accélération ou d'arrêts.

État du véhicule

Gardez votre véhicule en bon état.

Effectuez la vérification de préutilisation et l'entretien régulier. Vérifiez s'il y a des messages sur le tableau de bord multifonction lorsque vous démarrez le véhicule et abordez tout problème avant de partir en randonnée.

Toujours utiliser l'indicateur multifonction avec une extrême prudence. Une attention prolongée à l'affichage pendant la conduite augmente considérablement le risque d'accident.

États de la route et conditions météorologiques

La circulation dense, la mauvaise visibilité ou les surfaces présentant peut d'adhérence augmentent les risques. Choisissez des routes appropriées à vos compétences et au niveau de risque que vous être prêt à prendre.

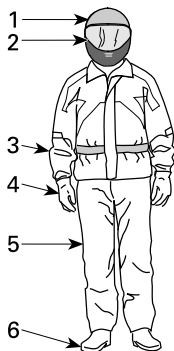
VÊTEMENTS DE CONDUITE

La conduite de ce véhicule exige le même équipement de protection qu'une motocyclette. Bien que ce véhicule soit plus stable qu'une motocyclette à basse vitesse, vous pouvez tout de même être éjecté.

L'information contenue dans cette section se base sur des conseils donnés aux motocyclistes par la Motorcycle Safety Foundation (MSF).

Dans le cas d'un accident, les vêtements de protection peuvent prévenir ou réduire les blessures. Ces vêtements améliorent votre confort et vous protègent des intempéries.

Les vêtements de protection recommandés pour le conducteur et le passager incluent des bottes résistantes couvrant jusqu'au dessus de la cheville et dotées d'une semelle adhérente, un pantalon, un manteau, des gants pleine longueur et, surtout, un casque approuvé avec visière qui protège les yeux.



1. Casque homologué
2. Lunettes de protection ou visière
3. Manteau
4. Gants
5. Pantalon
6. Bottes couvrant jusqu'au dessus de la cheville

Porter des vêtements de protection appropriés peut réduire la gravité des blessures subies par le conducteur et le passager en cas d'accident.

Casques

Le casque protège la tête et le cerveau des blessures. Le casque protège également le visage du passager contre les chocs avec l'arrière du casque du conducteur. Même le meilleur casque qui soit n'offre aucune garantie contre les blessures. Toutefois, les statistiques démontrent que les casques réduisent significativement les risques de lésions au cerveau. Donc, il faut être prudent et porter un casque lors des randonnées.

Choix d'un casque

Assurez-vous que votre casque est conforme aux normes dans votre État, province ou pays.

Le casque intégral procure la meilleure protection contre les impacts puisqu'il couvre toute la tête et le visage. Il peut également protéger contre les débris, cailloux, insectes, etc.

Le demi-casque protège également. On le fabrique avec les mêmes composants de base; il ne protège cependant pas le visage ou le menton comme le fait le casque intégral. Si vous portez un demi-casque, y fixer une visière ou mettre des verres de protection.

ATTENTION

Les lunettes optiques ou de soleil ne suffisent pas à protéger les yeux des motocyclistes. Celles-ci peuvent se fracasser ou être projetées. De plus, elles ne protègent pas adéquatement des débris et des projectiles.

Utilisez des visières, des verres de protection ou des lunettes teintées le jour seulement; ne les portez pas le soir ou lorsqu'il fait sombre. Ne les portez pas s'ils risquent de nuire à la distinction des couleurs.

Autre équipement de randonnée

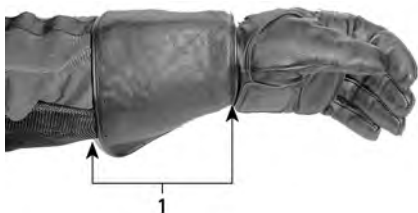
Équipement pour les pieds

Les orteils doivent toujours adéquatement recouvertes. Des bottes résistantes couvrant jusqu'au dessus de la cheville vous protègent de différentes menaces, telles que les cailloux projetés et les brûlures du tuyau d'échappement.

Évitez les longs lacets qui peuvent s'entremêler dans le levier de changement de vitesses, la pédale de frein ou d'autres pièces. Les semelles de caoutchouc et les talons plats sont plus stables sur les repose-pieds.

Gants

Des gants qui recouvrent entièrement les mains protègent celles-ci du vent, du soleil, de la chaleur, du froid et les projections. Des gants bien ajustés contribueront à améliorer votre prise sur le guidon et à réduire la fatigue des mains. Des gants robustes renforcés vous protégeront les mains en cas de chute. Les gants spécialement conçus pour les motocyclistes comportent des coutures extérieures pour prévenir les irritations et sont courbés afin d'offrir une prise naturelle des poignées. Si les gants sont trop épais, ils peuvent nuire à la conduite du véhicule. Des manchettes empêchent l'air froid de s'y infiltrer et protègent les poignets.



1. Manchette

Vestes, pantalons et combinaisons de randonnée

Portez un manteau et un pantalon ou une combinaison. Avec des vêtements de protection de motocyclettes de qualité, vous serez à l'aise et ne serez pas distrait lorsque vous aurez à affronter les éléments. En cas d'accident, de l'équipement de protection approprié fait avec des matériaux résistants peut contribuer à prévenir ou à réduire les blessures. Certains vêtements comprennent du rembourrage ou empiècements rigides qui peuvent réduire davantage le risque de blessures en cas d'accident. Un pantalon protège des brûlures sur les pièces chaudes.

Les vêtements de protection vendus aux motocyclistes s'ajustent bien et offrent la meilleure protection. Ceux-ci sont conçus pour s'adapter à la position de conduite du véhicule. Les manches et les jambes sont plus longues et offrent plus d'espace au niveau des épaules. Les ensembles de motocyclettes sont offerts en une ou deux pièces.

Le cuir constitue un bon choix puisqu'il est résistant et protège du vent ainsi que des blessures. D'autres vêtements résistants à l'abrasion faits de tissus synthétiques constituent également d'excellents choix. Ne portez pas de vêtements amples ou longs, tel un foulard, qui peuvent s'entremêler dans les pièces mobiles.

Les rabats et les fermetures protègent du vent. Un manteau à fermeture éclair protège davantage du vent qu'un manteau à boutons ou à boutons-pression. Un rabat par-dessus la fermeture éclair offre une protection supplémentaire. Un manteau à poignets et à taille à ajustement serré empêchera le vent de s'infiltrer. Un col ample peut battre au vent et vous irriter la peau ou vous distraire.

Dans le cas des randonnées dans des conditions hivernales, assurez-vous de vous protéger des risques d'hypothermie. L'hypothermie, état où la température du corps s'abaisse, peut provoquer une perte de concentration, réduire le temps de réaction et nuire à la précision des mouvements musculaires. Dans des conditions froides, de l'équipement de protection, comme une veste coupe-vent et des vêtements isothermes, est indispensable. Même s'il ne fait pas très froid, vous pouvez avoir froid à cause du vent.

Un équipement de protection approprié pour des conditions hivernales peut toutefois être trop chaud lors des arrêts. C'est pourquoi il est important de s'habiller en couches qui peuvent facilement être enlevées au besoin. L'ajout d'un survêtement coupe-vent à l'équipement de protection peut contribuer à protéger du froid.

Vous pouvez également être plus visible grâce aux vêtements de protection. Des vêtements de couleurs vives constituent un excellent choix. Si vous portez un manteau foncé, vous pouvez mettre un gilet réflecteur bon marché par-dessus. Vous pouvez également apposer du ruban réflecteur sur les vêtements que vous portez régulièrement.

Protection contre la pluie

Dans des conditions humides, un ensemble de pluie ou imperméable est recommandé. Pour les randonnées de longue durée, il est recommandé de transporter un ensemble de pluie. Un conducteur au sec sera beaucoup plus à l'aise et alerte qu'un conducteur qui est mouillé et qui a froid.

Des ensembles une ou deux pièces sont disponibles et ceux conçus spécialement pour la motocyclette conviennent le mieux. Des couleurs très visibles telles que le jaune et l'orange constituent des choix

judicieux. Une taille élastique, des pantalons et des manches longues s'avèrent des caractéristiques essentielles. Le manteau devrait avoir un col haut à glissière ainsi qu'un rabat sur l'ouverture. Lorsque vous faites l'achat d'un ensemble de pluie, songez à acheter également des gants et des bottes imperméables.

Souvenez vous que, s'il pleut, mieux vaut ne pas conduire. Si vous devez conduire malgré la pluie, vous aurez peut-être à arrêter si de l'eau s'accumule sur la chaussée.

Protection de l'ouïe

À long terme, l'exposition au vent et au bruit du moteur peut entraîner une perte auditive. Des dispositifs de protection auditive portés correctement tels que des bouchons d'oreilles peuvent aider à prévenir la perte auditive. Vérifiez les lois locales avant d'utiliser des dispositifs de protection auditive.

HABILETÉS REQUISES ET EXERCICES

Avant de prendre la route avec ce véhicule, vous devez développer vos habiletés et établir des stratégies pour gérer les risques routiers.

Si vous avez de l'expérience à motocyclette ou avec d'autres véhicules motorisés, soyez attentifs aux différences de fonctionnement et de performance spécifiques à ce véhicule.

Grâce aux exercices suivants vous vous familiariserez avec le fonctionnement de base du véhicule. Faites un exercice à la fois jusqu'à ce que vous les réussissiez tous avec beaucoup de contrôle.

La présente section comprend les exercices suivants :

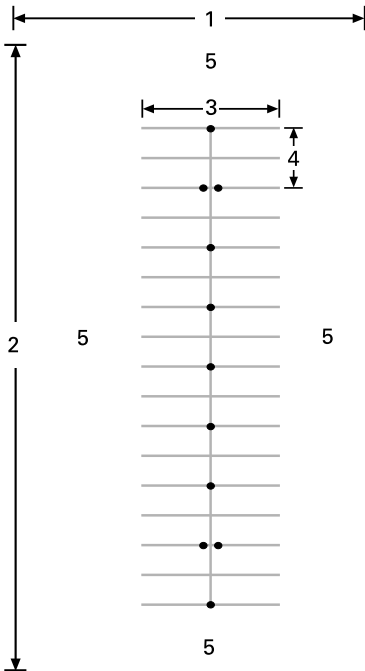
1. Accélération du régime du moteur et utilisation de l'interrupteur d'arrêt du moteur
2. Démarrages, arrêts et manœuvres de base
3. Arrêt du moteur tout en étant en mouvement
4. Virages de base
5. Freinages brusques
6. Esquives
7. Commande de sens de marche
8. Contournement des obstacles
9. Fonctionnement en marche arrière.

Choix d'une aire d'exercice

Faites ces exercices sur une chaussée revêtue, mesurant au moins 30 x 76 m (100 x 250 pi) et fermée à la circulation. Un parc de stationnement fermé, bien délimité sans obstacle (lampadaires, bordures, etc.) constitue un bon endroit. Prenez garde à l'huile laissée par les voitures en stationnement. Cherchez un stationnement vide hors des heures d'achalandage, tel le stationnement d'une école, d'une église, d'un centre communautaire ou d'un centre commercial. Ne vous exercez pas sur un terrain privé.

Après avoir trouvé un endroit convenable, obtenez la permission du propriétaire pour vous y exercer. S'il y a des obstacles, tels des lampadaires ou des îlots, assurez-vous qu'ils n'entravent pas les parcours illustrés ci-dessous.

Gardez le schéma de base ci-dessous en tête lorsque vous vous préparez à vous exercer. Les espaces de stationnement larges de 3 m (10 pi) sont indiqués dans les schémas pour plus de commodité, mais vous pouvez aussi utiliser un espace ayant d'autres dimensions. Si le parc de stationnement que vous choisissez est dépourvu de lignes ou si les espaces de stationnement sont beaucoup plus larges ou étroits que sur le schéma, servez-vous des dimensions ci-dessous. Marquez-les au moyen d'un ruban de mesure et de craie, de cônes ou de cartons à lait contenant de l'eau ou du sable.



PARC DE STATIONNEMENT TYPIQUE

1. Au moins 30 m (100 ft)
2. Au moins 75 m (250 ft)
3. 12 m (40 ft)
4. 6 m (20 ft)
5. Aire ouverte

Même dans un parc de stationnement fermé, faites attention à la circulation. Vérifiez devant, derrière et de chaque côté avant de faire un exercice. Vérifiez également s'il y a des enfants ou des animaux à proximité.

Préparation pour la conduite

Connaissez l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes du véhicule. Consultez la section *Informations sur le véhicule*.

Ajustez le guidon, les repose-pieds et la pédale de frein en fonction du conducteur. Consultez la rubrique *Ajustement des composants de contrôle* dans la section *Équipement*.

Procédez à l'inspection avant de faire démarrer le moteur. Reportez-vous à la section *Inspection avant la conduite*.

Démarrez et arrêtez toujours le moteur conformément aux directives de la rubrique *Démarrage et arrêt du moteur* dans la rubrique *Procédures de base*.

Position de conduite

Une bonne position de conduite vous permettra de manœuvrer le véhicule plus facilement. Maintenez toujours les mains et les pieds en place pour que vous puissiez facilement manipuler les commandes. Généralement, le poignet et le bras devraient être alignés (dans cette position, vous pourrez maintenir la manette d'accélérateur au niveau voulu). Les bras devraient être détendus et légèrement pliés. Gardez le dos droit et la tête ainsi que les yeux relevés. Gardez les pieds sur les repose-pieds près des commandes.

Ne conduisez jamais le véhicule si vous n'êtes pas en position appropriée, même sur une courte distance.



POSITION DE CONDUITE NORMALE

Exercices pratiques

1) Faites révolutionner le moteur et appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur

Objectif

- Vous familiariser avec le fonctionnement de l'accélérateur à rotation.
- Vous familiariser avec le son du moteur à différents régimes. Cet exercice vous aidera à savoir quand passer à un rapport supérieur et inférieur en fonction du son du moteur.
- Vous habituer à utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Consignes

- Mettez la transmission au POINT MORT, engagez le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein avec le pied droit. Vérifiez sur le groupe d'indicateurs multifonctions que la position NEUTRE est sélectionnée. Si la première vitesse est engagée, le véhicule commencera à avancer dès que vous mettez les gaz.
- Surveillez le tachymètre et tournez la manette d'accélérateur (abaissez votre poignet) à quelques reprises pour augmenter le régime moteur à un maximum de 4 000 tr/min. Exercez-vous à actionner l'accélérateur en douceur, en restant à environ 3 000 tr/min, puis à relâcher l'accélérateur. Tant que la transmission est au point mort, la puissance ne sera pas transmise à la roue arrière.
- Utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation du véhicule. Appuyez sur l'interrupteur avec le pouce droit tout en gardant la main sur la poignée.

Conseils pour s'exercer davantage

- Exercez-vous à appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur sans le regarder.

2) Démarrages, arrêts et manœuvres de base

But

- Apprendre à maîtriser l'accélérateur et à mettre le véhicule en mouvement.
- S'habituer à décélérer et à freiner à basse vitesse.

Consignes

Si vous semblez perdre la maîtrise du véhicule lorsque vous vous exercez, relâchez l'accélérateur pour cesser d'accélérer et appuyez sur la pédale de frein au besoin pour ralentir. Vous pouvez également appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation.

2a) Actionnez l'accélérateur et relâchez-le aussitôt

Consignes

Pour commencer, actionnez l'accélérateur brièvement, relâchez-le et laissez-vous avancer.

- Démarrez le moteur et dégagez le levier de position de stationnement.
- En enfonçant la pédale de frein, poussez sur le levier sélecteur pour enclencher la marche avant.
- Relâchez le frein.
- Actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Dès que vous commencez à avancer, relâchez l'accélérateur et laissez-vous avancer, puis enfoncez la pédale de frein pour arrêter. Répétez l'exercice jusqu'au bout du parcours.
- Pour faire demi-tour au bout du parcours, arrêtez, tournez le guidon vers la droite jusqu'au bout, actionnez brièvement l'accélérateur puis relâchez-le, et laissez-vous avancer pour prendre le virage. Vous devrez peut-être accélérer brièvement plus d'une fois pour compléter le virage. Arrêtez

une fois que vous êtes de nouveau en ligne droite dans l'autre sens.

- Continuez à vous exercer jusqu'à ce que vous soyez habitué à actionner et à relâcher l'accélérateur.

2b) Tenez l'accélérateur, relâchez-le et arrêtez tous les 12 m (40 ft)

Ensuite, vous tiendrez l'accélérateur un peu plus longtemps, puis vous arrêterez tous les 12 m (40 ft) (toutes les balises/ toutes les quatre lignes).

- Encore une fois, actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Cette fois-ci, continuez à tenir l'accélérateur.
- Lorsque vous arrivez au bout de la zone de friction, relâchez l'accélérateur et appuyez sur le frein pour arrêter.
- Faites demi-tour au bout du parcours comme dans l'exercice précédent, mais cette fois-ci, ne relâchez pas l'accélérateur durant le virage. Prenez soin de garder la même position sur l'accélérateur pendant tout le virage. Arrêtez une fois que vous êtes de nouveau en ligne droite dans l'autre sens.

2c) Tenez l'accélérateur, relâchez-le et arrêtez en fin de parcours

Utilisez ensuite tout le parcours; n'arrêtez qu'aux extrémités. Actionnez l'accélérateur avec modération.

3) Arrêt du moteur tout en étant en mouvement

But

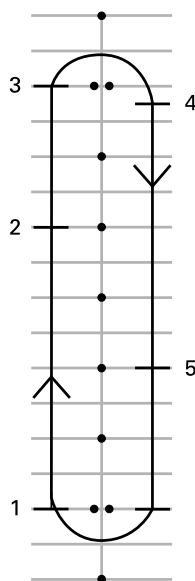
- Vous familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur alors que vous êtes en mouvement pour que vous sachiez comment le véhicule réagirait si vous aviez à l'utiliser.

Consignes

- À mi-chemin sur une ligne droite et alors que vous roulez à 8 km/h (5 MPH), mettez l'interrupteur d'allumage du moteur à la position « OFF » et laissez rouler et ralentir lentement jusqu'à l'arrêt complet.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Tentez d'augmenter votre vitesse (jusqu'à un maximum de 20 km/h (12 MPH) avant d'utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

REMARQUE :

Le véhicule ne démarrera avec une vitesse engagée que si la pédale de frein est enfoncée.



1. Démarriage
2. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur
3. Allez au bout du parcours, arrêtez et tournez comme précédemment
4. Arrêtez
5. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur

Redémarrez le moteur et passez à l'exercice suivant.

4) Virages de base

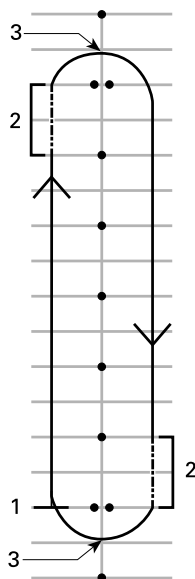
But

- Vous habituer à être en contrôle dans les virages.

Consignes

Cet exercice ressemble à celui que vous avez fait auparavant, mais au lieu d'arrêter lors de chaque virage, vous effectuerez votre virage à basse vitesse.

- Circulez sur une ligne droite. Tenez-vous à une certaine distance des cônes de façon à pouvoir faire un virage large à la fin du parcours.
- À l'approche d'une courbe, ralentissez jusqu'à 8 km/h (5 MPH) en relâchant l'accélérateur et en appuyant sur le frein, si besoin.
- Maintenez l'accélérateur pour conserver une vitesse basse.
- Orientez le regard vers la courbe.
- Tournez le guidon dans le sens de la courbe; tirez sur la poignée intérieure et poussez la poignée extérieure. Prenez garde d'actionner l'accélérateur.
- Il peut être utile de vous pencher vers l'avant et la courbe, ce qui peut vous aider à tourner le guidon plus facilement.
- Redressez le guidon après le virage et continuez de circuler sur le parcours.



1. Démarrage
2. Zone de friction
3. Apex

REMARQUE :

Motocyclistes - Négocier un virage et tourner ne s'effectuent pas de la même façon avec ce véhicule par rapport à une motocyclette. Comme ce véhicule ne s'incline pas lorsqu'il tourne, il peut être utile de transférer le poids de votre corps vers l'intérieur du virage pour garder une position confortable. Vous devrez déployer plus de force pour tourner votre guidon que celui d'une motocyclette. Cependant, il est plus facile de freiner tout en tournant que sur une motocyclette.

Conseils pour s'exercer davantage

- Lorsque vous êtes habitué de tourner dans un sens, faites le parcours dans l'autre sens. Prenez garde de trop tourner l'accélérateur lors des virages à gauche.
- Arrêtez à l'apex du virage pour connaître la sensation de freiner dans une courbe ou un virage.



POSITION DE CONDUITE DANS LES VIRAGES

5) Freinages brusques

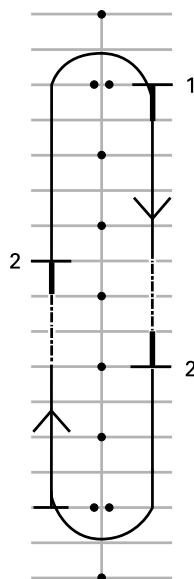
But

- Vous familiariser avec la capacité de freinage du véhicule.
- Apprendre à freiner aussi vigoureusement que possible.

Consignes

Cet exercice ressemble à un exercice précédent, mais maintenant vous freinerez plus énergiquement pour obtenir le freinage le plus puissant possible. Le système de freinage antiblocage (ABS) empêche les roues de se verrouiller et vous aide à garder la maîtrise du véhicule lorsque vous freinez vigoureusement. Relâchez toujours l'accélérateur pour réaliser un freinage brusque. Si vous actionnez l'accélérateur et freinez en même temps, votre distance de freinage sera plus grande.

- Démarrez au début du parcours et accélérez jusqu'à 8 km/h (5 mi/h). À mi-chemin sur le parcours, relâchez complètement l'accélérateur et freinez énergiquement. Ne pompez pas les freins; le système ABS empêchera les roues de se verrouiller.
- Ne baissez pas la tête ni les yeux, gardez le guidon droit et ne relâchez pas le frein tant que le véhicule ne s'est pas immobilisé.
- Recommencez. Accélérez davantage et freinez plus vigoureusement.



1. Démarrage
2. Arrêtez

Conseils pour s'exercer davantage

- Exercez-vous à jeter un coup d'œil aux rétroviseurs avant de freiner vigoureusement.

6) Esquives

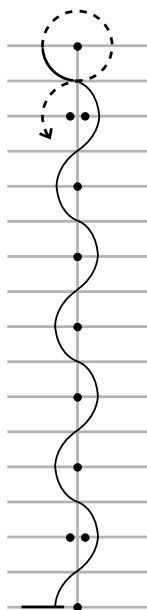
But

- Acquérir de l'expérience en matière de maniabilité du véhicule et de position de conduite.

Consignes

Esquive 6 m (20 ft)

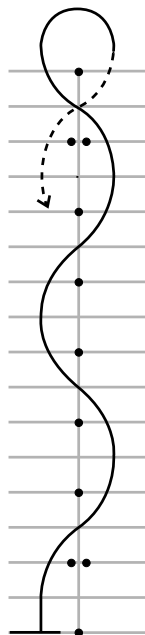
1. Faites une esquive à chaque balise ou aux deux espaces de stationnement. Commencez par circuler à basse vitesse pour vous habituer à changer de direction.
2. Inclinez le corps vers le virage et tirez sur la poignée intérieure/poussez la poignée extérieure pour tourner le guidon dans le sens de la courbe.



1. Démarrage

Esquive 12 m (40 ft)

Une fois que vous êtes habitué, faites des esquives de 12 m (40 ft) aux deux balises ou aux quatre espaces de stationnement.



1. Démarrage

Conseils pour s'exercer davantage

- Selon votre aisance, vous pouvez augmenter progressivement votre vitesse jusqu'à 16 - 19 km/h (10 - 12 mi/h) entre les balises, mais ralentissez pour faire demi-tour au bout du parcours.

7) Changement de vitesse

Lorsque vous êtes en randonnée, vous devez changer les vitesses pour faire correspondre le régime du moteur à la vitesse à laquelle vous circulez. Les vitesses inférieures servent pour les basses vitesses du véhicule et les vitesses supérieures servent pour les vitesses plus élevées, comme la transmission manuelle d'une voiture ou d'un camion.

La transmission rétrograde automatiquement lorsque le régime moteur descend en dessous de 1800 tr/min.

Objectif

- Apprendre à passer à une vitesse supérieure ou inférieure.

Consignes

Cet exercice ressemble à celui que vous avez fait auparavant, mais vous passerez maintenant à une vitesse supérieure tout en circulant sur le parcours, puis vous arrêterez au bout de ce dernier. Pour faire l'exercice, vous pouvez circuler dans les allées du parc de stationnement plutôt que dans les espaces de stationnement.

7a) Exercez-vous à utiliser la commande de changement de vitesse à l'arrêt

Premièrement, alors que vous êtes à l'arrêt, exercez-vous à changer de vitesse une position à la fois (marche arrière, point mort et première). Ensuite, exercez-vous à :

- Passer de la marche arrière jusqu'en première vitesse.
- Passer de la première vitesse jusqu'en marche arrière.
- Refaites l'exercice jusqu'à ce que vous soyez habitué.

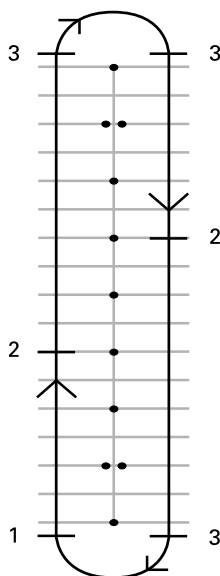
7b) Passage de la première à la deuxième vitesse

- Dans la ligne droite, accélérez jusqu'à ce que le régime moteur atteigne 3000 tr/min.
- Pousser la commande de changement de vitesse vers l'avant pour passer en deuxième vitesse. Il n'est pas nécessaire de relâcher l'accélérateur pour changer de vitesse.
- Lorsque vous êtes habitué, s'il y a assez d'espace, tournez d'avantage l'accélérateur pour accélérer en deuxième vitesse.

Une fois arrivé au bout du parcours, arrêtez :

- Relâchez l'accélérateur.
- Actionnez le frein.

- La transmission rétrograde automatiquement lorsque la vitesse diminue. Si vous désirez rétrograder manuellement, tirez la commande de changement de vitesse vers vous.



1. Démarrage
2. Passez en seconde à 25 km/h (16 MPH)
3. Arrêtez

7c) S'il y a assez d'espace, exercez-vous à rétrograder en première alors que le véhicule est en mouvement

Sur le parcours :

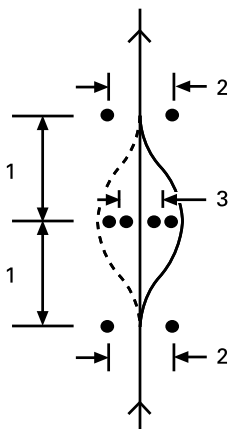
- Tirez la commande de changement de vitesse vers vous sans relâcher l'accélérateur.
- Le freinage moteur est plus important lorsqu'on rétrograde sans utiliser l'accélérateur.

7d) Autres vitesses

S'il y a assez d'espace, exercez-vous à passer à une vitesse supérieure. Procédez de la même façon et passez à une vitesse supérieure ou inférieure une vitesse à la fois.

REMARQUE :

Le fait d'actionner un peu plus l'accélérateur lorsqu'on rétrograde peut aider à faire correspondre le régime du moteur à la vitesse du véhicule plus rapidement, ce qui rendra la rétrogradation plus harmonieuse. Si on n'actionne pas l'accélérateur lorsqu'on rétrograde, le freinage moteur ralentira le véhicule. Cela peut vous aider à ralentir, mais n'oubliez pas que le VSS ne contrôle pas le freinage moteur. Si vous passez à une vitesse trop basse lorsque vous circulez à haute vitesse, le pneu arrière peut se bloquer et vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule, le renverser ou faire des tonneaux, particulièrement dans les virages.



1. 6 m (20 ft)
2. 3 m (10 ft)
3. 2,5 m (8 ft)

8) Contournement des obstacles**But**

- Familiarisez avec votre véhicule, en apprenant à exécuter des manœuvres soudaines.
- Essayer différentes façons de freiner et de contourner des obstacles.

Consignes

Vous devrez modifier votre parcours pour effectuer cet exercice. Placez vos balises conformément au schéma suivant. Ne vous servez pas d'objets fixes, durs ou lourds comme balises pour faire cet exercice.

- Circulez entre les deux cônes à environ 8 km/h (5 mi/h) et maintenez cette vitesse tout au long de l'exercice.
- Contournez les cônes.
- Sortez par la seconde série de deux cônes.
- Répétez l'exercice plusieurs fois. Contournez les obstacles dans les deux directions.

Conseils pour s'exercer davantage

- Vous pouvez augmenter progressivement votre vitesse d'entrée (jusqu'à un maximum de 13 à 19 km/h (8 à 12 mi/h) et essayer quelques variations. Par exemple, approchez-vous plus rapidement puis ralentissez à l'arrivée du parcours, tirez sur le levier d'embrayage et freinez tout en contournant les cônes, etc.
- Pour ajouter un élément de surprise à l'exercice, un assistant peut décider dans quelle direction vous devez contourner l'obstacle ou si vous devez plutôt vous arrêter. L'assistant doit se tenir à une distance sécuritaire, au-delà de l'aire d'exercice par exemple. Lorsque vous atteignez la première série de cônes, l'assistant peut vous indiquer de la main dans quelle direction contourner l'obstacle ou si vous devez vous arrêter.
- Exercez-vous à jeter un coup d'œil aux rétroviseurs avant de contourner un obstacle.

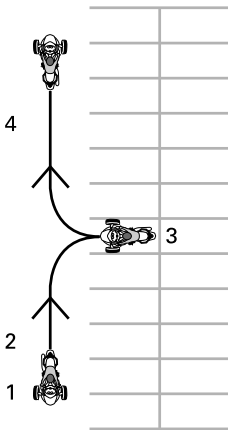
9) Fonctionnement en marche arrière

But

- Vous familiariser avec le manie- ment du véhicule et son rayon de braquage en marche arrière.

Consignes

- Passez en marche arrière. Consul- tez la rubrique *fonctionnement en marche arrière* dans *Procédures de base*.
- Assurez-vous que la voie est libre. Continuez de regarder derrière vous. Prenez garde de ne rien frapper avec les roues avant lorsque vous reculez. Ralentissez et arrêtez normalement; pour ce faire, relâchez l'accélérateur et uti- lisez le frein.
- Reculez de quelques pieds à la fois, puis arrêtez.
- Reculez lentement sur de courtes distances.
- Une fois que vous êtes habitué à reculer, garez-vous à reculons conformément au schéma suivant.



1. Démarrage
2. Marche arrière
3. Arrêtez
4. Avant

Développement d'habiletés de conduite avancées

Lorsque vous avez acquis les habile- tés de base, vous pouvez commencer à développer des habiletés avancées. Apprenez d'abord les *Stratégies de conduite* dans la section suivante. Vous pourrez ensuite circuler sur les routes dans des conditions présentant peu de risques.

Commencez par circuler dans des conditions faciles :

- Courtes distances
- Température clémente
- Circulation légère
- De jour
- À basse vitesse
- Sans passager.

Vous pourrez graduellement passer à des conditions qui vous mettront da- vantage à l'épreuve au fur et à mesure que vous développerez vos aptitudes.

STRATÉGIES DE CONDUITE

Cette section comprend des conseils pour réduire les risques d'utilisation. Plusieurs de ces conseils sont semblables à ceux relatifs à l'utilisation des motocyclettes.

L'information contenue dans cette section se base sur des conseils donnés aux motocyclistes par la Motorcycle Safety Foundation (MSF). Or, même les motocyclistes d'expérience devraient la lire puisque certains conseils diffèrent pour les véhicules à trois roues.

Planifiez votre randonnée

Vérifiez toujours les conditions météorologiques avant de partir en randonnée. Apportez l'équipement approprié à toutes les conditions.

Tracez votre itinéraire et conduisez dans des conditions qui conviennent à votre niveau d'habiletés.

Le véhicule est équipé d'un réservoir de carburant de 20 l (5,3 gal (liq., US)). Lorsque le voyant de bas niveau d'essence clignote, allez faire le plein le plus tôt possible. Prévoyez arrêter pour faire le plein durant la randonnée surtout si vous vous trouvez dans un endroit peu peuplé.

Conduite défensive

À l'instar de la motocyclette, la conduite défensive est cruciale pour éviter les accidents. Demeurez alerte en tout temps. N'arrêtez jamais de scruter les environs y compris derrière vous. Anticipez constamment les dangers potentiels, planifiez à l'avance et gardez suffisamment de distance et de temps pour éviter des problèmes. Ne supposez pas que les autres usagers de la route vous verront ou observeront les règles de la route.

Distance entre les véhicules

Lorsque vous circulez dans des conditions idéales, vous devriez toujours garder l'équivalent d'une distance d'au

moins deux secondes entre vous et le véhicule devant vous. Pour ce faire, vous devez passer un point fixe sur la route deux bonnes secondes après le véhicule devant vous.

Lorsque la distance de freinage est plus longue ou que la visibilité est réduite, suivez de plus loin pour plus de sécurité. Or, la distance de freinage est plus longue sur des surfaces glissantes, sur des pentes ou lorsqu'on transporte une charge. La visibilité peut être réduite s'il y a du brouillard, lors de virages ou la nuit.

Regardez au loin

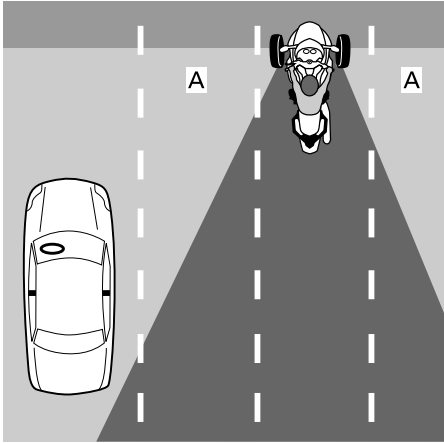
En plus de garder une bonne distance avec le véhicule devant vous, regardez au loin et prévoyez votre trajectoire plus longtemps à l'avance.

Planifiez votre trajectoire au moins quatre secondes à l'avance. Surveillez si elle présente des risques, soit sur la route soit s'y engageant.

Scrutez la trajectoire que vous comptez prendre 12 secondes au loin pour repérer toutes situations périlleuses avant qu'elles ne se produisent. Par exemple, jetez un coup d'œil aux intersections pour voir si d'autres véhicules ou des piétons peuvent s'engager. Soyez prêt à réagir si une telle situation se produisait.

Surveillez derrière vous et de chaque côté

Des véhicules ou d'autres dangers peuvent surgir de tous les sens. Soyez conscient de ce qui vous entoure en tout temps. Vérifiez fréquemment les rétroviseurs pour voir derrière vous. Tournez souvent la tête pour surveiller votre angle mort.



1. Angles morts du conducteur

Lorsque vous freinez, faites particulièrement attention aux véhicules derrière vous qui peuvent ne pas pouvoir freiner aussi rapidement que vous.

Restez aux aguets

Soyez conscient de ce qui vous entoure et ne fixez pas le regard à un seul endroit. Surveillez constamment la route, les panneaux de signalisation routière et les autres dispositifs ainsi que les autres véhicules. Regardez dans tous les sens à proximité et au loin.

Anticipez les problèmes

Si vous remarquez un danger potentiel, préparez-vous à l'éviter. Pour ce faire, vous aurez peut-être à modifier votre vitesse ou position ou encore à changer de voie. Soyez prêt à faire une manœuvre évasive telle qu'une esquive ou un freinage s'il y a un obstacle devant vous. Laissez-vous suffisamment de temps et d'espace pour réagir.

Soyez visible

Les autres usagers de la route ont tendance à ne pas apercevoir les véhicules plus petits telles les

motocyclistes. Faites en sorte d'être bien visible.

Pour être plus visible pour les autres usagers de la route

Feux et réflecteurs

Assurez-vous que les phares, les phares de jour et les feux arrière fonctionnent adéquatement. Votre véhicule est muni de réflecteurs sur ses ailes, de chaque côté et à l'arrière. Assurez-vous que tous les réflecteurs sont propres, intacts et présents.

Servez-vous des feux de route aussi souvent que possible, de jour comme de soir. Utilisez les feux de croisement pour éviter d'éblouir les autres usagers de la route la nuit ou lorsque trop de lumière est réfléchi, s'il y a du brouillard par exemple.

Signaux

Utilisez les clignotants pour signaler vos intentions. Les clignotants de ce véhicule s'éteignent automatiquement, mais ils peuvent ne pas s'éteindre automatiquement après un virage léger. Assurez-vous que les clignotants sont éteints après avoir terminé votre manœuvre. Les laisser allumés pourrait semer la confusion chez les autres usagers de la route.

Dans la mesure du possible, faites clignoter les feux d'arrêt avant de ralentir ou lorsque vous êtes arrêté à une intersection; cela avisera les gens derrière vous.

Vous pouvez également klaxonner pour faire part aux autres usagers de la route que vous êtes là.

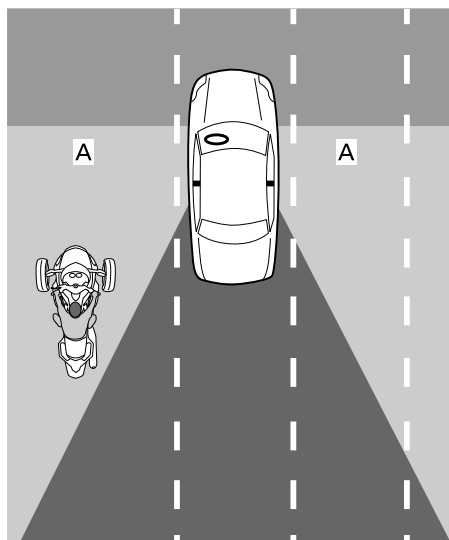
Ne présumez pas que les autres usagers de la route verront vos feux et clignotants ou qu'ils entendront le klaxon.

Modèles australiens

Au besoin, utilisez les feux de détresse pour être plus visible.

Angles morts

Ne restez pas dans l'angle mort des autres véhicules. Placez-vous pour que les autres conducteurs devant vous vous voient dans leurs rétroviseurs. Dans certains cas, comme lorsque vous suivez un camion ou un autobus, restez plus loin derrière le véhicule devant vous.



A. Angles morts des autres véhicules

Heure et conditions météorologiques

Lorsqu'il fait sombre, comme la nuit, au crépuscule ou à l'aube, ou que le temps est pluvieux ou brumeux, on vous verra plus difficilement. Les autres usagers de la route peuvent avoir de la difficulté à vous voir s'ils sont éblouis par le soleil et la lumière du crépuscule ou de l'aube.

Vêtements

Vous serez plus visible si vous portez des couleurs vives ou des rubans réfléchissants.

Soyez prudent même lorsque les autres usagers de la route vous voient

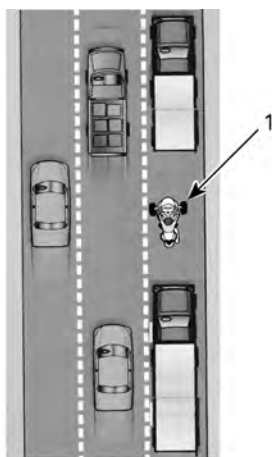
Même lorsque les autres semblent vous voir, ils peuvent tout de même conduire de façon que vous risquiez d'avoir un accident. Conduisez de façon défensive et ne présumez pas que les autres conduiront de façon sécuritaire.

Position dans la voie

Normalement, vous devez positionner le véhicule au centre de la voie. Cette position maintient les pneus avant dans la voie. Cette position procure également un écart additionnel avec les véhicules circulant dans les autres voies, ce qui réduit le vent généré par de gros véhicules et le risque de collision avec les véhicules circulant en bordure de leur voie. De plus, elle garde les roues avant hors de la zone glissante au centre de la voie, ce qui maintient la capacité de freinage et la maniabilité. Si vous avez l'habitude de conduire une voiture, sachez que vous vous tenez au centre du véhicule et que la perspective est différente.

Vous pouvez vous déplacer vers la partie gauche ou droite de la voie, pour éviter les dangers, garder une distance par rapport aux autres véhicules ou gérer les virages. Vous pouvez également vous déplacer vers la partie gauche ou droite de la voie pour avoir une meilleure vue ou être vu par d'autres véhicules. En raison du siège centré et de la largeur du véhicule, il peut être plus difficile de bien voir la circulation même si vous êtes en bordure de la voie. Vous devrez peut-être garder une plus grande distance derrière des véhicules larges et hauts. Évitez de placer une roue au-delà de la voie pour mieux voir la circulation. Pour que les conducteurs devant vous voient, vous devez voir leurs rétroviseurs. Lorsque vous êtes suivi par un gros véhicule, les véhicules

dépassant celui-ci ne vous verront peut-être pas facilement si vous n'êtes pas à gauche de la voie.



1. Véhicule sur la gauche de la voie

Comme ce véhicule est plus large qu'une motocyclette, le nombre de positions qu'il peut prendre sur la voie est moindre. Lorsque vous circulez sur la droite ou la gauche de la voie, gardez les roues avant dans la voie.

Sur les routes à plusieurs voies, choisissez une voie qui convient à la vitesse à laquelle vous circulez par rapport aux autres et tenez compte de votre capacité à voir et à être vu ainsi qu'aux issues possibles pour faire des manœuvres évasives (telle une embardée dans une autre voie ou sur l'accotement).

Situations de conduite courantes

Intersections

Les intersections, même de petites intersections avec ruelles et voies d'accès pour autos, constituent un risque supplémentaire puisque vous y croisez d'autres véhicules. Surveillez toujours la circulation dans toutes les directions: devant, derrière, à gauche et à droite.

Lorsque vous arrêtez à une intersection, restez au centre de la voie même si vous vous préparez à tourner. Vous serez ainsi plus visible et vous découragerez peut-être les autres usagers de la route de tenter de vous contourner. Surveillez les véhicules qui s'approchent derrière vous. Faites clignoter les feux arrière alors qu'ils s'approchent. Soyez prêt à vous déplacer au besoin pour éviter une collision.

Changements de voie et dépassements

Souvenez-vous que ce véhicule est plus large qu'une motocyclette et qu'il nécessite un espace latéral plus large pour dépasser un autre véhicule. De plus, comme le véhicule est moins visible qu'une voiture, il est très important de signaler votre intention de changer de voie à l'avance ainsi que de vérifier les rétroviseurs et angles morts. Éteignez les clignotants une fois le changement de voie fait; ceux-ci ne s'éteindront pas automatiquement après un changement de voie car le guidon ne tourne pas assez.

Ne circulez jamais sur la ligne entre deux voies (séparant les voies). Le véhicule est trop large.

Ne circulez jamais sur l'accotement pour dépasser un véhicule. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si une des roues quitte la route.

Virages

Souvenez-vous de ralentir, de regarder et de poursuivre votre mouvement jusqu'à la sortie d'un virage.

- **Ralentissez** : Réduisez la vitesse avant d'emprunter un virage en relâchant l'accélérateur ou en appliquant les freins. Amorcez le virage à une vitesse que vous pourrez maintenir tout au long du virage. Bien que ce véhicule freine plus facilement dans les virages qu'une

motocyclette, il est tout de même important de ralentir avant d'amorcer un virage plutôt que de freiner tout en tournant. De l'adhérence est requise autant pour freiner que pour tourner. Plus vous avez besoin d'adhérence pour freiner, moins il en reste pour tourner en même temps.

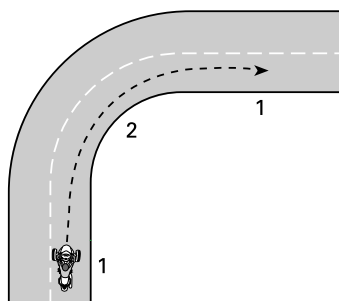
Lorsque vous négociez une courbe ou que vous tournez trop rapidement, vous remarquerez que la roue avant intérieure se soulève et vous ressentirez et entendrez le VSS réduire la puissance provenant du moteur. Bien que le VSS puisse vous aider à garder la maîtrise du véhicule, il est possible de faire un tête-à-queue ou des tonneaux si vous tournez brusquement et rapidement.

- **Regardez** : Soyez attentif tout au long du virage et restez aux aguets. Évaluez tous les éléments du virage le plus rapidement possible (caractéristiques de la surface, rayon de la courbe, conditions de circulation) pour avoir le temps de prendre des décisions en matière de vitesse, de position et de trajectoire. Il est parfois bénéfique de tourner la tête dans le sens du virage pour avoir un bon aperçu de ce dernier.
- **Dirigez** : Tournez le guidon pour orienter le véhicule dans le sens du virage. Contrairement à une motocyclette, vous n'avez pas à contre-braquer ce véhicule et il n'adopte pas une position inclinée. Vous sentirez une force latérale vous poussant vers l'extérieur du virage, vous aurez peut-être à transférer votre poids vers l'intérieur du virage pour être à l'aise. Vous devrez déployer plus de force pour tourner votre guidon que celui d'une motocyclette.

Courbes

Parce que ce véhicule est plus étroit qu'une voiture, vous pouvez vous déplacer d'un côté à l'autre dans une courbe pour adoucir la trajectoire dans la courbe. Cependant, le véhicule étant plus large qu'une motocyclette, la possibilité de mouvement latéral est donc moindre; il est important que vous vous assuriez que les roues avant restent dans la voie.

Dans les courbes régulières, la position extérieure, intérieure, extérieure constitue la meilleure trajectoire.



TRAJECTOIRE POUR LES COURBES RÉGULIÈRES

1. à l'extérieur
2. Intérieure (apex)

Pentes

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule peut se mettre à rouler peu importe le rapport auquel se trouve la transmission. L'embrayage est toujours désengagé lorsque le véhicule est arrêté; la transmission ne retiendra donc pas le véhicule en place. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous êtes arrêté dans une pente. Pour mettre le véhicule en mouvement dans une pente, appuyez sur la pédale de frein tout en actionnant l'accélérateur. Relâchez la pédale de frein lorsque vous sentez que l'embrayage est engagé.

Randonnées de nuit

En plus d'utiliser les feux et clignotants pour que les autres usagers de

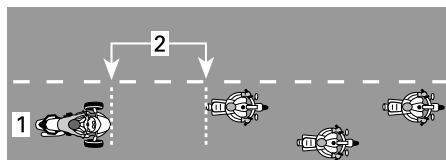
la route vous voient, tenez compte de votre capacité à voir la nuit. Utilisez les feux de route si c'est possible. Évitez de rouler plus vite que le point où la distance d'éclairage est inférieure à la distance de freinage. Vous pouvez également vous servir des phares des autres véhicules pour voir la route au loin.

Ne portez pas de lentilles ni de visières teintées ou de couleur la nuit et assurez-vous que votre visière n'est pas égratignée ou tachée.

Randonnées en groupe

Circulez en file indienne seulement. Ne partagez pas la voie, même avec une motocyclette.

Lorsque vous circulez avec des motocyclettes, suivez la motocyclette devant vous à une distance adéquate, même si elle se trouve d'un côté de la voie. Dans les courbes, ne suivez pas la trajectoire des motocyclettes. Dans les courbes, les motocyclettes peuvent se rapprocher considérablement de la bordure de la voie. Si vous faites de même avec ce véhicule, la roue avant risque de sortir de la voie. Il est possible que les motocyclettes puissent négocier des courbes plus rapidement que ce véhicule. N'essayez pas de négocier une courbe à la même vitesse.



POSITION DE CONDUITE EN GROUPE

1. Centre de la voie
2. Distance de 2 secondes

Sur les routes sinueuses, les conducteurs de ce véhicule peuvent se fatiguer plus rapidement que les motocyclistes. Ne vous forcez pas à

suivre les motocyclistes; arrêtez-vous si vous êtes fatigué.

États de la route et obstacles

Glace, neige et gadoue

Ne circulez pas sur la glace, la neige ou la gadoue. Même avec le VSS, les roues n'adhéreront pas à ces surfaces. Ce véhicule est plus susceptible qu'une voiture de faire un tête-à-queue sur des surfaces glissantes.

Gravier, terre battue et sable

Sur les routes couvertes de gravier, de terre battue ou de sable, soyez très prudent et réduisez votre vitesse, surtout dans les courbes. Ces surfaces n'offrent pas autant d'adhérence que les routes revêtues et vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule, même avec le VSS.

Chaussée humide et flaques d'eau

Normalement, vous pourrez garder la maîtrise sur une chaussée humide pourvu que celle-ci ne soit pas recouverte d'une couche d'eau (flaques ou ruissellements d'eau). À l'instar d'autres véhicules, ce véhicule peut faire de l'aquaplanage si vous roulez trop vite. Cependant, l'aquaplanage du véhicule se produit à des vitesses inférieures que la plupart des voitures et des motocyclettes. Vous risquez davantage de faire de l'aquaplanage plus l'accumulation d'eau est importante. Prêtez attention aux éclaboussures des autres véhicules; cela vous donnera une idée de la quantité d'eau accumulée.

Lorsque le véhicule fait de l'aquaplanage, une ou plusieurs roues sont au-dessus de l'eau et n'adhèrent plus à la chaussée. S'il s'agit de la roue arrière, vous la sentirez patiner latéralement. Les roues qui font de l'aquaplanage n'ont pas suffisamment d'adhérence pour contrôler le

véhicule. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule ou faire un tête-à-queue et le VSS ne permettra pas de garder la maîtrise.

Évitez les flaques ou ruissellements d'eau importants et ralentissez ou gardez-vous sur l'accotement lors de pluie torrentielle. Si vous devez circuler sur de l'eau, ralentissez le plus possible avant de l'atteindre.

Faites l'essai des freins après avoir traversé de l'eau. Au besoin, utilisez-les à plusieurs reprises pour que la friction les assèche.

Des pneus bien entretenus réduiront le risque d'aquaplanage. Maintenez toujours la pression des pneus à :

Consultez la rubrique *Pression des pneus* dans la section *Procédures d'entretien*

REMARQUE :

La différence de pression entre les pneus avant droit et gauche ne doit pas dépasser 3,4 kPa (0,5 lbf/po²).

Remplacez immédiatement un pneu qui a atteint l'indicateur d'usure; vous réduirez ainsi le risque d'aquaplanage.

Le centre de la voie peut être particulièrement glissant lorsqu'il commence à pleuvoir puisque l'huile et la saleté se mélangent à l'eau. Après une averse, de l'eau peut s'accumuler dans les ornières ou une chaussée usée. Évitez de circuler sur ces surfaces présentant peu d'adhérence. Dans la mesure du possible, assurez-vous que les pneus avant se situent là où la chaussée présente la meilleure adhérence.

Utilisation hors route

N'utilisez pas ce véhicule hors route. Le véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les surfaces accidentées, peu adhérentes, inégales qui

caractérisent l'utilisation hors route. Vous pouvez facilement rester pris, perdre la maîtrise du véhicule ou faire des tonneaux. De plus, il peut être illégal de circuler hors route dans certaines régions.

Obstacles, nids-de-poule et cahots

Autant que possible, évitez les obstacles, les nids-de-poule et les cahots. Si vous ne pouvez les éviter, ralentissez autant que vous le pouvez avant de les atteindre, puis relâchez les freins pour les franchir.

Dans le cas d'obstacles ou de cahots larges, abordez-les de front si possible; ainsi les pneus avant les franchiront simultanément. Lorsque les deux roues avant franchissent un obstacle, un cahot ou un nid-de-poule, levez-vous un peu sur les repose-pieds et laissez les jambes amortir le choc. Préparez-vous à ce que la roue arrière franchisse l'obstacle.

Dans le cas d'obstacles, de cahots ou de nids-de-poule plus étroits, il est préférable que la roue arrière les franchisse. Si une roue avant les franchit, agrippez fermement le guidon, prenez garde d'appuyer sur l'accélérateur et soyez prêt à modifier votre trajectoire au besoin.

Si vous franchissez un obstacle, un cahot ou un nid-de-poule important, l'impact peut faire bondir le véhicule et vous frapper, vous éjecter ou vous faire perdre la maîtrise du véhicule ou encore vous faire faire un tête-à-queue ou des tonneaux.

Si vous ne pouvez arrêter le véhicule avant un obstacle, tournez pour éviter la collision. Contournez-le et freinez en même temps au besoin.

S'il y a un gros animal sur la route, tel qu'un chevreuil, mieux vaut arrêter et attendre que l'animal s'en aille ou circulez lentement.

Si un chien vous poursuit, ralentir et rétrograder alors que le chien s'approche, puis accélérer lorsque le chien s'apprête à vous rejoindre constitue une bonne façon de rester maître de la situation.

Urgences au cours d'une randonnée

Une défaillance du véhicule ou un imprévu peut survenir au cours d'une randonnée. Si le véhicule est bien entretenu, il y aura moins de risque de défaillance. Soyez tout de même prêt à faire face aux urgences.

- Gardez toujours le Guide du conducteur dans le véhicule.
- Observez les précautions suivantes lorsque vous arrêtez :
 - S'il y a un accotement revêtu, signalez votre intention de vous y garer, quittez la voie à la même vitesse que la circulation, puis immobilisez le véhicule.
 - Si l'accotement n'a pas de revêtement, signalez votre intention de vous éloigner de la voie, ralentissez jusqu'à atteindre une vitesse sécuritaire avant d'immobiliser le véhicule hors de la voie.
 - Laissez le clignotant en marche pour accroître votre visibilité.
 - Sur les modèles munis de feux de détresse, allumez ces feux pour accroître votre visibilité.
- Si vous possédez un téléphone cellulaire ou un autre dispositif de communication, chargez-le à pleine capacité avant de longues randonnées.
- Si vous avez un accident, BRP vous recommande fortement de faire transporter votre véhicule (consultez *Transport du véhicule*) chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche afin de le faire inspecter et d'assurer votre sécurité avant de le réutiliser.

Bris d'un pneu

Si le bris d'un pneu ou une crevaillon survient soudainement, agrippez fermement le guidon, ralentissez graduellement et dirigez-vous à un endroit où vous pourrez arrêter de façon sécuritaire. Évitez de freiner brusquement, de rétrograder ou de faire des virages serrés. Si un pneu avant fait défaut, le véhicule peut avoir tendance à tirer du côté du bris. Vous devez continuer d'agripper fermement le guidon pour diriger le véhicule. Consultez la section *Dépannage* pour savoir comment réparer un pneu.

TRANSPORT D'UN PASSAGER OU D'UNE CHARGE

Charges maximales

Respectez les charges maximales en matière d'utilisateurs et de charges.

Charges maximales		
Limite de charge du véhicule (comprend le poids du conducteur, du passager, de toute charge et de tout accessoire ajouté)	F3 Limited (modèles australiens)	170 kg (375 lb)
	F3 Limited (tous les autres modèles)	209 kg (460 lb)
	F3-S F3-T	199 kg (438 lb)
Compartiment de rangement avant	Tous les modèles	6,8 kg (15 lb)
Chaque valise	F3-T F3 Limited	6,8 kg (15 lb)
Compartiment de rangement supérieur (avec porte-bagages supérieur installé)	Édition spéciale	6,8 kg (15 lb)
Compartiment de rangement supérieur (sans porte-bagages supérieur)	F3 Limited	9 kg (20 lb)

Utilisation avec un surplus de poids

Le transport d'un passager ou d'une charge lourde influence la maniabilité du véhicule en raison du surplus de poids et de la répartition de poids modifiée.

1. Vous ne pourrez accélérer aussi rapidement. Donnez-vous plus de temps et d'espace pour effectuer un dépassement.
2. Vous ne pourrez freiner aussi rapidement. Distancez-vous davantage (au moins trois secondes) du véhicule en avant de vous. Distancez-vous encore davantage si les conditions ne sont pas idéales (mauvaise visibilité, chaussée en mauvais état).
3. Vous ne pourrez négocier les virages de façon aussi serrée ou à des vitesses aussi élevées. Ralentissez davantage qu'à la normale avant de tourner et évitez de négocier des virages serrés.
4. Le véhicule peut être moins stable. Le risque de le renverser ou de faire des tonneaux au cours de manœuvres extrêmes est accru lorsqu'une charge est haute ou plus loin vers l'arrière (un passager par exemple).

REMARQUE :

L'efficacité du VSS est réduite lorsqu'on conduit le véhicule avec une charge dépassant le maximum permis.

Transport d'un passager

Cette section s'applique à tous les modèles F3, y compris les modèles S, si une trousse passager complète BRP est installée.

Ce véhicule est conçu pour transporter un seul passager, assis derrière le conducteur. Ne transportez jamais plusieurs passagers.

Ne transportez aucun passager tant que vous n'êtes pas habitué à circuler seul dans différentes conditions et que vous ne maîtrisez pas bien le véhicule.

Il est important que votre passager soit alerte, sobre et capable d'atteindre les repose-pieds ainsi que les poignées de maintien, et qu'il puisse maintenir son équilibre et bien s'agripper lors de manœuvres soudaines. Il doit également éviter de distraire le conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter de passager sans que des poignées pour passager ne soient installées sur le véhicule.

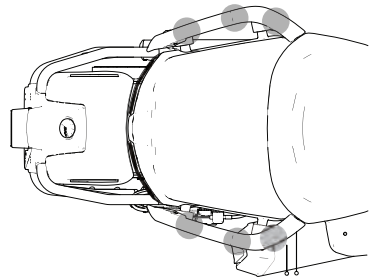
Assurez-vous que votre passager porte les vêtements de protection appropriés. Il doit se vêtir des mêmes vêtements de protection que le conducteur, particulièrement d'un casque. BRP recommande de porter un casque intégral, parce que le passager risque de se frapper le visage contre l'arrière du casque du conducteur en cas de freinage soudain.

Appliquez le frein et laissez la transmission au point mort tant que le passager n'est pas en position de conduite.

Avant de partir, enseignez-lui les principes de base de la randonnée. Faites-lui observer les règles suivantes :

1. Maintenir une bonne position de conduite.
2. Tenir les poignées du passager et garder les pieds sur les repose-pieds en toutes circonstances, même si le siège est muni d'un dossier accessoire. Le passager ne doit pas se retenir au conducteur car celui-ci pourrait ne pas être en mesure de résister à la force latérale générée par les deux personnes. Les poignées de

maintien peuvent être agrippées de différentes façons pour accroître le confort durant les manœuvres. (par ex. une main sur le coin avant et l'autre sur le coin arrière opposé dans les virages, les deux mains vers l'avant ou l'arrière dans d'autres situations).



DIFFÉRENTES POSITIONS DES MAINS SUR LES POIGNÉES DE MAINTIEN

AVIS

Ne jamais utiliser les poignées de maintien pour attacher, soulever ou transporter le véhicule.

3. Ne pas s'approcher du tuyau d'échappement, de la roue arrière et de la courroie d'entraînement.
4. Éviter de se retourner ou de se pencher à moins que ce ne soit pour maintenir l'équilibre dans un virage. Lors d'une manœuvre inopinée, un passager qui n'est pas dans une position de randonnée appropriée risque davantage d'être éjecté.
5. Observer la route et réagir adéquatement aux conditions routières imminentes. Au besoin, se pencher dans les virages pour contrer la force latérale. Se lever légèrement sans verrouiller les coudes pour franchir un obstacle, un nid-de-poule ou un cahot.
6. Évitez d'accélérer, de freiner ou de tourner brusquement surtout si votre passager est inexpérimenté. Des manœuvres soudaines et

inopinées peuvent le faire tomber du véhicule.

Rangement de la charge

Vous pouvez transporter des paquets ou objets dans le compartiment de rangement avant, la boîte à gants, le compartiment de rangement supérieur et les sacoches arrière. Ne transportez pas de charges ailleurs à moins que votre véhicule ne soit muni d'accessoires approuvés par BRP.

AVERTISSEMENT

Ne jamais attacher une charge au siège du passager, sinon le PRS (détecteur de passager) sera actionné, ce qui aura pour effet de faire passer le calibrage du VSS de 1 à 2 passagers. Les interventions du VSS pourraient être plus fortes que prévues si le conducteur est seul et qu'il n'y a qu'une charge sur le siège du passager.

Compartiment de rangement

Vous pouvez ranger des objets légers dans le compartiment de rangement avant et les valises arrière. Ne chargez pas plus de 6.8 kg (15 lb) dans chaque compartiment de rangement, même si les objets l'autorisent. N'y rangez jamais d'objets inflammables, tels que de l'essence.

Assurez-vous que l'attache du compartiment de rangement avant et les couvercles des valises sont bien enclenchés avant de partir en randonnée.

Tractage d'une remorque

IMPORTANT

Seuls les modèles T et Limited sont construits pour tracter une remorque.

Le système de stabilité du véhicule (VSS) de ces véhicules intègre un programme qui permet de tracter une remorque BRP tout en maintenant un contrôle approprié de la stabilité du véhicule.

Utilisez uniquement une remorque BRP conçue spécifiquement pour ce véhicule ou une remorque équivalente approuvée par BRP. Cela est important pour que la remorque et le véhicule restent stables pendant la conduite et ne perturbent pas le fonctionnement du système de stabilité du véhicule (VSS).

AVIS

L'utilisation d'un faisceau de fils non recommandé peut provoquer une panne de système électrique.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un autre type de remorque, le véhicule peut subir des dommages ou le fonctionnement du VSS peut être inapproprié. L'utilisation du régulateur de vitesse n'est pas recommandée lorsqu'on tire une remorque. Une remorque modifie le comportement du véhicule selon son poids et la répartition de ce poids.

- **Donnez-vous plus de temps et d'espace pour effectuer un dépassement.**
- **Donnez-vous une plus grande distance de freinage.**
- **Suivez le véhicule en avant de vous de plus loin.**
- **Réduisez votre vitesse et ralentissez davantage avant de tourner et évitez les virages serrés.**
- **Le risque de basculer ou de faire des tonneaux est plus grand lorsqu'on fait ces manœuvres.**

Les vents latéraux et la turbulence de l'air qui surviennent lorsqu'on croise un autre véhicule ou qu'on se fait dépasser peuvent avoir un effet sur la direction et faire valser la remorque. Pour réduire au minimum ce phénomène, maintenez une vitesse constante et ne faites pas de mouvements ni de freinages brusques.

Réduisez votre vitesse avant d'amorcer un virage.

Lors de la prise de virage, élargissez le rayon de braquage. Effectuer un virage avec une remorque requiert davantage d'espace.

Tentez de prévoir avancer pour éviter d'avoir à reculer avec une remorque.

Reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider. Exercez-vous d'abord dans un espace ouvert. Se reporter à la section *Habiletés requises et exercices*.

Dans la mesure du possible, évitez de faire une embardée, d'effectuer des tours et des virages brusques et abrupts et de freiner de façon soudaine. La remorque pourrait alors se placer en portefeuille ou se retourner. Une remorque vide est moins stable. En accélérant, il est normal que les changements de vitesse se fassent à un régime plus élevé pour éviter que la charge sur le moteur soit excessive.

AVIS

Évitez de faire patiner la roue arrière. Des cailloux peuvent être projetés sur la remorque et risquent de l'endommager.

Limites de charge de l'attelage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne mettez jamais de cargaisons sur le couvercle de la remorque car cela augmente le risque qu'elle bascule. Rangez et fixez toute cargaison à l'intérieur de la remorque.

Observez les limites de charge et utilisez l'équipement approprié.

Caractéristiques de remorquage

Charge admissible au timon	18 kg (40 lb)
Poids maximal remorqué (remorque et cargaison)	182 kg (400 lb)

REMARQUE :

Pour plus d'informations sur la charge maximale dans la remorque, reportez-vous aux informations du fabricant de la remorque.



1. Poids maximal du timon
2. Poids maximal remorqué

La charge admissible au timon s'applique lorsque la remorque est chargée. Vous pouvez utiliser une balance pour mesurer la charge au timon lorsque la remorque n'est pas fixée au véhicule. Si la remorque n'est pas pleine, mettez la cargaison vers l'avant de la remorque puis, si la charge au timon est atteinte, placez le reste de la cargaison vers l'arrière. La distribution du poids a un effet sur la

charge au timon. Redistribuez le poids dans la remorque en fonction de la charge admissible au timon. Si la charge au timon est trop élevée, le contrôle de la direction est réduit. Si la charge au timon est trop basse, la remorque est instable et valse.

AVERTISSEMENT

Excéder la charge admissible au timon aura un effet sur la maniabilité et la performance du véhicule. La maniabilité du véhicule, sa stabilité, son accélération et la distance de freinage varient lorsqu'on tire une remorque. Il est important de charger la remorque correctement et de bien répartir le poids. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Assurez-vous que la cargaison est bien fixée et qu'elle est adéquate-ment répartie avant d'utiliser le véhicule. Fixez toujours la cargaison le plus bas possible dans la remorque afin de minimiser l'effet d'un centre de gravité élevé. À défaut de respecter ces recommandations, la maniabilité du véhicule peut être altérée entraînant une perte de la maîtrise du véhicule.

AVIS

Tirez une cargaison dont le poids dépasse la charge admissible risque d'endommager le véhicule ou la remorque. Évitez de transporter des objets lourds à rebords tranchants qui peuvent abîmer la remorque. Fixez la cargaison dans la remorque au moyen de sangles appropriées ou d'un filet pour l'immobiliser.

au bras oscillant du véhicule et est solidement fixé à l'essieu de roue.

AVIS

L'utilisation d'un attelage non homologué peut entraîner une défaillance du bras oscillant arrière.

Câbles de sécurité

Attachez toujours les câbles de sécurité lorsque vous tirez une remorque. Assurez-vous qu'ils sont bien fixés à la remorque ainsi qu'à l'attelage et qu'ils se croisent sous le timon. Laissez assez de jeu dans les câbles pour que la remorque puisse suivre dans les virages. Lorsque la remorque et le véhicule sont en ligne droite, assurez-vous que les câbles ne traînent pas par terre.

Attelage

N'utilisez qu'un attelage BRP ou un attelage équivalent approuvé par BRP. L'attelage BRP s'adapte parfaitement

AUTO-ÉVALUATION DE VOS CONNAISSANCES

L'évaluation qui suit vous donne une idée de l'information que vous devriez avoir apprise à la lecture du présent guide. Elle ne comprend pas toute l'information importante, mais elle vous permettra de déterminer si, en général, vous comprenez le véhicule et son fonctionnement.

Voir les *RÉPONSES* (PAGE 112) *RÉPONSES* à la suite de l'évaluation.

Questionnaire

1. Si vous voulez arrêter rapidement, appuyez sur la pédale de frein et engagez le frein de stationnement.

Vrai

Faux

2. Vous devez effectuer une vérification de préutilisation hebdomadaire.

Vrai

Faux

3. Le VSS vous permet d'utiliser le véhicule par tous les temps.

Vrai

Faux

4. Vous ne devez remplacer les pneus que par ceux approuvés par BRP et vendus chez un concessionnaire Can-Am sur route autorisé.

Vrai

Faux

5. Il est important que votre passager soit alerte et sobre.

Vrai

Faux

6. Nommez 6 vêtements de protection qui réduisent le risque de blessure.

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

6) _____

7. Les vêtements de protection sont essentiels pour prévenir et réduire les blessures, pour assurer votre confort et pour assurer une protection contre les éléments.

Vrai

Faux

8. Lequel des composants suivants ne constitue pas une commande du véhicule ?
- a. Guidon
 - b. Manette d'accélérateur
 - c. Levier de frein avant
9. Vous devez laisser les feux de croisement allumés dans le jour pour plus de visibilité.

Vrai

Faux

10. Vous devez positionner le véhicule au centre de la voie.

Vrai

Faux

11. Contrairement à la motocyclette conventionnelle, vous pouvez freiner et tourner en même temps.

Vrai

Faux

12. Dans des conditions normales d'utilisation, vous devez suivre à une distance d'au moins _____.

- a. 1 seconde
- b. 2 secondes
- c. 3 secondes

13. Vous ne devez jamais transporter aucun liquide inflammable tel que de l'essence avec ce véhicule ou dans un compartiment de rangement, même si le liquide est dans un contenant approuvé.

Vrai

Faux

14. Donnez 5 façons d'être plus visible pour les autres usagers de la route.

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____

15. Lorsque vous freinez sur des surfaces présentant peu d'adhérence, vous devez pomper les freins pour garder la maîtrise du véhicule.

Vrai

Faux

16. La charge maximale du véhicule inclut le conducteur, le passager, la charge transportée et tous les accessoires

Vrai

Faux

17. Le véhicule peut tracter une remorque en toute sécurité.

Vrai

Faux

18. Quand la configuration du véhicule le permet, le passager peut se retenir fermement après le conducteur.

Vrai

Faux

19. La conduite d'un véhicule à trois roues est aussi sécuritaire que celle d'une voiture.

Vrai

Faux

20. L'ABS vous permet d'enfoncer fermement la pédale de frein sans que les roues ne se bloquent.

Vrai

Faux

Réponses

1. Faux

Pour arrêter rapidement, n'appuyez que sur la pédale de frein. N'utilisez jamais le frein de stationnement lorsque le véhicule est en mouvement.

2. Faux

Vous devez faire une inspection de préutilisation avant chaque randonnée.

3. Faux

Le système de stabilité du véhicule (VSS) n'aide pas à garder le contrôle du véhicule sur la glace et dans la neige, la neige mouillée et l'eau en quantité suffisante pour causer l'aquaplanage du véhicule. La performance du VSS est aussi compromise à cause de l'adhérence moindre des pneus quand il fait froid ou quand le véhicule circule sur des routes non asphaltées.

4. Vrai

5. Vrai

6. 1) Casque

2) Lunettes de protection ou visière

3) Manteau

4) Gants

5) Pantalon

6) Chaussures fermées, préférablement au-dessus de la cheville.

7. Vrai

8. c. Levier de frein avant

Le véhicule n'est pas muni d'un levier de frein avant.

9. Faux

Vous devriez utiliser les feux de route pendant le jour.

10. Vrai

11. Faux

Au besoin, vous pouvez freiner et tourner simultanément bien que, en général, il soit préférable de freiner avant de tourner.

12. b. 2 secondes

Dans des conditions normales d'utilisation, vous devriez suivre à une distance de deux secondes.

13. Vrai

- 14.** 1) Vérifier si les feux et les réflecteurs sont propres.
 2) Autant que possible, allumer les feux de route.
 3) Utiliser les clignotants.
 4) Faire clignoter les feux d'arrêt avant de ralentir.
 5) Utiliser les feux de détresse au besoin.
 6) Se servir du klaxon pour aviser les autres de sa présence.
 7) Évitez de circuler dans les angles morts des autres.
 8) Porter des vêtements de couleurs vives ou réfléchissants.

15. Faux

Vous devez appuyer sur la pédale de frein et la maintenir dans cette position ; ne les pompez pas. Le véhicule est muni d'un système ABS qui empêche les roues de se verrouiller.

16. Vrai

17. Faux

18. Faux

Le passager doit s'agripper aux poignées de maintien.

19. Faux

Dans les voitures et les camions, la structure du véhicule vous protège. De plus, les passagers peuvent se protéger avec leur ceinture de sécurité. Vous devez vous attendre à ce que la conduite d'un véhicule à trois roues soit beaucoup plus risquée que celle d'une voiture. Le risque de blessures s'apparente à celui d'une motocyclette.

20. Vrai

INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE

Ce véhicule fournit des messages de sécurité importants.

Lisez et comprenez les messages de sécurité sur l'écran tactile ainsi que l'étiquette suspendue et toutes les étiquettes de sécurité du véhicule.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Message de sécurité important avant le départ

Un message de sécurité important s'affiche sur l'écran tactile chaque fois que le véhicule est prêt à démarrer.

Lisez-le attentivement pour comprendre toute son importance.

Pour lire la totalité du message, faites-le défiler sur l'écran à l'aide de votre doigt.

En appuyant sur le X dans le coin supérieur droit, vous fermez ce message et revenez au message légal.

AVERTISSEMENT

Ce produit Can-Am sur route est un type de véhicule différent. Sa conduite exige des techniques et des connaissances particulières. Sachez ce qui le distingue des autres véhicules. Lisez le Guide du conducteur et regardez la vidéo sur la sécurité en cliquant sur lien du code QR ou visitez le site Web de Can-Am Sur route. Suivez une formation (si disponible). Entraînez-vous, apprenez à maîtriser les commandes et obtenez un permis approprié.

- Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut pas vous empêcher de perdre le contrôle, de vous retourner ou de tomber si vous dépassez les limites de ce véhicule.
- Ne circulez pas sur la glace, la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau
- Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraiser sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Ralentissez lorsque vous devez circuler dans ces conditions.

Portez un casque et un équipement de protection.

- Avec ce type de véhicule, les passagers sont exposés à plus de risques que dans une voiture.
- Même les conducteurs les plus expérimentés peuvent être heurtés par d'autres véhicules ou perdre la maîtrise de leur véhicule.
- Ce véhicule ne vous protégera pas lors d'une collision.

Expliquez au passager :

- Il doit constamment se tenir aux poignées et garder les pieds sur les repose-pieds.
- Regardez la route devant le véhicule. Se pencher dans les virages. Pouvoir réagir aux cahots.

Gardez toujours à l'esprit :

- Freinez avec la pédale de frein.
- Tournez dans le sens du virage; n'essayer pas de contrebraquer.
- Gardez toutes les roues dans la même voie. Roulez toujours en file indienne et ne changez pas de voie.
- Effectuez l'inspection avant randonnée.

Tournez la poignée de l'accélérateur vers l'avant (loin de vous) pour activer le bouton du démarreur.

Étiquette mobile

**WARNING**

This Can-Am On-Road is a different type of vehicle - it requires special skills and knowledge. Learn how this product is different.

Read the operator's guide and watch the safety video using the QR code link or visit Can-Am On-Road web site.

Complete a training course (if available),

practice, become proficient with the controls, and get a proper licence,

Refer to the Safety Card before riding.



Always wear a helmet and riding gear.

With this type of vehicle, riders are exposed to more road risks than in a car. Even skilled operators can be struck by other vehicles or lose control. This vehicle will not protect you in a crash.

Handling limits and road conditions

The Vehicle Stability System (VSS) cannot stop you from losing control, flipping over, or falling off if you exceed this vehicle's limits. Know the limits for different road conditions. Do not ride on ice, snow, or off road. Avoid puddles and running water. This type of vehicle can hydroplane on water and slip on gravel, dirt and sand covered roads. If you must go through these road conditions, slow down.

This hangtag may only be removed by the customer.

704907713

**AVERTISSEMENT**

Ce produit routier est différent.

Il nécessite des habiletés et des connaissances spéciales. Sachez ce qui distingue ce produit Can-Am des autres véhicules.

Lisez le guide du conducteur et visionnez la vidéo de sécurité via le lien QR code ou en visitant le site internet Can-Am On-Road.

Suivez une formation (si disponible), **exercez-vous**, apprenez à maîtriser les commandes et obtenez le permis approprié.

Consultez la carte de sécurité avant de conduire le véhicule.



Portez toujours un casque et des vêtements appropriés.

Sur ce type de véhicule, les utilisateurs sont exposés à davantage de risques routiers qu'en automobile. Même un conducteur habile peut être frappé par un autre véhicule ou perdre le contrôle. Ce véhicule ne vous protégera pas en cas de collision.

Limites de manœuvrabilité et conditions routières

Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut pas vous empêcher de perdre le contrôle, de faire des tonneaux ou de tomber si vous dépassez les limites du véhicule. Apprenez à connaître ces limites dans différentes conditions routières. Ne conduisez pas sur la glace, sur la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraeper sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Si vous devez conduire dans ces conditions, ralentissez. Seul le client doit enlever cette étiquette.

Étiquettes de sécurité

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager et des passants.

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Situé à l'intérieur du compartiment de rangement avant

Amérique du Nord

Modèles S et T



RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT / TIRE AND LOADING INFORMATION

NOMBRE DE PLACES / SEATING CAPACITY	TOTAL	2	AVANT FRONT	1	ARRIÈRE REAR	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 199 kg ou 438 lb
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 199 kg or 438 lb

PNEU / TIRE	DIMENSION / SIZE	PRESSION PNEUS À FROID / COLD TIRE PRESSURE	DIMENSION JANTE / RIM SIZE
AVANT / FRONT	K165/55R15 69H	103 kPa / 15 psi	15 x 5 po
ARRIÈRE / REAR	K225/50R15 84H	193 kPa / 28 psi	15 x 7 po
SECOURS / SPARE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE



F3 C/U 10616 FR

Modèles Li
mited

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT / TIRE AND LOADING INFORMATION

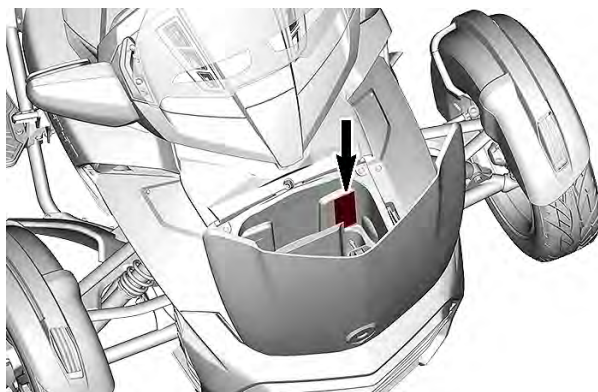
NOMBRE DE PLACES / SEATING CAPACITY	TOTAL	2	AVANT FRONT	1	ARRIÈRE REAR	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 209 kg ou 460 lb
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 209 kg or 460 lb

PNEU / TIRE	DIMENSION / SIZE	PRESSION PNEUS À FROID / COLD TIRE PRESSURE	DIMENSION JANTE / RIM SIZE
AVANT / FRONT	K165/55R15 69H	103 kPa / 15 psi	15 x 5 po
ARRIÈRE / REAR	K225/50R15 84H	193 kPa / 28 psi	15 x 7 po
SECOURS / SPARE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE



F3 LTD CAJ 10619 FR



Situé à l'intérieur du compartiment de rangement avant

Ailleurs qu'en Amérique du Nord

Modèles S
et T
**RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT /
TIRE AND LOADING INFORMATION**

NOMBRE DE PLACES / SEATING CAPACITY	TOTAL	2	AVANT FRONT	1	ARRIÈRE REAR	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 199 kg ou 438 lb
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 199 kg or 438 lb

PNEU / TIRE	DIMENSION / SIZE	PRESSION PNEUS À FROID / COLD TIRE PRESSURE	DIMENSION JANTE / RIM SIZE
AVANT / FRONT	165/55R15 M/C 69H	103 kPa / 15 psi	15 x 5 po
ARRIÈRE / REAR	225/50R15 M/C 84H	193 kPa / 28 psi	15 x 7 po
SECOURS / SPARE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE



F3 INT 10617_FR

Modèles Li
mited
**RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT /
TIRE AND LOADING INFORMATION**

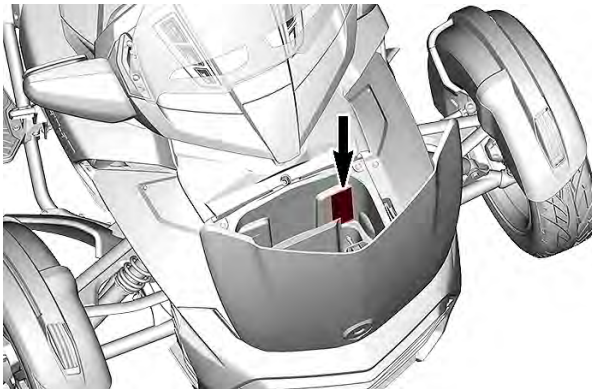
NOMBRE DE PLACES / SEATING CAPACITY	TOTAL	2	AVANT FRONT	1	ARRIÈRE REAR	1
--	-------	---	----------------	---	-----------------	---

Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 209 kg ou 460 lb
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 209 kg or 460 lb

PNEU / TIRE	DIMENSION / SIZE	PRESSION PNEUS À FROID / COLD TIRE PRESSURE	DIMENSION JANTE / RIM SIZE
AVANT / FRONT	165/55R15 M/C 69H	103 kPa / 15 psi	15 x 5 po
ARRIÈRE / REAR	225/50R15 M/C 84H	193 kPa / 28 psi	15 x 7 po
SECOURS / SPARE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE	AUCUN / NONE



F3 LTD INT 10620_FR



Transport de passager

Sous le siège passager – Modèle Limited présenté

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures graves ou de décès:

- Ne jamais transporter de passager sans que des poignées latérales soient fixées au véhicule.
- Le passager doit tenir les poignées en tout temps lors de la randonnée.

5943



Vérification du niveau d'huile du moteur

Sous le couvercle de service latéral droit

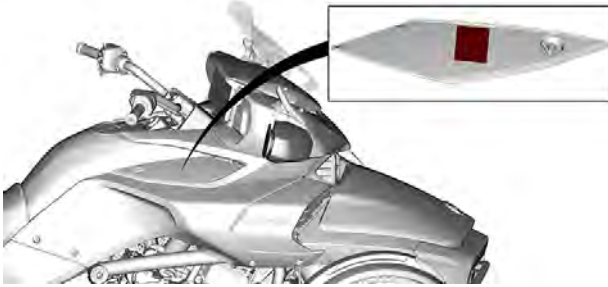
! ATTENTION

L'HUILE MOTEUR ET CERTAINS COMPOSANTS DU COMPARTIMENT MOTEUR PEUVENT ÊTRE CHAUDS. LE CONTACT DIRECT PEUT ENTRAÎNER DES BRÛLURES DE LA PEAU.

Vérifiez le niveau d'huile du moteur :

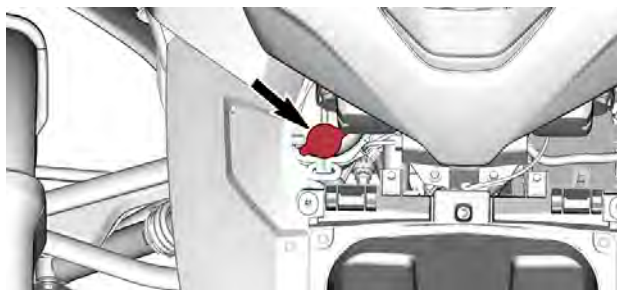
- **Assurez-vous que le moteur a atteint sa température de fonctionnement.**
- Consultez le guide de l'utilisateur pour la procédure.
- Roulez au moins 15 km (9 miles).
- Le Can-Am Spyder doit se trouver sur une surface de niveau.
- Laissez le moteur tourner au ralenti 10 minutes.
- Arrêtez le moteur.
- Dans les 2 minutes après l'arrêt du moteur, vérifiez le niveau.
- La jauge doit être entièrement vissée avant de contrôler le niveau d'huile.
- Utilisez une huile synthétique 5W40 4-temps XPS ou une huile pour moto équivalente.

704911095



Liquide de refroidissement chaud – Ne pas ouvrir

Sous le couvercle de service avant



Liquide de frein – Nettoyer et remplir

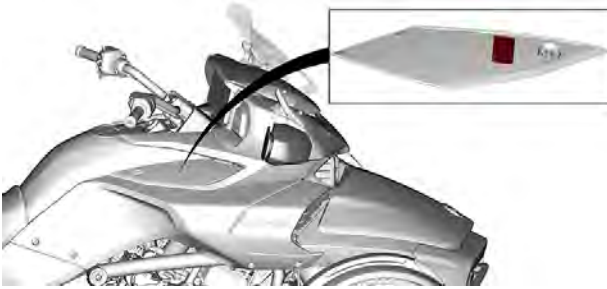
Sous le couvercle de service latéral droit

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon de remplissage
avant de l'enlever.

Utiliser seulement du liquide de frein
DOT 4 provenant d'un
contenant scellé.

3410



Nettoyage du véhicule

Situé à l'intérieur du dos du couvercle du compartiment du rangement avant

AVIS

-La peinture avec fini mat demande un entretien spécial pour maintenir son apparence.
Voir guide du conducteur.

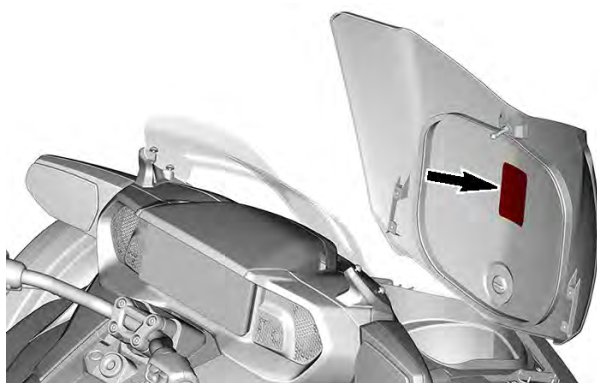
-Une roue PVD chrome doit être lavée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas polir, utiliser un produit acide ou un nettoyant abrasif pour chrome sur la roue PVD chrome.

-Ne pas nettoyer avec une solution alcaline ou acide, de l'essence ou un diluant afin de ne pas abîmer le pare-brise.
Voir guide du conducteur.

Brevets :

www.brp.com/fr/a-propos-de-brp/brevets.html

5978_FR



Charge du compartiment de rangement supérieur

Situé à l'intérieur du dos du couvercle du compartiment du rangement supérieur

<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: orange; padding: 5px; margin-right: 10px;"> ⚠ </div> <div style="background-color: orange; color: black; padding: 5px; font-weight: bold;"> AVERTISSEMENT </div> <div style="font-size: 0.8em; margin-left: 5px; text-align: center;">1833</div> </div>	
NE PAS SURCHARGER:	
Sans le porte-bagages	
Charge maximale boîte.....	9 kg (20 lb)
Avec le porte-bagages installé	
Charge maximale boîte + porte-bagages.....	6.8 kg (15 lb)



Pression de suspension arrière

Situé sous le siège du passager – Modèles T et Limited



AVERTISSEMENT

PRESSION MINIMUM 70 kPa / 10 Psi / 0.7 bar
NE DÉPASSEZ PAS LA PRESSION RECOMMANDÉE DE 70 kPa / 10 Psi / 0.70 bar

CHARGE		(PASSAGER + CHARGEMENT) Kg / Lb					6048
		0	45/100	70/150	90/200	115/250	
CONDUCTEUR	Kg/Lb	kPa/Psi/bar					704906048
	70/150	105/15/1.05	240/35/2.40	380/55/3.80	415/60/4.15	515/75/5.15	
	90/200	205/30/2.05	345/50/3.45	415/60/4.15	480/70/4.80		
	115/250	275/40/2.75	415/60/4.15	480/70/4.80			



Charge du compartiment de rangement latéral

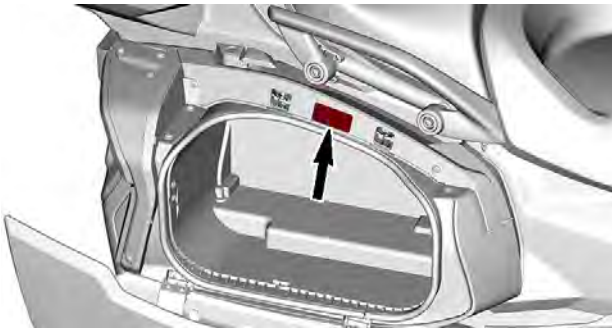
Situé à l'intérieur du couvercle de chaque compartiment latéral



AVERTISSEMENT

NE PAS SURCHARGER
15 lb (6.8 kg)
CHARGE LIMITE

704903393



Charge du compartiment de rangement avant

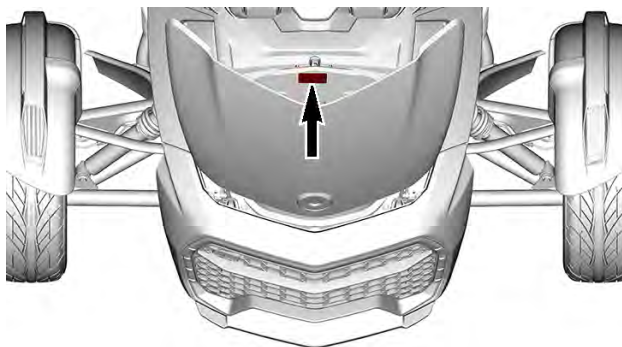
Situé à l'intérieur du compartiment de rangement avant



AVERTISSEMENT

NE PAS SURCHARGER
15 lb (6.8 kg)
CHARGE LIMITE

704903393



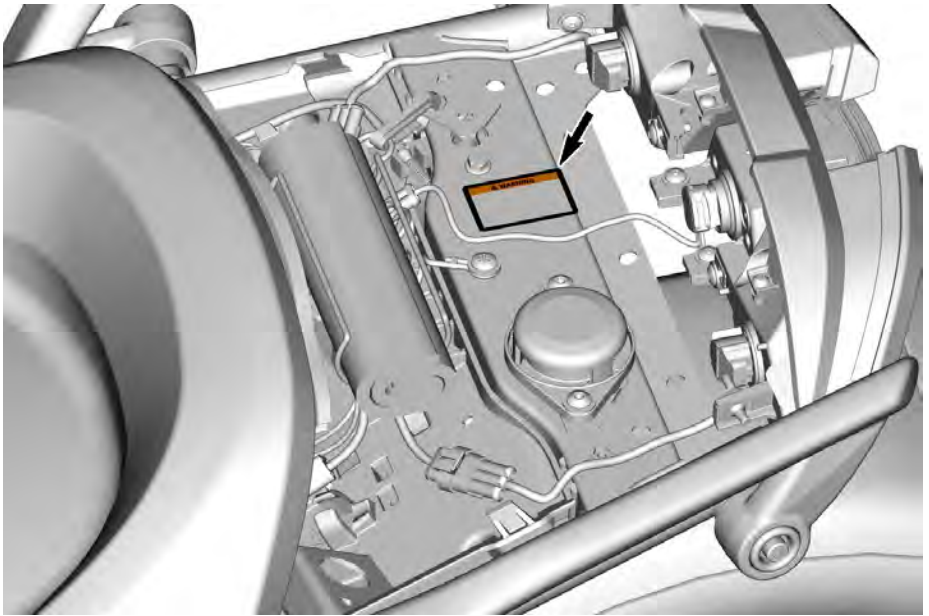
Longe de retenue du capot du siège du passager/de la selle monoplace

Située sous le siège passager ou le capot de selle monoplace.

⚠ AVERTISSEMENT

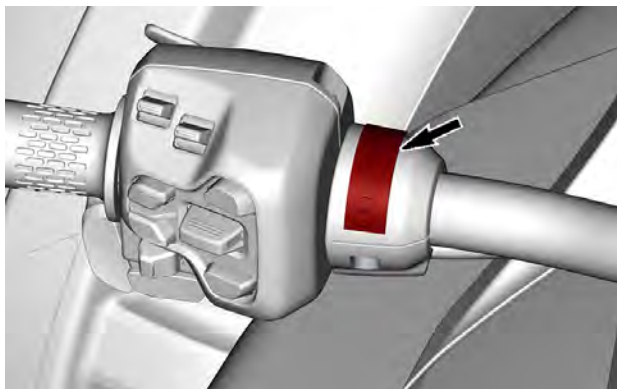
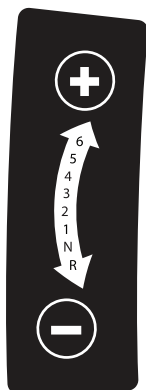
Le détachement d'une pièce peut résulter en un risque routier. Afin d'éviter ce risque, toujours attacher le cordon à la pièce couvrant ce compartiment.

9640



Motif changeant (modèle Japonais)

Cette étiquette est installée par le concessionnaire à droite du commutateur multifonction gauche.



ÉTIQUETTE MOBILE DE CONFORMITÉ À LA SÉCURITÉ

Ce véhicule est fourni avec deux étiquettes volantes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquette volante Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

Amérique du Nord seulement

 **AVERTISSEMENT.** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule pour passager peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir plus, consultez
www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle

704906973_FR

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Votre sécurité a beaucoup d'importance pour Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Si quelque chose vous préoccupe, communiquez avec le groupe support à la clientèle de BRP sur-le-champ.

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement les autorités suivantes, en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc. :

- Aux États-Unis, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA)
- Au Canada, Transport Canada
- Dans d'autres pays, les autorités compétentes.

Si une de ces autorités reçoit d'autres plaintes analogues, elle peut ouvrir une enquête et, si elle découvre un défaut pour la sécurité sur plusieurs véhicules, elle peut exiger un rappel et une campagne de modification.

Cependant, ces autorités ne peuvent pas intervenir en cas de différend entre vous et votre concessionnaire ou Bombardier Produits récréatifs inc.

Voici les coordonnées de la NHTSA:



888-327-4236



888-275-9171 (ATS)



National Highway Traffic Safety Administration
1200 New Jersey Avenue, SE
Washington, DC 20590 USA



[HTTPS://WWW.NHTSA.GOV/](https://www.nhtsa.gov/)

Pour contacter Transport Canada :



819-420-4300 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



[HTTPS://TC.CANADA.CA/FR](https://tc.canada.ca/fr)

INSPECTION AVANT RANDONNÉE

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que ceci ne soit pas obligatoire, il est recommandé de faire effectuer la préparation de présaison du véhicule par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route BRP. Chaque visite au concessionnaire BRP autorisé est une bonne occasion de vérifier si votre véhicule est concerné par une campagne de garantie. Nous vous invitons également à vous rendre sans tarder chez votre concessionnaire autorisé de véhicules sur route BRP lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Toujours remettre les couvercles de service latéraux en place et les verrouiller.

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am selon les besoins.

Avant de démarrer le véhicule, vérifiez ce qui suit :

Élément	Procédure	
Pneus	Vérifiez s'ils sont endommagés. Inspectez le gonflage et l'usure de la bande de roulement. Voir les <i>Procédures d'entretien</i> .	
Roues et écrous	Vérifiez s'ils sont endommagés. Tournez de la main chacun des écrous de roues avant pour confirmer qu'ils sont serrés. Assurez-vous que l'écrou d'essieu de la roue arrière est en place.	
Courroie d'entraînement	Vérifiez si elle est effilochée, coupée et perforée ou si des dents sont manquantes. En vérifier l'alignement. Pour davantage d'informations, reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i> .	
Fuites	Vérifiez sous le véhicule s'il y a des fuites.	
Tous les couvercles de compartiments de rangement	Tirez dessus pour vous assurer qu'ils sont bien enclenchés.	
Rétroviseurs	Nettoyez et ajustez : (Voir la rubrique <i>Rétroviseurs</i> dans <i>Équipement</i>).	

Élément	Procédure	✓
Pédale de frein	Appuyez dessus et assurez-vous qu'elle n'est pas spongieuse. La pédale doit revenir en position initiale lorsque vous la relâchez.	
Manette d'accélérateur	Tournez la poignée à plusieurs reprises. Assurez-vous qu'elle se déplace librement et revient en position de ralenti lorsque vous la relâchez.	
Commande de changement de vitesse	Assurez-vous que la commande de changement de vitesse fonctionne normalement dans les deux sens et qu'elle retourne au centre lorsque vous la relâchez.	
Poids	Assurez-vous que la charge maximale du véhicule (y compris le conducteur, le passager, la charge et tout accessoire ajouté) ne dépasse pas la charge recommandée indiquée sur l'étiquette <i>Pression des pneus et de charge maximale</i> .	
Suspension pneumatique (modèles T)	Vérifiez le gonflage, reportez-vous à la section <i>Procédures de base</i> .	

Tournez la clé de contact à « ON » :

Élément	Procédure	✓
Indicateur multifonction	Vérifiez les indicateurs, les voyants, les messages et le niveau d'essence.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement des phares, du feu arrière, des feux d'arrêt, des clignotants et des feux de détresse.	
Klaxon	Vérifier le fonctionnement.	
Guidon	Démarrez le moteur et vérifiez si le guidon se déplace librement.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifiez si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement.	
Frein de stationnement	Démarrez le moteur, désengagez le frein de stationnement et assurez-vous que le voyant de frein de stationnement est éteint sur le tableau de bord multifonction.	
Freins	Avancez lentement de quelques mètres puis appuyez sur la pédale de frein pour le mettre à l'essai.	

Cette page est intentionnellement
vide

D'ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche.

Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA – véhicules canadiens et américains (É.-U.)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou un service assuré par BRP ou un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les demandes de garantie concernant des systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces de systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la **GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.** de la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Conditions poussiéreuses ou humides sévères - Guide d'entretien des filtres à air

L'entretien du filtre à air doit être déterminé en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée lorsque vous roulez sur du sable sec, de la terre, du gravier ou des conditions similaires incluant une forte dispersion de poussière ou de particules. De même, la conduite fréquente sous la pluie et dans un trafic intense augmente les particules d'air piégées par le(s) filtre(s) à air.

La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à encore plus régulièrement.

Inspection après rodage

Nous recommandons qu'après les premiers 5 000 km (3 000 mi) d'utilisation, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. Cette vérification d'entretien est très importante et il ne faut pas la négliger.

REMARQUE :

Cette inspection est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, l'atelier de réparation ou la personne de votre choix ayant effectué l'inspection initiale.

Date de l'inspection initiale

Signature du concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, de l'atelier de réparation ou de la personne responsable du travail effectué

Nom du concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, de l'atelier de réparation ou de la personne responsable du travail effectué

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Les intervalles des tableaux d'entretien sont basés sur 3 facteurs :

- Durée au calendrier
- Compteur horaire du véhicule
- Lecture du kilométrage.

Tenir compte de la première éventualité pour déterminer le seuil de maintenance.

Vos habitudes de conduite déterminent les facteurs auxquels vous devrez adhérer. Par exemple :

- Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou pour de fréquentes fins de semaine prolongées suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise rarement son véhicule au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (vacances, courts trajets tous les quelques longues fins de semaine) suivrait très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

PREMIER 5 000 km (3 000 mi)

Carrosserie et châssis	<ul style="list-style-type: none"> – Inspecter et serrer les panneaux de carrosserie et les pièces métalliques – Inspecter les poignées passagers – Lubrifier les pivots, les loquets, les charnières et les barilletts de clés – Serrez les boulons du repose-pied.
Composants et fonctions Freinage*	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler le niveau de liquide de frein – Vérifiez les composants et le fonctionnement du frein.
Composants du système de refroidissement*	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez et réglez les composants du système de refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites).
Transmission	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler l'état et régler la tension de la courroie de transmission (tâche réservée à un concessionnaire Can-Am sur route agréé) – Visser l'écrou d'axe de roue arrière (tâche réservée à un concessionnaire Can-Am sur route agréé) – Vérifier les composants et le fonctionnement des éléments de direction – Serrez les boulons de la roue au couple indiqué.

PREMIER 5 000 km (3 000 mi)

Système électrique	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez le fonctionnement des commutateurs de commande et de l'éclairage.
Moteur	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer l'huile à moteur et le filtre à huile.
* Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.	

Une fois par an ou après 15 000 km (9 300 mi)

Composants d'alimentation en air*	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer le filtre à air – Contrôlez et nettoyez la boîte à air, le carter de papillon, les conduits et les colliers.
Carrosserie et châssis	<ul style="list-style-type: none"> – Inspecter et serrer les panneaux de carrosserie et les pièces métalliques – Lubrifiez les pivots, les loquets, les charnières et les barilletts de clés.
Composants et fonctions Freinage*	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôlez le niveau de liquide, les plaquettes de frein, les disques de frein, les étriers, les tuyaux et le maître-cylindre. – Nettoyez et lubrifiez les composants.
Commandes	<ul style="list-style-type: none"> – Inspectez le fonctionnement de l'accélérateur.
Composants du système de refroidissement*	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez et réglez les composants du système de refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites). – Contrôlez et nettoyez le(s) radiateur(s).
Transmission	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler et régler l'alignement de la courroie de transmission (par un concessionnaire Can-Am sur route agréé) – Contrôler l'état et régler la tension de la courroie de transmission (tâche réservée à un concessionnaire Can-Am sur route agréé)

Une fois par an ou après 15 000 km (9 300 mi)

	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier les composants et le fonctionnement des éléments de direction – Serrer les boulons de la roue au couple indiqué – Visser l'écrou d'axe de roue arrière (tâche réservée à un concessionnaire Can-Am sur route agréé) – Contrôler l'usure des pneus – Ajustez la pression des pneus.
Système électrique	<ul style="list-style-type: none"> – Inspecter l'état et les connexions de la batterie – Vérifier le fonctionnement des commandes et l'éclairage – Faites des connexions à l'aide de B.U.D.S. Et vérifiez des codes d'erreurs. – Vérifier si des mises à jour sont disponibles
Moteur	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer l'huile à moteur et le filtre à huile – Inspectez les bagues et joints du moteur.
Composants du système d'échappement*	<ul style="list-style-type: none"> – Inspecter et serrer les colliers de fixation du tuyau d'échappement – Vérifiez les composants du système d'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux).
Composants et fonctions Carburant*	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler les composants du système d'alimentation en carburant et fonctionnement (tuyaux de carburant, colliers, cartouche et conduites récupération des vapeurs, fuites)
Composants et fonctions Direction*	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez les composants et le fonctionnement de la direction.
Composants de la suspension*	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez les composants et le fonctionnement de la suspension.
* Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.	

INTERVALLES D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES

45 000 km (28 000 mi)	Moteur	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer le filtre à huile du module de commande hydraulique – Remettre les bougies en place.
	Émissions	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacez le pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP).
Une fois tous les 5 ans ou après 45 000 km (28 000 mi)	Liquide de refroidissement	<ul style="list-style-type: none"> – Changez le liquide de refroidissement.
	Alimentation en essence	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacez le filtre à carburant en ligne.
Tous les 2 ans	Liquide de frein	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacez le liquide de frein.

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série : _____	Signature : _____
Kilométrage : _____	
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____	

Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE inspection	
Kilométrage : _____	Signature : _____
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____	

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du

concession

naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du

concession

naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du

concession

naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du

concession

naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____	Signature : _____
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____	

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____	Signature : _____
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____	

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des conseils d'entretien de base.

En raison de la complexité de certaines procédures d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises.

Certaines procédures doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de véhicules sur Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la mécanique, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés avec de l'huile XPS®.

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente.

Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée
XPS

Huile synthétique 5W40

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

- Utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants.
- Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.
 - **Classification de service API : SN, ou**
 - **JASO MA2**

Vérification du niveau d'huile à moteur

AVIS

L'utilisation du moteur avec un niveau d'huile inapproprié peut causer de graves dommages au moteur. Suivez cette procédure pour obtenir une indication précise du niveau d'huile.

Pour que la vérification du niveau d'huile puisse se faire, le moteur doit être à sa température de fonctionnement normale.

AVIS

Ajuster le niveau d'huile alors que le moteur est froid engendrera un trop-plein d'huile.

1. Faites un essai d'au moins 15 km (9 mi).
2. Stationnez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
3. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant 10 minutes.

⚠ AVERTISSEMENT

Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone qui peut s'accumuler rapidement dans un endroit clos ou mal ventilé. S'il est inhalé, il peut causer des blessures graves ou la mort. Faire tourner le moteur uniquement dans un endroit ouvert et bien ventilé.

AVIS

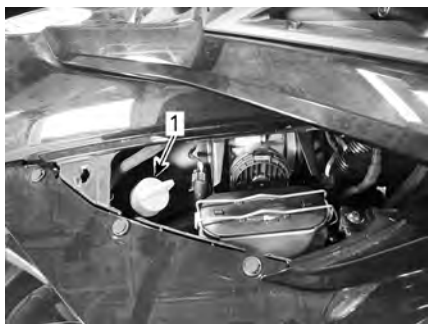
Ajuster le niveau d'huile alors que le moteur est froid engendrera un trop-plein d'huile.

4. Arrêtez le moteur.

REMARQUE :

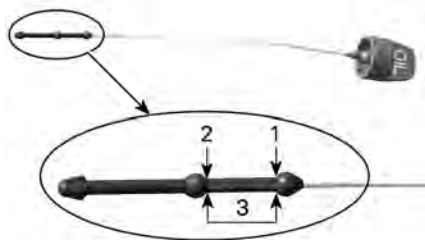
Vérifier le niveau d'huile dans les 2 minutes après avoir arrêté le moteur.

5. Retirez le couvercle de service latéral droit. Reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.
6. Dévissez et retirez la jauge de niveau d'huile.

**TYPIQUE**

1. Jauge de niveau d'huile
7. Essuyez la jauge.
8. Réinsérez et vissez **complètement** la jauge.
9. Dévissez et retirez de nouveau la jauge.
10. Contrôlez le niveau d'huile sur la jauge. Le niveau d'huile doit arriver

à égalité ou près de la marque de maximum.



1. MAX.
2. MIN
3. Plage de fonctionnement, 500 ml (17 fl oz (US))

Niveau d'huile entre les marques inférieure (MIN) et supérieure (MAX) :

1. Ne pas ajouter d'huile.
2. Insérer et serrer la jauge.
3. Installer le couvercle de service latéral droit.

Niveau d'huile sous la marque MIN :

1. Ajoutez approximativement 500 ml (17 fl oz (US)) d'huile recommandée.

REMARQUE :

La quantité d'huile entre les marques MIN et MAX est de 500 ml (17 fl oz (US)).

2. Redémarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant 10 minutes.

⚠ AVERTISSEMENT

Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone qui peut s'accumuler rapidement dans un endroit clos ou mal ventilé. S'il est inhalé, il peut causer des blessures graves ou la mort. Faire tourner le moteur uniquement dans un endroit ouvert et bien ventilé.

AVIS

Ajuster le niveau d'huile alors que le moteur est froid engendrera un trop-plein d'huile.

3. Arrêtez le moteur.
4. Revérifier le niveau d'huile.

REMARQUE :

Vérifier le niveau d'huile dans les 2 minutes après avoir arrêté le moteur.

5. Répéter les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile se situe entre les marques MIN et MAX. **Évitez tout remplissage excessif.**
6. Insérer et serrer la jauge.
7. Installer le couvercle de service latéral droit.

Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

1. Avant de vidanger l'huile, stationner le véhicule sur une surface de niveau.

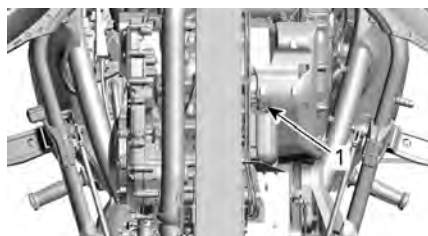
AVIS

Remplacer l'huile à moteur ainsi que le filtre à huile en même temps. Vidanger l'huile lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION

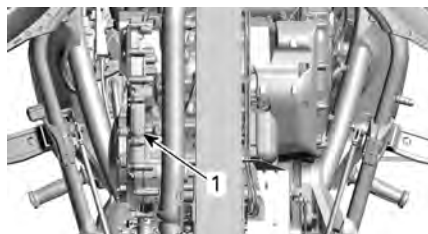
L'huile moteur peut être brûlante.

2. Déposez les panneaux suivants de la carrosserie du côté droit, reportez-vous à la section *Carrosserie* :
 - Couvercle de service latéral
 - Panneau latéral
3. Nettoyer la surface entourant le bouchon de vidange sous le couvercle du carter d'huile.
4. Mettre un bac de récupération approprié sous le couvercle du carter d'huile.
5. Enlever le bouchon de vidange d'huile et jeter la rondelle d'étanchéité ainsi que les joints toriques.

**TYPIQUE**

1. *Bouchon de vidange*

6. Retirez la jauge d'huile.
7. Laisser le temps à l'huile de s'écouler complètement.
8. Nettoyer la surface entourant le bouchon de vidange magnétique dans le couvercle d'embrayage.
9. Mettre un bac de récupération approprié sous le couvercle d'embrayage.
10. Enlever le bouchon de vidange magnétique et jeter la bague d'étanchéité.

**TYPIQUE**

1. *Bouchon magnétique de vidange*

11. Enlever le couvercle de filtre à huile et jeter ses joints toriques.
12. Enlever et jeter le filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile
2. Joints d'étanchéité
3. Filtre à huile

13. Laisser l'huile s'écouler complètement du couvercle d'embrayage.
14. Vérifier et nettoyer la cavité du filtre à huile (enlever tout contaminant et toute saleté).
15. Nettoyer l'aimant du bouchon de vidange magnétique.
16. Avec des rondelles d'étanchéité **NEUVES** ainsi que des joints toriques **NEUFS**, installer les deux bouchons de vidange.

AVIS

Ne jamais réutiliser les bagues d'étanchéité ni les joints toriques. Toujours les remplacer par des neufs.

17. Serrer les deux bouchons de vidange au couple spécifié.

Couple de serrage

Bouchon de vidange (couvercle du carter d'huile)	$28 \pm 2 \text{ Nm}$ ($21 \pm 1 \text{ lbf-pi}$)
---	--

Couple de serrage

Bouchon de vidange magnétique (couvercle d'embrayage)	$20 \pm 2 \text{ Nm}$ ($15 \pm 1 \text{ lbf-pi}$)
--	--

18. Insérer le filtre à huile **NEUF**.
19. Installer les joints toriques **NEUFS** sur le couvercle du filtre à huile.
20. Installer le couvercle du filtre à huile et le serrer au couple spécifié.

Couple de serrage

Couvercle du filtre à huile	$25 \pm 3 \text{ Nm}$ ($18 \pm 2 \text{ lbf-pi}$)
-----------------------------	--

21. Remplissez le réservoir d'huile avec la quantité requise d'huile moteur recommandée.
22. Réinsérez et vissez bien la jauge de niveau d'huile.
23. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir *Vérification du niveau d'huile à moteur* dans cette section.

AVIS

Vérifiez que le témoin de pression d'huile s'éteint dans les 5 secondes après le démarrage du moteur. Si le témoin de pression d'huile reste allumé pendant plus de 5 secondes, ARRÊTEZ LE MOTEUR et vérifiez à nouveau le niveau d'huile.

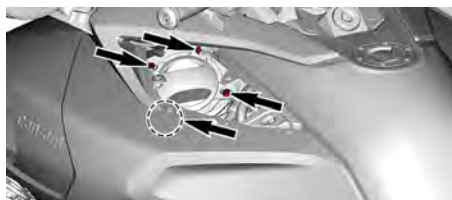
24. S'assurer qu'il n'y a pas de fuites près du couvercle de filtre à huile à moteur, du bouchon de vidange magnétique (couvercle d'embrayage) et du bouchon de vidange (couvercle du carter d'huile).
25. Réinstaller tous les panneaux de carrosserie enlevés.

26. Se départir de l'huile utilisée conformément aux règlements environnementaux de sa région.

Filtre à air

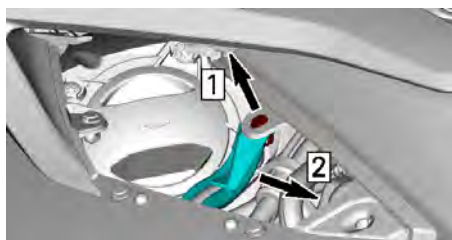
Retrait du filtre à air

1. Déposer le capot de service latéral gauche, se reporter à la section *Panneaux de carrosserie* dans *Équipement* si nécessaire.
2. Retirez les vis retenant le couvercle du filtre à air.



TYPIQUE

3. Sur les modèles T et Limited, retirez les rivets en plastique et mettez le faisceau électrique de côté.



MODÈLES T ET LIMITED

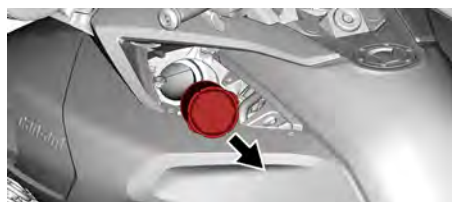
Étape 1. Retirez le rivet de plastique

Étape 2. Déplacez le faisceau électrique

4. Enlever le filtre à air.

AVIS

Retirer lentement le filtre à air afin d'éviter que la poussière et les débris tombent dans la partie propre du silencieux d'admission d'air (passé le filtre à air).



Vérification du filtre à air

Vérifiez si le filtre à air est propre et exempt de dommage.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Les fibres du papier pourraient être endommagées, ce qui réduirait sa capacité de filtration sur terrains poussiéreux.

AVIS

Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

AVIS

Inspecter le silencieux d'admission d'air et enlever toute poussière ou débris en prenant soin de ne rien déplacer (et de ne pas souffler) à l'intérieur du côté propre de l'admission d'air du moteur (passé le filtre à air).

AVIS

Enlever toute poussière ou débris qui auraient pu se déplacer à l'intérieur du côté propre du silencieux d'admission d'air (passé le filtre à air). Nettoyer en ramenant la poussière vers soi, et non en la poussant vers l'intérieur.

Remplacer le filtre au besoin selon le programme d'entretien recommandé et l'utilisation particulière du véhicule

(surtout s'il est utilisé dans des environnements poussiéreux).

Installation du filtre à air

1. S'assurer que l'anneau sur lequel repose le filtre à air est à plat et qu'il est bien positionné avant d'installer le filtre à air.
2. S'assurer que le filtre à air est orienté dans le bon sens.

REMARQUE :

Il y a un endroit spécial sur le filtre pour noter la date et le kilométrage auxquels on a installé un filtre neuf.

3. Placer le couvercle du filtre à air sur le silencieux d'admission d'air.
4. Serrer les vis en croix.

Couple de serrage	
Vis du couvercle de filtre à air	$3 \pm 0.5 \text{ Nm}$ ($27 \pm 4 \text{ lbf-po}$)

5. Repositionner le faisceau électrique et installer le rivet en plastique sur les modèles T et Limited.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Liquide de refroidissement XPS recommandé

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible

Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

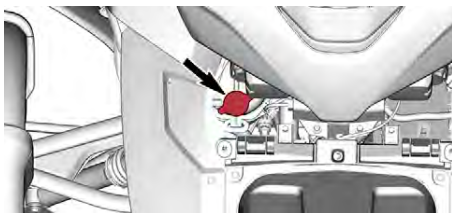
Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

Le moteur étant froid, vérifiez comme suit le niveau de liquide de refroidissement :

1. Garez le véhicule sur une surface dure et de niveau.
2. Ouvrez le compartiment de rangement avant.
3. Retirez le couvercle de service avant, reportez-vous à la section. *Carrosserie*.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement (du côté droit du véhicule). Le niveau de liquide doit être visible, légèrement au-dessus de la marque «COLD».

REMARQUE :

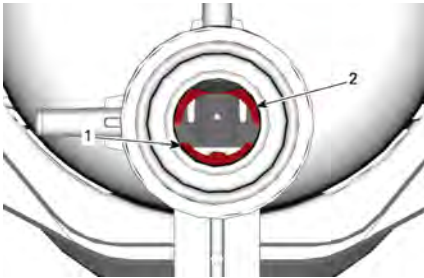
Si le moteur est chaud, le niveau de liquide doit être visible mais sans dépasser la marque «HOT».



5. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le niveau soit visible dans le réservoir et légèrement au-dessus de la marque «COLD». Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide.

Évitez tout remplissage excessif.

6. Cessez d'ajouter du liquide de refroidissement dès que celui-ci commence à apparaître dans le tube.



1. Ligne de référence de niveau de liquide de refroidissement (marque « COLD (froid) »)
 2. Ligne de référence de niveau de liquide de refroidissement (marque « HOT »)
7. Remettez en place le couvercle de service.

REMARQUE :

Si vous devez souvent ajouter du liquide de refroidissement, il y a peut-être des fuites ou un problème de moteur. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Ventilateur de radiateur

1. Enlever tout débris dans les grilles.

AVIS

Ne pas utiliser un nettoyeur à pression, car cela endommagerait les ailettes du radiateur. Nettoyer seulement à l'air comprimé depuis l'arrière (injecter l'air de l'arrière vers l'avant).

2. Pour accéder aux radiateurs, retirez les vis qui retiennent la grille de calandre.



VIS DU PARE-CHOC AVANT

3. Tirez sur la grille de calandre pour la retirer.



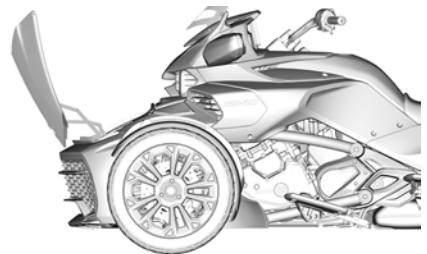
Bougies

Du fait de la configuration du véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire Can-Am sur route pour remplacer les bougies d'allumage.

Batterie

Emplacement des batteries

La batterie se trouve dans le compartiment de rangement avant. Pour accéder à la batterie, ouvrir le compartiment de rangement avant.



TYPIQUE

Retirez le panier.



1. Batterie

Recharge de la batterie

Le véhicule est équipé d'une batterie complètement scellée qui ne nécessite aucun entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte. Il sera peut-être nécessaire de charger la batterie si le véhicule demeure inutilisé pendant au moins un mois.

Faites remplacer la batterie par un concessionnaire autorisé de véhicules Can-Am sur route.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de batterie conventionnelle au plomb-acide. De l'acide pourrait couler par l'orifice de ventilation d'une batterie conventionnelle au plomb-acide. De l'acide pourrait également s'écouler si le bac de la batterie est fissuré ou endommagé, ce qui pourrait causer de graves brûlures.

On peut charger la batterie sans la retirer du véhicule.

On peut utiliser un chargeur de batterie standard. Si la batterie est à plat, on peut la recharger avec une batterie d'automobile (consultez la section *Dépannage*).

Pour recharger une batterie à domicile, pour vous pouvez utiliser un chargeur d'appoint qui charge lentement la batterie. Ce type de chargeur peut rester branché pendant une longue période sans que cela endommage la

batterie. Respectez toujours le temps de charge recommandé dans les instructions qui accompagnent le chargeur.

AVIS

Suivez les instructions qui accompagnent le chargeur de batterie. Une charge inadéquate pourrait endommager la batterie.

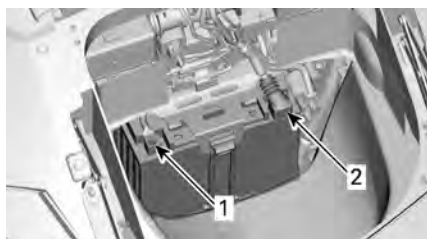
Pour charger la batterie, procédez comme suit :

1. Ouvrez le compartiment de rangement avant.
2. Sortez le panier du véhicule, reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.
3. Branchez d'abord le câble ROUGE (+) à la borne correspondante.

AVIS

Branchez toujours le câble ROUGE (+) en premier pour éviter d'endommager le système électrique du véhicule.

4. Branchez le câble NOIR (-) à la borne correspondante.



1. Borne NOIRE (-)
2. Borne ROUGE (+)

5. Mettez le chargeur de batterie en marche. La durée de la charge dépend du régime de charge.

Une fois la batterie chargée :

6. Débranchez d'abord le câble NOIR (-).

AVIS

Débranchez toujours le câble NOIR (-) en premier pour éviter d'endommager le système électrique du véhicule.

7. Débranchez le câble ROUGE (+).
8. Remettre le panier en place et fermer le compartiment de rangement avant.

Courroie d'entraînement

Inspectez visuellement l'alignement et l'état de la courroie avant chaque randonnée.

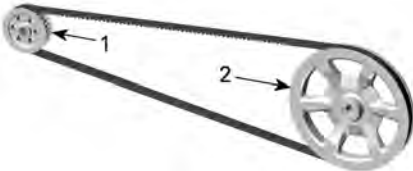
L'alignement et le réglage de la déflexion de la courroie doivent toujours être effectués par un concessionnaire Can-Am sur route autorisé conformément au *Calendrier d'entretien*.

Alignement de la courroie d'entraînement

Si la courroie déborde de l'épaulement externe du pignon, faites aligner la courroie par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am dès que possible.

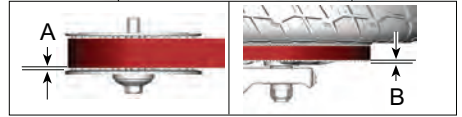
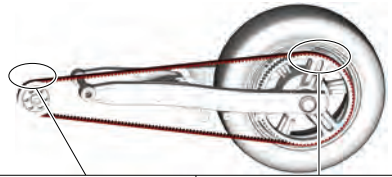
AVIS

La courroie ne peut être en contact qu'avec une seule bride d'un seul des deux pignons.



TYPIQUE

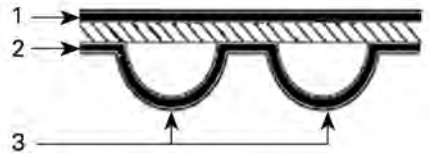
1. Pignon avant
2. Pignon arrière



$$A + B = 3,25 \pm 2,75 \text{ mm } (1/8 \pm 7/64 \text{ po})$$

Usure de la courroie de transmission

Inspectez la courroie de transmission lorsque le véhicule est au point mort, le moteur éteint, sur une surface horizontale avec beaucoup d'espace. Vous devrez faire rouler le véhicule en avant ou en arrière pour exposer la courroie sur toute sa longueur.



SURFACES DE LA COURROIE DE TRANSMISSION

1. Surface externe
2. Surface dentée
3. Dent

Vérifiez ce qui suit:

Niveau d'usure	Action requise
Bon état 	Aucun
Fendillement 	Surveillez la situation

Niveau d'usure	Action requise
Effritement mineur 	Surveillez la situation
Fissures ouvertes 	Remplacez la courroie
Crochet usé 	Remplacez la courroie
Dents manquantes 	Remplacez la courroie
Matériau de la courroie usé exposant les composants internes 	Remplacez la courroie
Dommages provoqués par des cailloux 	Remplacez la courroie

REMARQUE :

Les fissures très fines ne justifient pas le remplacement de la courroie, mais elles doivent être surveillées de près. Elles peuvent devenir des fissures ouvertes ou aboutir à des dents manquantes, exigeant le remplacement de la courroie. Si le centre de la courroie est endommagé, la courroie devra éventuellement être remplacée. Lorsque les fissures atteignent le rebord de la courroie, le bris de la courroie est imminent.

Lorsque vous remplacez la courroie de transmission, changez également les pignons pour prolonger la durée de vie de la nouvelle courroie.

Tension de la courroie d'entraînement

En roulant, si vous sentez des vibrations ou du bruit dans la courroie ou si la courroie saute des dents de pignon, faites régler la tension de la courroie le plus tôt possible par un concessionnaire Can-Am sur route agréé. Soyez particulièrement attentif pendant la période de rodage (les premiers 1 000 km (600 mi)).

Roues et pneus**⚠ AVERTISSEMENT**

Les pneus qui ne sont pas du type recommandé, qui sont endommagés, dont l'usure est inférieure à l'indicateur de limite d'usure minimale de la bande de roulement ou qui ne sont pas correctement gonflés peuvent provoquer une perte de contrôle.

Des freins neufs ne fonctionnent à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins et du VSS ainsi que la maniabilité peuvent être réduites; soyez donc très prudent. Les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite avec freinages fréquents. Si vous conduisez sans freiner souvent, prolongez la durée du rodage.

Les pneus sont spécialement conçus pour ce véhicule. N'utilisez que des pneus à structure radiale recommandés par BRP vendus chez les concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am.

Lorsque le pneu arrière est retiré ou remplacé, effectuez ce qui suit :

- Vérifier et nettoyer le roulement de pignon arrière. Les remplacer s'ils sont cassés ou endommagés.
- Vérifier et nettoyer les roulements d'essieu arrière. Les remplacer s'ils sont cassés ou endommagés.
- Remplacer et lubrifier l'anneau d'étanchéité du roulement d'essieu arrière.
- Remplacer et lubrifier le joint torique d'essieu arrière.
- Vérifier et nettoyer les manchons d'usure d'essieu arrière. Les remplacer s'ils sont cassés ou endommagés.

Lorsque la roue arrière est retirée ou remplacée, effectuez ce qui suit :

- Remplacer l'écrou de roue arrière.
- Remplacer et lubrifier l'anneau d'étanchéité du roulement d'essieu arrière.
- Remplacer et lubrifier le joint torique d'essieu arrière.
- Vérifier l'état de l'amortisseur de vibrations en caoutchouc. Les remplacer s'ils sont cassés ou endommagés.
- Alignez, puis réglez la tension de la courroie d'entraînement.

Pression des pneus

Pour obtenir les meilleures performances et limiter l'usure des pneus, utilisez la pression de gonflage à froid prescrite. Un gonflage insuffisant ou excessif des pneus risque d'entraîner l'usure irrégulière des sculptures.

La pression de gonflage recommandée pour les pneus est indiquée sur l'étiquette des pneus située à l'intérieur du compartiment de rangement avant.

Lorsque les températures extérieures changent, les pressions de gonflage varient également. Une chute de 6 °C (43 °F) peut entraîner une perte de pression de gonflage de 7 kPa (1 lbf/po²). Vérifiez fréquemment la pression

de vos pneus et gonflez-les à la pression adéquate.

REMARQUE :

La différence de pression entre les pneus avant droit et gauche ne doit pas dépasser 3,4 kPa (0,5 lbf/po²).

État des pneus

Vérifiez si les pneus présentent :

- Des coupures, des fentes ou des craquelures
- Des bosses ou des boursouflures (partie latérale ou bande de roulement)
- Des clous ou d'autres corps étrangers (partie latérale ou bande de roulement)
- Des fuites d'air (sifflement) causées par une jante mal ajustée ou une valve de pneu défectueuse.

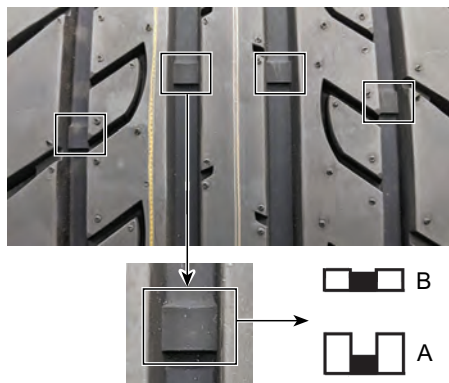
Si c'est le cas, faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Usure de la bande de roulement des pneus

Vérifiez la hauteur de la bande de roulement au moyen des indicateurs d'usure (lignes en caoutchouc dur à la base de la bande de roulement; voir l'élément 1 sur la photo plus bas). Faites la vérification à trois endroits sur la surface du pneu :

- Rebord extérieur
- Center
- Rebord intérieur.

Les indicateurs d'usure apparaîtront au même niveau que la bande de roulement lorsque celle-ci est usée. Lorsqu'au moins un indicateur d'usure est au même niveau que la bande de roulement, faites remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.



TYPIQUE – USURE DU PNEU

1. Indicateur d'usure de la bande de roulement

A. Hauteur à l'état neuf de la bande de roulement

B. Hauteur minimale de la bande de roulement; remplacez le pneu

Il est normal que les pneus s'usent de façon inégale en fonction du type de conduite et des conditions de la chaussée. Les rebords intérieurs ou extérieurs des pneus avant et le centre du pneu arrière s'useront de façon inégale selon que vous conduisez le véhicule doucement ou énergiquement.

Permutation des pneus

Permutez les pneus avant lorsque la profondeur de la bande de roulement a atteint 4 mm (5/32 po). Vous optimiserez ainsi la durée des pneus.

⚠ ATTENTION

Ne tentez pas de faire tourner une roue par son rayon, car vous pouvez vous coincer les doigts entre la roue et l'étrier de frein.

Formulaire d'enregistrement de pneus

Si un pneu fait l'objet d'un rappel, nous ne pourrions communiquer avec vous que si nous connaissons vos

nom et adresse. En tant que fabricant de véhicules, BRP enregistre le numéro d'identification de pneu (NIP) qui correspond au numéro d'identification du véhicule (NIV) (voir *Identification du véhicule*) et aux coordonnées du propriétaire actuel.

Si vous remplacez un pneu de votre véhicule, remplissez le formulaire d'enregistrement de pneus et faites-le parvenir au service à la clientèle du fabricant du pneu. Le formulaire d'enregistrement des pneus est disponible auprès des concessionnaires autorisés de véhicules sur route Can-Am.

Freins

⚠ AVERTISSEMENT

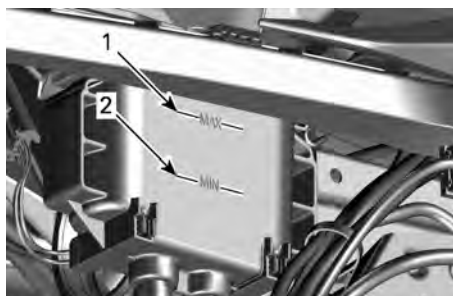
Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence. Les pneus sont rodés après environ 300 km (200 mi) de conduite avec freinages fréquents. Si vous conduisez sans freiner souvent, prolongez la durée le rodage.

Vérifiez le niveau de liquide de frein

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

Vérifiez le niveau de liquide de frein comme suit :

1. Garez le véhicule sur une surface dure et de niveau.
2. Du côté droit, retirez le couvercle de service latéral et le panneau latéral. Reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.
3. Vérifiez le niveau de liquide de frein dans le réservoir. Les niveaux devraient être au-dessus de la marque de minimum.



1. Marque de niveau maximum
2. Marque de niveau minimum

4. Ajoutez du liquide au besoin. Voir la rubrique *Ajout de liquide de frein*.

⚠ ATTENTION

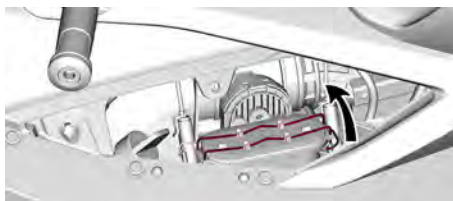
Un bas niveau de liquide de frein peut révéler la présence de fuites ou de plaquettes de frein usées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Ajout de liquide de frein

1. Nettoyez et retirez le bouchon de remplissage.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer. N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.



2. Ajouter du liquide jusqu'à la marque de niveau maximum (MAX).

REMARQUE :

Le remplacement des plaquettes de frein fera augmenter le niveau du liquide de frein. Si on les remplace lorsque le liquide de frein est au niveau maximum (MAX), celui-ci pourrait déborder.

AVIS

Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou les pièces en plastique. Essuyer tout liquide répandu.

3. Réinstaller le bouchon de remplissage et le verrouiller en position.
4. Réinstallez le panneau latéral et le couvercle de service latéral.

Vérifier le système de freinage

Les freins avant et arrière sont hydrauliques à disque. Les freins sont à rattrapage automatique d'usure. Ils ne nécessitent aucun réglage.

La pédale de frein ne requiert aucun réglage non plus.

Pour conserver les freins en bon état, vérifiez les éléments suivants conformément au *tableau d'entretien périodique* :

- Vérifiez tout le système de freinage à la recherche de fuites de liquide.
- Vérifiez si la pédale de frein est spongieuse.
- Si les disques sont très usés, ainsi que l'état de leur surface.
- Si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am s'il y a quelque problème que ce soit au niveau du système de freinage.

Feux

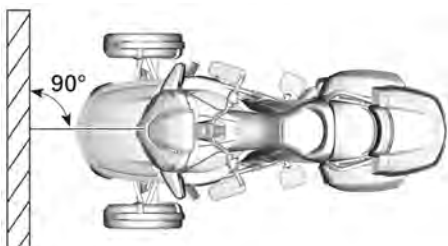
Vérifier le faisceau des phares

1. Assurez-vous que les pneus sont correctement gonflés. Consultez toujours l'étiquette *Pression des pneus et Charge maximale*.
2. Positionnez le véhicule 10 m (33 pi) devant une surface d'essai comme indiqué. Assurez-vous que le véhicule est de niveau.



TYPIQUE

A. 10 m (33 pi)



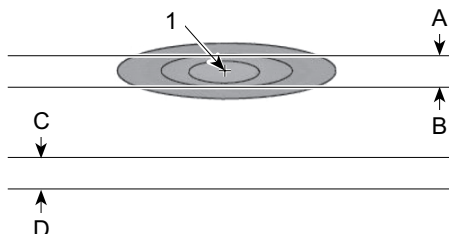
TYPIQUE

3. En procédant de la façon indiquée ci-dessous, tracez sur la surface d'essai 4 lignes parallèles au sol :

Lignes sur la surface de contrôle	
Ligne A	677 mm (26-21/32 po)
Ligne B	627 mm (24-11/16 po)
Ligne C	565 mm (22-1/4 po)
Ligne D	515 mm (20-9/32 po)

4. Le conducteur doit être assis sur son siège.
5. Sélectionnez les feux **de route**.
6. Le faisceau des phares est bien réglé lorsque le point focal (point le plus lumineux) de la réflexion des phares se situe entre les marques supérieures.

Tous les modèles



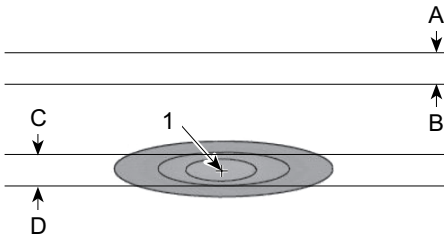
TYPIQUE - RÉFLEXION DES PHARES SUR LA SURFACE D'ESSAI - FEUX DE ROUTE

1. Point focal

- A. 677 mm (26-21/32 po) au-dessus du sol
- B. 627 mm (24-11/16 po) au-dessus du sol
- C. 565 mm (22-1/4 po) au-dessus du sol
- D. 515 mm (20-9/32 po) au-dessus du sol

7. Sélectionnez les feux de croisement.
8. Le faisceau des phares est bien réglé lorsque le point focal (point le plus lumineux) de la réflexion des phares se situe entre les marques inférieures.

Canada/US

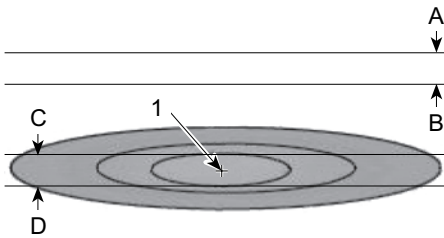


TYPIQUE - RÉFLEXION DES PHARES SUR LA SURFACE D'ESSAI - FEUX DE CROISEMENT

1. Point focal

- A. 677 mm (26-21/32 po) au-dessus du sol
- B. 627 mm (24-11/16 po) au-dessus du sol
- C. 565 mm (22-1/4 po) au-dessus du sol
- D. 515 mm (20-9/32 po) au-dessus du sol

Tout sauf Canada/US



TYPIQUE - RÉFLEXION DES PHARES SUR LA SURFACE D'ESSAI - FEUX DE CROISEMENT

1. Point focal

- A. 677 mm (26-21/32 po) au-dessus du sol
- B. 627 mm (24-11/16 po) au-dessus du sol
- C. 565 mm (22-1/4 po) au-dessus du sol
- D. 515 mm (20-9/32 po) au-dessus du sol

REMARQUE :

Dans les pays où la conduite se fait à gauche, le point focal doit se situer à la gauche du véhicule.

Ajustement du faisceau des phares

Feux de route – Modèles S

1. Retirez le couvercle de service avant. Reportez-vous à *Équipement*.

2. Réglez chaque phare en tournant son bouton de réglage situé sur le boîtier du phare. Tournez dans le sens anti-horaire pour relever le phare et dans le sens horaire montre pour l'abaisser. Régler les deux phares de la même manière.

REMARQUE :

Ne pas dépasser le couple de serrage de 1,5 Nm (13 lbf-po).



Feux de route – Modèles T et Limited

1. Retirez le couvercle de service avant. Reportez-vous à *Équipement*.
2. Réglez chaque phare en tournant son bouton de réglage situé sur le boîtier du phare. Tournez dans le sens anti-horaire pour relever le phare et dans le sens horaire montre pour l'abaisser. Les réglages des deux phares doivent être identiques.

REMARQUE :

Ne pas dépasser le couple de serrage de 1,5 Nm (13 lbf-po).



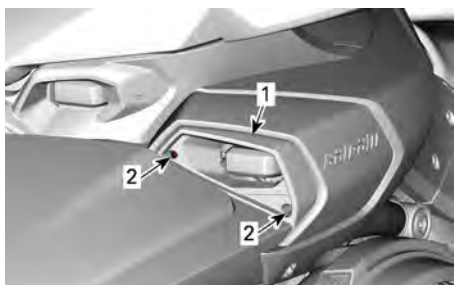
MODÈLES NORD-AMÉRICAINS



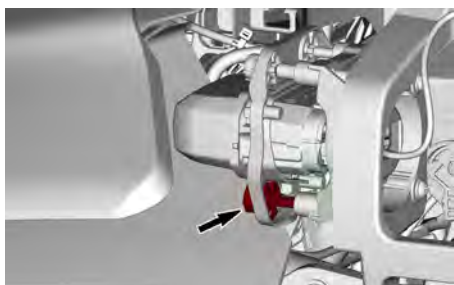
AUTRES PAYS

Feu de croisement

1. Retirez les grilles du carénage avant.



1. Grille du carénage avant
2. Vis de la grille du carénage avant
2. Retirez les panneaux et les capots d'accès latéraux; reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.
3. Tournez la vis de réglage inférieure pour ajuster la hauteur du faisceau. Les réglages des deux phares doivent être identiques.



4. Une fois le réglage terminé, remettez en place les panneaux

latéraux, les capots d'accès latéraux et les grilles de carénage avant.

Couple de serrage	
Vis de la grille du carénage avant	$1,5 \pm 0,5 \text{ Nm}$ ($9 \pm 4 \text{ lbf-po}$)

SOINS DU VÉHICULE

Nettoyage du véhicule

Ne jamais utiliser de nettoyeur à haute pression (tel qu'un de ceux proposés dans les stations de lavage) car il risque d'endommager certains composants du véhicule.

AVIS

Pour éviter d'endommager le pare-brise, ne le nettoyez pas avec un détergent alcalin ou acide, de l'essence ou un solvant.

AVIS

Pour les finis mats, ne pas utiliser de cire, d'aérosol vendu au détail, ou d'autres produits utilisés sur de la peinture ordinaire. Ne pas nettoyer avec des substances abrasives. Ne pas utiliser de cireuses ni de nettoyeurs mécaniques, et ne pas frotter les surfaces rigoureusement.

Pour nettoyer le véhicule :

1. Rincez le véhicule à fond avec de l'eau pour déloger la saleté.
2. À l'aide d'un chiffon doux et propre, lavez le véhicule avec un mélange d'eau et de détergent doux comme les savons conçus spécialement pour les motocyclettes ou les automobiles.

REMARQUE :

De l'eau tiède est efficace pour éliminer les insectes sur le pare-brise et les panneaux avant.

3. Tout en lavant le véhicule, vérifiez s'il y a des traces de graisse ou d'huile. Vous pouvez utiliser un produit d'entretien ou un dégraissant doux pour automobiles. Suivez rigoureusement les instructions du fabricant.

Nettoyant XPS pour Roadster

4. Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'une serviette douce.

Véhicules avec finitions mates

AVIS

Ne pas utiliser de cire, d'aérosol de retouche ni d'autres produits utilisés sur les peintures classiques. Ne pas nettoyer avec des substances abrasives. Ne pas utiliser de cireuses ni de nettoyeurs mécaniques, et ne pas frotter les surfaces rigoureusement.

Nettoyer manuellement à l'aide d'un gant de lavage souple et d'un produit de nettoyage doux ne risquant pas d'endommager la peinture matte. Pour enlever les corps étrangers tels les insectes, utiliser un applicateur souple et un solvant doux. Bien mouiller la surface avant de la nettoyer. Frotter doucement.

Cette finition de peinture requiert des nettoyages plus fréquents.

Protection du véhicule

Appliquez de la cire non abrasive sur les pièces de plastique.

AVIS

Évitez d'appliquer de la cire ou de polir les surfaces mates (y compris les surfaces peintes mates).

Surface	Recommandation
Finis peints lustrés	Appliquez une cire non abrasive conçue pour les peintures recouvertes d'une couche transparente
Finis mats	Ne pas appliquer de cire

AVIS

On peut polir le pare-brise avec un agent de nettoyage/polissage pour plastiques.



AVERTISSEMENT

N'appliquez pas de protecteur de vinyle ou de plastique sur les sièges, sinon la surface deviendra glissante, et le conducteur ou le passager pourraient glisser et tomber du véhicule.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Rangement

Si le véhicule ne servira pas pendant un minimum de quatre mois, en hiver par exemple, effectuez la procédure de remisage pour que le véhicule demeure en bon état.

BRP vous recommande de faire préparer votre véhicule en prévision du remisage par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. Vous pouvez aussi procéder comme suit lorsque cela vous conviendra.

Préparation du véhicule pour le remisage

1. Inspectez le véhicule et, au besoin, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

REMARQUE :

Résidents des États-Unis et du Canada : reportez-vous à la partie portant sur la **GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.** de la section sur la garantie pour en savoir plus au sujet des réclamations de garantie.

2. Vidangez l'huile à moteur et remplacez le filtre. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.
3. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement, de liquide de frein et de liquide d'embrayage.
4. Faites le plein d'essence et ajoutez un stabilisateur de carburant, puis faites fonctionner le moteur pour éviter que de la rouille se forme et que l'essence se détériore. Suivez

les directives du fabricant à la lettre.

5. Gonflez les pneus à la pression prescrite.
6. Nettoyez le véhicule.
7. Lubrifiez les câbles des commandes, les attaches, les barillettes de clé et les points de pivotement de tous les leviers.
8. Fermez et enclenchez tous les compartiments de rangement.
9. Remisez le véhicule dans un endroit sec, à l'abri du soleil et où la température ambiante varie peu quotidiennement.
10. Dans certaines régions, il serait judicieux de fermer l'entrée d'air du moteur et l'ouverture du silencieux avec un chiffon propre pour éviter l'intrusion de mulots, souris, écureuils ou autres petits visiteurs indésirables. Ne poussez pas le chiffon trop loin. Laissez une petite partie du chiffon visible, comme rappel.
11. Recouvrez le véhicule d'une bâche imperméable. Évitez le plastique, les tissus enduits qui ne respirent pas ou les tissus analogues qui restreignent la circulation d'air et qui retiennent la chaleur et l'humidité.
12. Chargez lentement la batterie une fois par mois au taux de charge recommandé sur l'étiquette de la batterie. Il n'est pas nécessaire de retirer la batterie.

Préparation présaisonnière

Après une période de remisage, on doit préparer et inspecter le véhicule avant de prendre la route. Procédez ainsi :

1. Retirez la housse de protection du véhicule.
2. Retirez les chiffons placés dans l'entrée d'air du moteur et l'ouverture du silencieux.
3. Nettoyez le véhicule.
4. Chargez la batterie au besoin.

5. Effectuez la vérification de préutilisation, puis faites l'essai du véhicule à basse vitesse.

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

AVIS

Si le véhicule doit être transporté, ne le faites pas remorquer, car cela pourrait sérieusement l'endommager. Pour des instructions détaillées, consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans la présente section.

Impossible de passer au point mort

Si, à l'arrêt, le véhicule ne passe pas au point mort :

1. Le régime du moteur passe automatiquement à environ 1300 tr/min puis revient au ralenti.
2. Il y aura jusqu'à 3 tentatives.
3. Si cela ne fonctionne pas, essayez de nouveau de passer à une vitesse supérieure ou inférieure.

Impossible de changer de vitesse

Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche.

Le moteur ne démarre pas

Dépannage

1. LE MOTEUR NE TOURNE PAS

Lecture non confirmée du message de sécurité affiché sur l'indicateur multifonction.

- Lisez le message de sécurité et appuyez sur le bouton **MODE**.

Interrupteur d'arrêt du moteur à « OFF ».

- Assurez-vous que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».

Interrupteur d'allumage à « OFF ».

- Tournez l'interrupteur à « ON ».

Batterie à plat ou connexions de batterie défectueuses.

- Vérifiez la charge de la batterie. Rechargez au besoin (consultez la rubrique *procédures d'entretien*).
- Vérifiez les connexions de la batterie dans le compartiment de rangement avant (consultez la rubrique *procédures d'entretien*).

Fusible brûlé.

- Vérifiez l'état du fusible (consultez la sous-section comment remplacer les fusibles et les feux).

La transmission est embrayée.

- Appuyez sur la pédale de frein si la transmission est embrayée.

Clé non lue. Si le système antidémarrage ne peut pas lire la clé, le moteur ne démarrera pas. Les conditions suivantes peuvent faire en sorte que le système antidémarrage ne puisse pas lire la clé :

- Puce informatique endommagée
- Grand objet métallique près de la clé
- Appareil électronique près de la clé
- Deuxième clé codée électroniquement près de la clé principale
- Autre champ électromagnétique fort dans les environs de la clé
- Si le moteur ne démarre pas et qu'un message d'erreur de clé apparaît dans l'indicateur, assurez-vous qu'aucune des conditions ci-dessus n'est présente. Si le problème persiste sans ces conditions, consultez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

2. LE MOTEUR TOURNE MAIS NE DÉMARRE PAS

Bas niveau d'essence.

- Remplir le réservoir de carburant. Consultez les Procédures de base.

Batterie faible.

- Vérifiez la charge de la batterie. Rechargez au besoin (consultez la rubrique procédures d'entretien).
- Vérifiez les connexions de la batterie dans le compartiment de rangement avant (consultez la rubrique procédures d'entretien).

Problème de gestion du moteur.

- Vérifiez si le voyant du moteur est allumé au démarrage. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie du rendement du système antipollution de l'US EPA dans le présent document.

MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION

Des renseignements importants sur l'état du véhicule sont affichés dans l'indicateur multifonction. Lors du démarrage, regardez toujours si des voyants ou des messages spéciaux sont affichés sur l'indicateur.

BRP recommande de faire transporter le véhicule lorsque celui-ci est en mode préservation (« LIMP HOME »). Si vous conduisez le véhicule en MODE PRÉSERVATION, évitez les manœuvres brusques et rendez-vous immédiatement chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche pour faire examiner votre véhicule avant de l'utiliser à nouveau. En mode d'urgence, le régime moteur est restreint et la vitesse maximale du véhicule est réduite.

voyants (défaillances)		
Indicateur	Message/ Avertissement	Description
	ANOMALIE MOTEUR	<ul style="list-style-type: none">– Tous les défauts actifs ou anciennement actifs qui nécessitent une attention.– Pas de limitation du moteur engagée.– Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Sur Route aussitôt que possible.
	MODE PRÉSERVATION	<ul style="list-style-type: none">– Défauts critiques nécessitant un diagnostic dans les plus brefs délais.– Une limitation du moteur est engagée et/ou le comportement du moteur est modifié.– Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.
	ANOMALIE DU VSS	<ul style="list-style-type: none">– Erreur du système de stabilité du véhicule (VSS)
	ERREUR SYSTÈME DE FREINAGE Niveau de liquide de freinage bas	<ul style="list-style-type: none">– Vérifiez la présence de fuites du liquide de frein.– Vérifiez le niveau du liquide de frein et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
	ERREUR SYSTÈME DE FREINAGE Défaillance du frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none">– Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé Can-Am sur route le plus près.
	FREIN DE STATIONNEMENT ACTIVÉ	<ul style="list-style-type: none">– Relâchez le frein de stationnement.
	BASSE PRESSION D'HUILE	<ul style="list-style-type: none">– Arrêtez le moteur.– Vérifiez la présence de fuites d'huile.

voyants (défaillances)		
Indicateur	Message/ Avertissement	Description
		– Vérifiez le niveau d'huile et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
	AUCUNE PRESSION HUILE	<ul style="list-style-type: none"> – Arrêtez le moteur. – Vérifiez la présence de fuites d'huile. – Vérifiez le niveau d'huile et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>).
	TENSION ÉLEVÉE DE LA BATTERIE	– Signale un niveau de tension élevé dans la batterie. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Sur Route aussitôt que possible.
	Batterie 12 V	– Surcharge du système - garez votre véhicule en lieu sûr
	PRÉCHAUFFAGE	– Manque de puissance.
	SURCHAUFFE DU MOTEUR	– Température moteur trop haute.
	TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE	<ul style="list-style-type: none"> – Arrêtez et attendez que le moteur refroidisse. – Vérifiez l'étanchéité. – Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et complétez-le (reportez-vous aux <i>Procédures d'entretien</i>). – Si le niveau du liquide de refroidissement est correct et que la surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Can-Am Sur Route autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste.
	MAUVAISE CLÉ	<ul style="list-style-type: none"> – Lecture de la clé impossible (mauvaise liaison). – Utilisez la clé programmée pour le véhicule ou adressez-vous à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.
	VÉRIFIEZ DPS	<ul style="list-style-type: none"> – Voyant d'anomalie moteur allumé (. – Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic

voyants (défaillances)		
Indicateur	Message/ Avertissement	Description
		Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. – Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Sur Route aussitôt que possible.
	ERREUR SUSPENSION	– Vérifiez la pression de la suspension pneumatique. – Vérifiez le capteur de position de la suspension arrière. – Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche pour vérifier l'étalonnage des valeurs Min/Max de la suspension pneumatique contrôlée.
	ERREUR DE TRANSMISSION	– Enlevez la clé, attendez 20 secondes, puis réinsérez la clé. – Faites réparer le véhicule par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.
	CLIQUETIS	– Détonation du moteur (le régime est limité lorsque cette condition se produit). – Assurez-vous que le carburant recommandé est bien utilisé. – Vérifiez la qualité du carburant et remplacez-le si nécessaire. – En cas de problème, contactez un concessionnaire Can-Am Sur Route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.
	MODE NOYÉ ACTIVÉ	– Relâchez l'accélérateur pour désactiver le mode Noyé.
	LE PAPILLON DES GAZ EST OUVERT	– Relâchez l'accélérateur pour désactiver la limitation.
	LE MOTEUR S'ARRÊTERA	– Procédure d'arrêt forcé en raison d'une surchauffe du moteur ou d'un problème de la pompe à carburant.

voyants (défaillances)		
Indicateur	Message/ Avertissement	Description
	ERREUR DU CAPTEUR DE NIVEAU DE CARBURANT	– La valeur de la résistance de l'indicateur de carburant est hors plage.
	NIVEAU DE CARBURANT BAS	– Le niveau de carburant est bas ou le réservoir est presque vide.

QUE FAIRE DANS LES CIRCONSTANCES SUIVANTES

Clés perdues

Utilisez votre clé de rechange pour en faire fabriquer une autre par un concessionnaire Can-Am sur route autorisé dès que possible. **En cas de perte des deux clés**, le propriétaire du véhicule devra faire remplacer, à ses frais, le contacteur d'allumage, les serrures des sacoches latérales et du compartiment de rangement supérieur, ainsi que la serrure de la remorque (si vous utilisez une remorque BRP).

Pneu à plat

Si un pneu présente une perforation **majeure** ou une entaille dans la bande de roulement, ou s'il est complètement dégonflé, faites transporter le véhicule chez le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche. Consultez la rubrique *Transport du véhicule* pour obtenir des instructions de transport détaillées.

Si un pneu présente une perforation **mineure** due à un clou ou un caillou et n'est pas complètement dégonflé, on peut le réparer de façon temporaire. Pour réparer temporairement un pneu, utilisez un scellant à pneus autogonflant ou un nécessaire de réparation. Suivez les instructions qui accompagnent le nécessaire de réparation. Faites réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am **dès que possible**.

Lorsqu'un pneu est réparé de façon temporaire, conduisez lentement et avec prudence, et vérifiez souvent la pression du pneu jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou réparé de façon permanente.

Batterie à plat

Si la batterie est à plat ou trop faible pour lancer le moteur, on peut la survolter à l'aide d'une batterie.

AVERTISSEMENT

Connectez les câbles de démarrage comme indiqué dans la procédure de démarrage. Les batteries peuvent émettre des gaz explosifs qui peuvent s'enflammer en cas de mauvaise connexion des câbles de démarrage.

Pour survolter la batterie, faites ce qui suit :

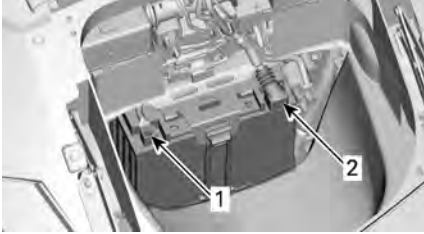
1. Si vous utilisez un autre véhicule pour survolter la batterie, rapprochez celui-ci le plus possible (de préférence à l'avant du véhicule). Les véhicules ne doivent pas se toucher.
2. Mettez le véhicule au POINT MORT (N) et serrez le frein de stationnement.

REMARQUE :

Si la tension de la batterie est inférieure à 11 V, le frein de stationnement ne pourra être activé.

3. Éteignez le moteur et tous les accessoires électriques de l'autre véhicule.
4. Ouvrez le capot de l'autre véhicule.
5. Ouvrez le compartiment de rangement avant de votre véhicule.
6. Assurez-vous que l'interrupteur d'allumage est à « OFF ».
7. Enlever le panier. Reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.
8. Branchez une extrémité du câble de survoltage ROUGE (+) rouge à la borne POSITIVE (+) de la batterie à plat.

9. Branchez l'autre extrémité du câble de survoltage ROUGE (+) rouge à la borne POSITIVE (+) de la batterie d'appoint.
10. Branchez une extrémité du câble de survoltage NOIR (-) noir à la borne NÉGATIVE (-) de la batterie d'appoint.
11. Branchez l'autre extrémité du câble de survoltage NOIR (-) à la borne NÉGATIVE (-) du véhicule.



1. Borne NOIRE (-)
2. Borne ROUGE (+)

12. Démarrez le véhicule équipé de la batterie d'appoint et faites tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
13. Placez-vous du côté droit du véhicule, actionnez les freins et démarrez le moteur. Si le moteur ne démarre pas ou s'il démarre lentement, bougez les câbles de démarrage pour vous assurer qu'ils établissent un bon contact et réessayez. Si le moteur ne démarre toujours pas, il se peut que le démarreur soit en panne. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans cette section) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am pour le faire réparer.
14. Dès que le moteur démarre, débranchez les deux câbles de survoltage dans l'ordre inverse de leur branchement, en commençant par débrancher le câble NOIR (-) relié à votre véhicule.
15. Dès que possible, faites recharger la batterie avec un chargeur de

batterie (consultez les *procédures d'entretien*) ou adressez-vous à un service qualifié.

Si le moteur s'arrête peu après que la batterie a été survoltée ou lorsqu'on débranche les câbles de survoltage, il peut y avoir un problème au niveau du système de charge. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans cette section) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am le plus proche pour le faire réparer.

Après avoir rechargé la batterie, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

POSITION DES FEUX

Ce véhicule est équipé de diodes électroluminescentes (DEL) et cette technologie a démontré sa fiabilité. Seuls le feu de recul et les clignotants arrière utilisent des ampoules.

La technologie DEL s'est avérée fiable et dans le cas peu probable où elles ne fonctionneraient pas, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé Can-Am sur route.

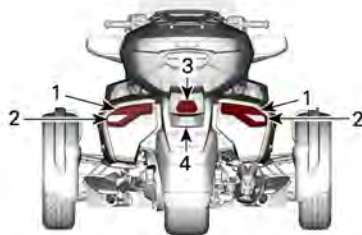
En raison de la complexité de la procédure, consultez un concessionnaire autorisé de véhicules Can-Am sur route pour remplacer les ampoules des clignotants arrière et du feu de recul.

Modèles australiens



AVANT DU VÉHICULE

1. Phares – feu de route
2. Phares – feu de croisement
3. Feux de position
4. Clignotants



ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Clignotants
3. Feux de marche arrière
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

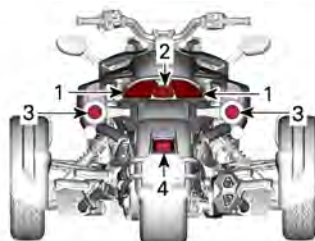
Modèles japonais

Modèles S



AVANT DU VÉHICULE

1. Phares – feu de route
2. Phares – feu de croisement
3. Clignotant/feu de position



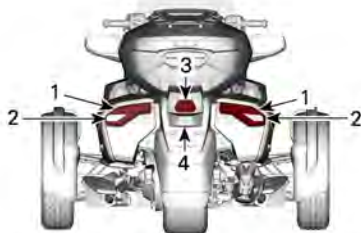
ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Feux de marche arrière
3. Clignotants
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles Limited

**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares – feu de route
2. Phares – feu de croisement
3. Clignotant/feu de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

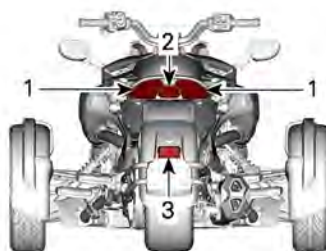
1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Clignotants
3. Feux de marche arrière
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles nord-américains

Modèles S

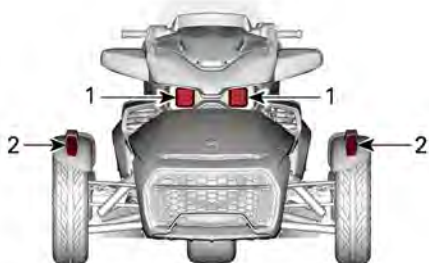
**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phare
2. Clignotant/feu de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

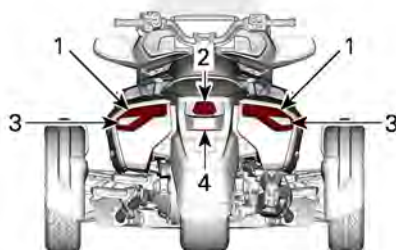
1. Feu arrière/de freinage/clignotant
2. Feux de marche arrière
3. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles T



AVANT DU VÉHICULE

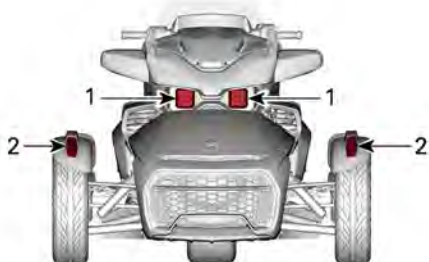
1. Phare
2. Clignotant/feu de position



ARRIÈRE DU VÉHICULE

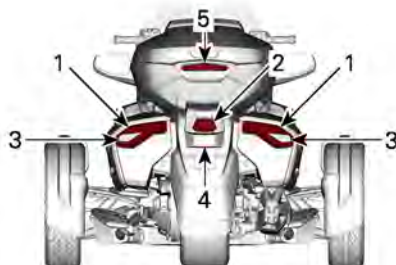
1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Feux de marche arrière
3. Clignotants
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles Limited



AVANT DU VÉHICULE

1. Phare
2. Clignotant/feu de position



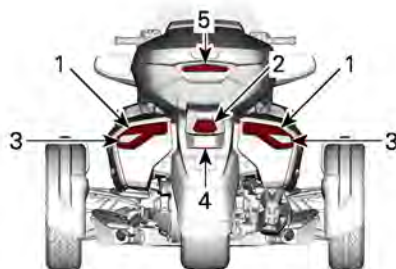
ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Feux de marche arrière
3. Clignotants
4. Ampoule de plaque d'immatriculation
5. Feu distinctif

Modèles Limited – Édition spéciale

**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phare (feux de route et feux de croisement)
2. Phares antibrouillard
3. Clignotant/feu de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

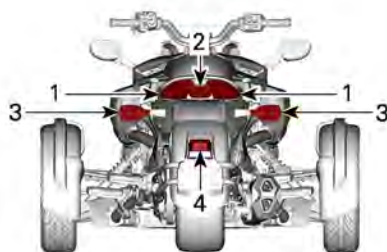
1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Feux de marche arrière
3. Clignotants
4. Ampoule de plaque d'immatriculation
5. Feu distinctif

Tous les autres pays

Modèles S

**AVANT DU VÉHICULE**

1. Phares – feu de route
2. Phares – feu de croisement
3. Clignotant/feu de position

**ARRIÈRE DU VÉHICULE**

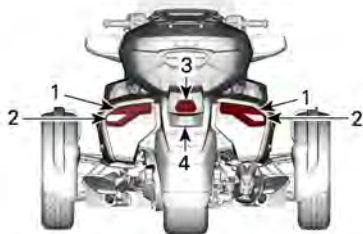
1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Feux de marche arrière
3. Clignotants
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

Modèles Limited



AVANT DU VÉHICULE

1. Phares – feu de route
2. Phares – feu de croisement
3. Clignotant/feu de position



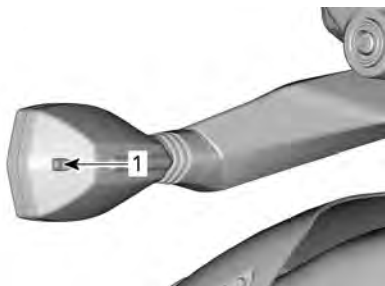
ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Feu arrière/feu d'arrêt
2. Clignotants
3. Feux de marche arrière
4. Ampoule de plaque d'immatriculation

REPLACEMENT DES AMPOULES DE CLIGNOTANT ARRIÈRE

Modèles S

1. Retirez la lentille.



1. *Vis de lentille de clignotant arrière*
2. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
3. Pour installer la nouvelle ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens horaire.
4. Remettre la lentille.

AVIS

Lors de l'installation, serrez les vis à la main.

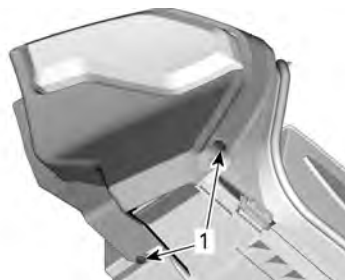
Modèles T et Limited

1. Retirez la sacoche du véhicule, reportez-vous à la section *Sacoches*.
2. Enlevez la vis de fixation supérieure qui retient le support de feu arrière à la sacoche.



1. *Vis de fixation supérieures*
3. Enlevez les vis de fixation inférieures qui retiennent le support de feu

arrière à la valise, puis enlevez le support de la sacoche.



1. *Vis de fixation inférieures*
4. Retirez le support d'ampoule du support de feu arrière.



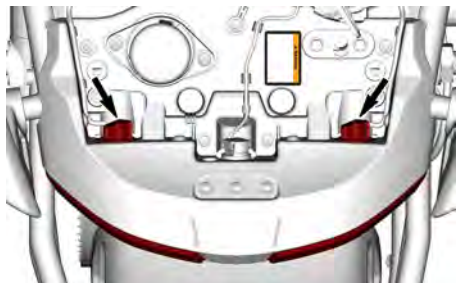
1. *Tournez la douille de l'ampoule dans le sens horaire pour la libérer*
5. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
6. Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU ARRIÈRE/FREIN (MODÈLES S)

1. Enlevez le siège du passager.
2. Tournez la douille de l'ampoule du feu arrière/frein pour la retirer.

REMARQUE :

Tournez les douilles d'ampoule gauche et du centre dans le sens antihoraire, et la douille de l'ampoule droite dans le sens horaire. Feu arrière/feu de freinage gauches



3. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
4. Pour installer la nouvelle ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens horaire.
5. Installez la selle passager.

REPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHE ARRIÈRE (MODÈLES S)

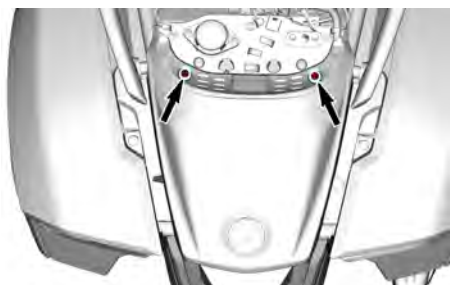
1. Enlevez le siège du passager.
2. Dévissez et retirez la douille.



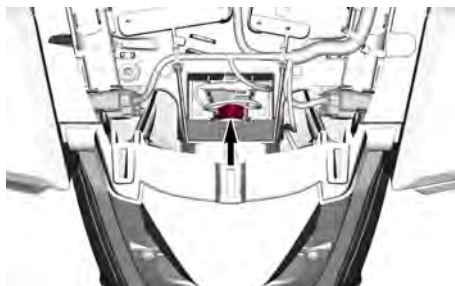
3. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
4. Pour installer la nouvelle ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens horaire.
5. Remettez la douille en place. Veillez à ce qu'elle soit bien fixée.
6. Reposez le siège passager.

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE (MODÈLES T)

1. Enlevez le siège du passager.
2. Retirez les deux rivets en plastique qui fixent le carénage arrière.



3. Déclipez l'arrière du carénage et retirez-le.
4. Dévissez et retirez la douille.



5. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
6. Pour installer la nouvelle ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens horaire.
7. Remettez la douille en place. Veillez à ce qu'elle soit bien fixée.
8. Réinstallez le carénage arrière et le siège passager.

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE DU FEU DE MARCHE ARRIÈRE (MODÈLES LIMITED)

1. Retirez le compartiment de rangement supérieur.
2. Dévissez et retirez la douille.



3. Pour retirer l'ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens antihoraire.
4. Pour installer la nouvelle ampoule, appuyez dessus tout en la tournant dans le sens horaire.
5. Remettez la douille en place. Veillez à ce qu'elle soit bien fixée.
6. Réinstallez le compartiment de rangement supérieur.

COMMENT REMPLACER DES FUSIBLES

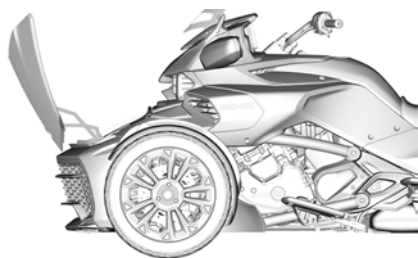
Si un accessoire électrique du véhicule cesse de fonctionner, vérifiez si un fusible est grillé et remplacez-le au besoin.

En cas de panne électrique persistante, faites examiner le véhicule par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Emplacement des fusibles

Les fusibles se trouvent à l'intérieur du compartiment de rangement avant.

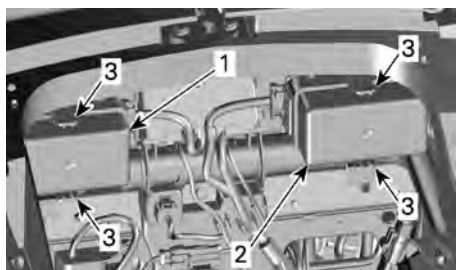
Pour accéder aux boîtes à fusibles, ouvrir le compartiment de rangement avant.



TYPIQUE

Sortez le panier du véhicule, reportez-vous à la section *Panneaux de carrosserie*.

Appuyer sur les languettes et retirer délicatement les couvercles de boîte à fusibles.



INTÉRIEUR DU COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT

1. Couvercle de boîte à fusibles droite
2. Couvercle de boîte à fusibles gauche
3. Pattes de verrouillage

Description des fusibles

Pour une identification correcte, veuillez vous reporter aux étiquettes apposées sur les couvercles des boîtes à fusibles.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce document et le véhicule, les étiquettes apposées sur les boîtes à fusibles prévalent sur celles présentées ici.

Boîte à fusibles gauche

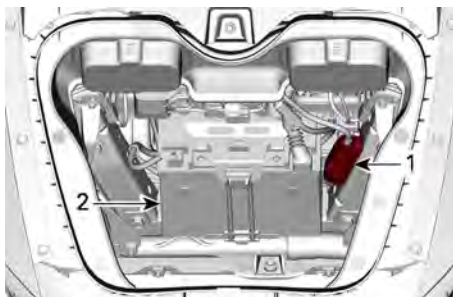
R1 REVERSE ACTUATOR	R2 PRE-STARTING	F1 15A CLUSTER	F2 10A WAKE UP RELAY WUVR	F3 10A WUVR	F4 20A WUVR	F5 5A WUVR	F6 15A WUVR	F7 10A WUVR	F8 15A WUVR
R3 MAIN ACCESSORIES & ENGINE	R4 ACCESSORIES LIGHTS		R5 FRONT HEATED GRIP			R6 SUSPENSION			
	J5 NOT USED	J4 40A MAIN CONTROL	J3 40A DPS	J2 25A VCM VALVES	J1 40A VCM PUMP				

Boîte à fusibles droite

R1	R2	F1 15A HI HEADLAMPS	F2 10A HI HEADLAMPS	F3 15A HI HEADLAMPS	F4 GPS	F5 25A GPS	F6 10A GPS	F7 10A GPS	F8 15A GPS
HI HEADLAMPS	LO HEADLAMPS								
R3	R4		R5		R6				
	LOAD SHEDDING		REAR HEATED GRIPS		MAIN HEADLAMPS				
COOLING FAN	J5 20A HI HEADLAMPS	J4 30A LO HEADLAMPS	J3 20A TCM SOLENOIDS	J2 40A ACCESSORIES	J1 30A COOLING FAN				

Fusible du circuit de l'alternateur

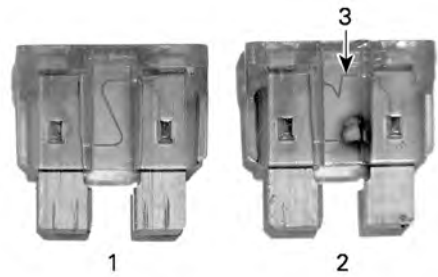
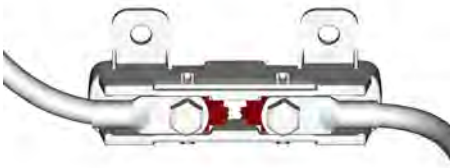
Le porte-fusible est situé à gauche de la batterie.



1. Porte-fusible
2. Batterie

Pour vérifier si le fusible est grillé, retirez le couvercle du porte-fusible, si la section métallique entre les deux bornes est fondue ou cassée, le fusible est grillé.

bitension	80 A (doit être remplacé uniquement par un concessionnaire Sur route agréé)
-----------	---

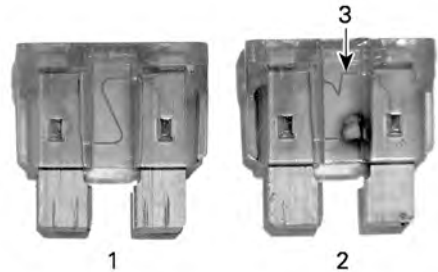


FUSIBLE

1. Fusible en bon état
2. Fusible brûlé
3. Filament fondu

Remplacer un fusible

1. Mettez l'interrupteur d'allumage à « OFF ».
2. Retirez le fusible.
3. Vérifiez si le filament est fondu.



FUSIBLE

1. Fusible en bon état
2. Fusible brûlé
3. Filament fondu
4. Remplacez le fusible par un autre de même calibre. Des fusibles de rechange se trouvent dans le couvercle de la boîte à fusibles.

AVIS

Ne remplacez pas un fusible grillé. Faites transporter le véhicule chez le concessionnaire Can-Am sur route agréé le plus proche, dans un atelier de réparation ou chez une personne de votre choix.

Contrôle d'un fusible

Vérifiez l'état des fusibles et remplacez-les si nécessaire. Reportez-vous à la section *Remplacement d'un fusible*.

1. Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusible.
2. Vérifiez si le filament est fondu.

AVIS

L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur pourrait causer de graves dommages et provoquer un incendie.

5. Pour fermer les couvercles de boîtes à fusibles, placer les couvercles sur les fusibles et pousser délicatement jusqu'à entendre un déclic.
6. Pour fermer les couvercles de service des fusibles, placez les couvercles sur les boîtes à fusibles et appuyez doucement jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent.
7. Installez le panier et fermez le compartiment de rangement avant.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Si le véhicule doit être transporté, le transport doit être effectué sur dépanneuse ou une remorque à plateau de la taille et de la capacité appropriée.

ATTENTION

Si vous devez pousser le véhicule, faites-le du côté droit pour pouvoir atteindre la pédale de frein.

Lorsque vous faites reculer le véhicule, prenez garde que la roue avant ne vous roule sur les pieds.

AVIS

Ce véhicule doit toujours être transporté face à la route.

AVIS

Ne remorquez pas ce véhicule car cela pourrait sérieusement endommager la transmission.

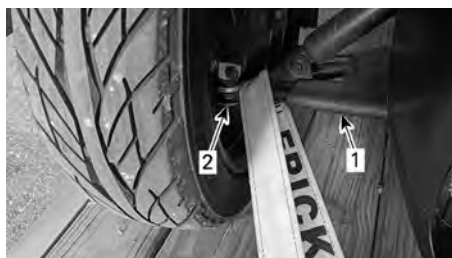
Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS

Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule— Elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

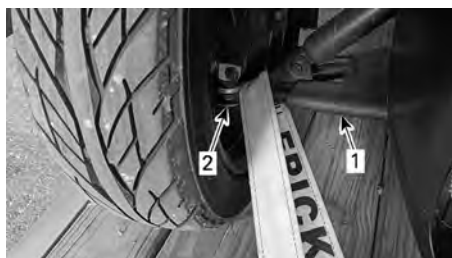
Pour charger le véhicule en vue de le transporter, procédez comme suit :

1. Enroulez une sangle autour du bras inférieur de chaque suspension avant, aussi près que possible de son extrémité.



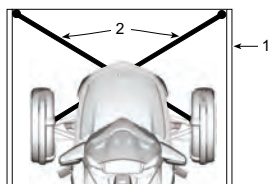
TYPIQUE

1. Bras inférieur de suspension
2. Extrémité du bras de suspension
2. Attachez les courroies au câble de treuil. Si possible, utilisez des chaînes ou des sangles supplémentaires pour attacher les sangles au câble du treuil comme indiqué ci-dessous afin d'éviter d'endommager le véhicule.
3. Mettez le véhicule au point mort (N).
4. Assurez-vous que le frein de stationnement est désengagé.
5. Tirez le véhicule sur la plateforme ou la remorque à l'aide du treuil.
6. Engagez le frein de stationnement;
7. Assurez-vous que la transmission est au point mort (N).
8. Retirez la clé du commutateur d'allumage.
9. À l'avant, des deux côtés, enroulez une sangle autour du bras inférieur de chaque suspension avant, aussi près que possible de son extrémité.



TYPIQUE

1. Bras inférieur de suspension
2. Extrémité du bras de suspension
10. Fixez les sangles en les croisant.

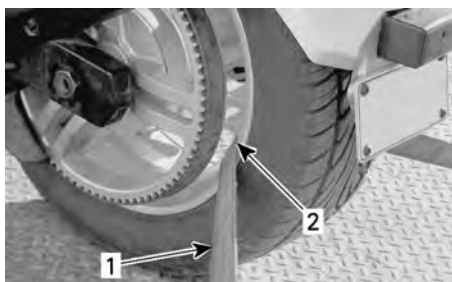


- 1. Dépanneuse ou remorque à plateau
- 2. Sangles d'arrimage avant

11. À l'arrière, passez une sangle d'arrimage à l'intérieur de la jante de la roue arrière uniquement.

AVIS

Enfiler une courroie de fixation dans le pignon arrière risque d'endommager sérieusement le système d'entraînement. Veillez à ne pas pincer la valve d'air de la roue.



ARRIMAGE DE LA ROUE ARRIÈRE — TYPIQUE

- 1. Courroie de fixation
- 2. UNIQUEMENT à l'intérieur de la jante de roue arrière

12. Arrimez solidement la sangle d'arrimage de la roue arrière à l'arrière de la remorque.

13. Assurez-vous que les deux roues, avant et arrière, sont fixées fermement à la remorque.

AVIS

Pour éviter d'endommager le système de direction, n'essayez jamais de tourner le guidon après avoir sangle les roues.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

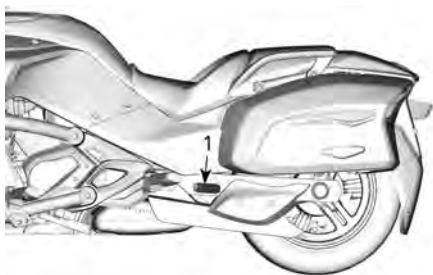
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am agréé a besoin de ces numéros pour remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Étiquette NIV

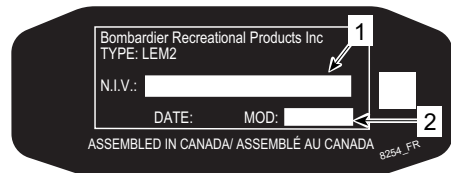
L'étiquette du numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve à l'avant gauche du bras oscillant.



TYPIQUE - POSITION DU NIV

1. Bras oscillant (étiquette du NIV)

Australie



1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
2. Numéro de modèle

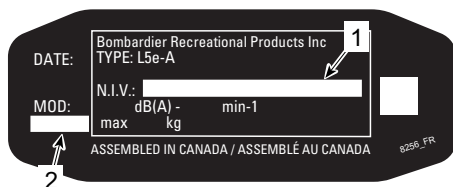
Canada et États-Unis



1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
2. Numéro de modèle

Japon

Tous les autres pays



1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
2. Numéro de modèle

NIV estampillé

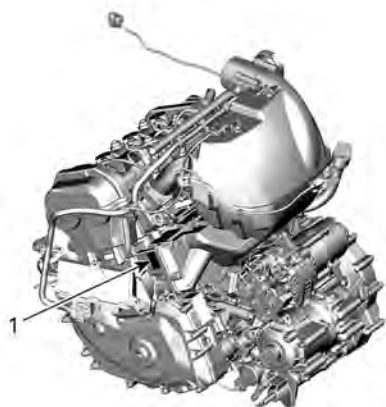
Un numéro d'identification du véhicule (VIN) estampillé est également disponible; il se trouve derrière la roue avant droite, sur le longeron avant. Vérifiez la présence de l'étiquette indiquant le VIN.



1. Emplacement de l'étiquette portant le numéro d'identification du véhicule (VIN) estampillé
2. Zone où se trouve l'étiquette portant le numéro d'identification du véhicule (VIN) estampillé

VIN

Numéro d'identification du moteur



TYPIQUE

1. Emplacement du NIM (Numéro d'Identification du Moteur)

Étiquettes de conformité du véhicule

Étiquette de conformité de l'EPA Modèles nord-américains

Cette étiquette est située sur l'élément central du cadre, sous le siège du conducteur.

VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

THIS VEHICLE CONFORMS TO U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS APPLICABLE TO MODEL YEAR NEW MOTORCYCLES AND IS CERTIFIED TO AN HC+NOx EMISSION STANDARD OF GRAM/KILOMETER.

See operator's guide for maintenance specifications



RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

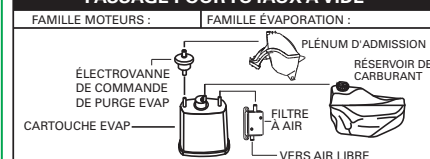
CE VÉHICULE EST CONFORME AUX RÈGLEMENTS DE L'EPA DES É.U. ET DE LA CALIFORNIE APPLICABLES AUX MOTOCYCLETES NEUVES DE L'ANNÉE MODÈLE ET EST CERTIFIÉ À LA NORME D'ÉMISSIONS HC+NOx de GRAMME/KILOMÈTRE.

Voir guide du conducteur pour les spécifications de maintenance

Engine Displacement		Cylindrée
Engine Family		Famille de moteur
Permeation Family		Famille de perméation
Evaporation Family		Famille d'évaporation
Exhaust Emission Control System		Système de contrôle des émissions
Idle Speed		Ralenti moteur
Fuel		Essence

70490762B FR

PASSAGE POUR TUYAUX À VIDE



INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES DES MOTOS EN FONCTION DE LA PROCÉDURE D'ESSAI FÉDÉRALE. CE MOTOCYCLE EST CONFORME AUX EXIGENCES DES ÉMISSIONS SONORES DE L'EPA DES ÉTATS-UNIS EN DBA PAR TR/MIN. LA LOI FÉDÉRALE INTERDIT TOUTE MODIFICATION CAPABLE D'ENFREINDRE CETTE NORME FÉDÉRALE SUR LES ÉMISSIONS SONORES DES MOTOCYCLES. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR/

TYPIQUE - MODÈLES NORD-AMÉRICAINS - SITUÉ SOUS LE SIÈGE

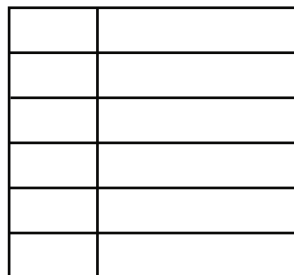
Étiquette de conformité européenne

Cette étiquette est située sous le siège du conducteur.

E13



8720



**Étiquette de conformité dans le
cadre du déploiement
d'infrastructures pour les
carburants de remplacement**

**Modèles à l'extérieur de l'Amérique
du Nord**



**SITUÉE PRÈS DU BOUCHON DE
CARBURANT**

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS SONORES

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces non conformes.
4. Un entretien inadéquat.

BORNE RF DESS DE BRP

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 11538A-246416

ID FCC : 2ABBF-246416

Mexique



IFETEL

Marca: Minda

Número : BRMIDE22-29473

Modelo : DESS Minda

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



BG

С настоящото Minda декларира, че този тип радиосъоръжение DESS Minda е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

[HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS](https://ec.europa.eu/docsroom/documents/9781/attachments/1/translations)

CS

Tímto Minda prohlašuje, že typ rádiového zařízení DESS Minda je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

DA

Hermed erklærer Minda, at radioudstyrstypen DESS Minda er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

DE

Hiermit erklärt Minda, dass der Funkanlagentyp DESS Minda der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

EL

Με την παρούσα ο/η Minda, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός DESS Minda πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

EN

Hereby, Minda declares that the radio equipment type DESS Minda is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

ES

Por la presente, Minda declara que el tipo de equipo radioeléctrico DESS Minda es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

ET

Käesolevaga deklareerib Minda, et käesolev raadioseadme tüüp DESS Minda vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

FI

Minda vakuuttaa, että radiolaitetyyppi DESS Minda on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

FR

Le soussigné, Minda, déclare que l'équipement radioélectrique du type DESS Minda est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

HR

Minda ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa DESS Minda u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

HU

Minda igazolja, hogy a DESS Minda típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

IS

Minda lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn DESS Minda er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Östyttan texta

ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

IT

Il fabbricante, Minda, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio DESS Minda è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

Liechtenstein

Hiermit erklärt Minda, dass der Funkanlagentyp DESS Minda der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

LT

Aš, Minda, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas DESS Minda atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

LV

Ar šo Minda deklarē, ka radioiekārta DESS Minda atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

MT

B'dan, Minda, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju DESS Minda huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

NL

Hierbij verklaar ik, Minda, dat het type radioapparatuur DESS Minda conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

NO

Hermed erklærer Minda at radioutstyrtypen DESS Minda er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

PL

Minda niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego DESS Minda jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

PT

O(a) abaixo assinado(a) Minda declara que o presente tipo de equipamento de rádio DESS Minda está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

RO

Prin prezenta, Minda declară că tipul de echipamente radio DESS Minda este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

RU

Компания Minda настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории DESS Minda отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU. Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

SK

Minda týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu DESS Minda je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

SL

Minda potrjuje, da je tip radijske opreme DESS Minda skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

SV

Härmed försäkrar Minda att denna typ av radioutrustning DESS Minda överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<HTTPS://EC.EUROPA.EU/DOCSROOM/DOCUMENTS/9781/ATTACHMENTS/1/TRANSLATIONS>

JAUGE MULTIFONCTION INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Caractéristiques techniques

Diffusion audio numérique :

- Plage de fréquences de fonctionnement : 174 – 240 MHz

Émetteur :

- Plage de fréquence de fonctionnement BT : 2 402 – 2 480 MHz
- Version BT : 5,0
- Puissance d'émission maximale de la BT : +8 dBm

Récepteur :

- Plage de fonctionnement FM : 88 – 108 MHz

Fabricant et adresse

Fabricant :

- Enovation Controls LLC

Adresse :

- 5311 S 122nd E. Ave. Tulsa,
OK 74146,
USA

Pour afficher les informations réglementaires sur l'écran numérique de l'embarcation, allez dans **Préférences**, **Généralités**, puis **À propos**.

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 28102-ECB01

ID FCC : 2A3FV-ECB01

Exposition RF :

1. Le matériel est conforme aux limites d'exposition RF de la FCC définies pour un environnement non contrôlé.
2. Ce matériel doit être installé et utilisé avec une distance de séparation d'au moins 20 cm de toute personne.
3. L'antenne ou les antennes utilisées pour cet émetteur ne doivent pas être co-localisées ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Mexique



IFETEL

Marca: Enovation Controls LLC

Número : RCPENOD22-2195

Modelo : OD1025-01

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones :

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil



Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt Enovation Controls LLC, dass der Funkanlagentyp OD1025-01 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

FR

Le soussigné, Enovation Controls LLC, déclare que l'équipement radioélectrique du type OD1025-01 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

BG

С настоящото Enovation Controls LLC декларира, че този тип радиосъоръжение OD1025-01 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

EL

Με την παρούσα ο/η Enovation Controls LLC, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός OD1025-01 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

CS

Tímto Enovation Controls LLC prohlašuje, že typ rádiového zařízení OD1025-01 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

DA

Hermed erklærer Enovation Controls LLC, at radioudstyrstypen OD1025-01 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

ET

Käesolevaga deklareerib Enovation Controls LLC, et käesolev raadioseadme tüüp OD1025-01 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

ES

Por la presente, Enovation Controls LLC declara que el tipo de equipo radioeléctrico OD1025-01 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

FI

Enovation Controls LLC vakuuttaa, että radiolaitetyyppi OD1025-01 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

EN

Hereby, Enovation Controls LLC declares that the radio equipment type OD1025-01 is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

HR

Enovation Controls LLC ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa OD1025-01 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

HU

Enovation Controls LLC igazolja, hogy a OD1025-01 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

IT

Il fabbricante, Enovation Controls LLC, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio OD1025-01 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

LT

Aš, Enovation Controls LLC, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas OD1025-01 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

LV

Ar šo Enovation Controls LLC deklarē, ka radioiekārta OD1025-01 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

MT

B'dan, Enovation Controls LLC, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju OD1025-01 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

NL

Hierbij verklaar ik, Enovation Controls LLC, dat het type radioapparatuur OD1025-01 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

PL

Enovation Controls LLC niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego OD1025-01 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

PT

O(a) abaixo assinado(a) Enovation Controls LLC declara que o presente tipo de equipamento de rádio OD1025-01 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

RO

Prin prezenta, Enovation Controls LLC declară că tipul de echipamente radio OD1025-01 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

SV

Härmed försäkrar Enovation Controls LLC att denna typ av radioutrustning OD1025-01 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

SL

Enovation Controls LLC potrjuje, da je tip radijske opreme OD1025-01 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

SK

Enovation Controls LLC týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu OD1025-01 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

IS

Enovation Controls LLC lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn OD1025-01 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB.

Óstyttna texta ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

Liechtenstein

Hiermit erklärt Enovation Controls LLC, dass der Funkanlagentyp OD1025-01 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

NO

Hermed erklærer Enovation Controls LLC at radioutstyret OD1025-01 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.

Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse:

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

RU

Компания Enovation Controls LLC настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории OD1025-01 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте

<https://www.brp.com/en/sustainability/product-responsibility.html>

ASSOCIATION POUR LA PLAISANCE ECO-RESPONSABLE

BRP recommande de suivre les instructions fournies sur [HTTPS://WWW.RECY-CLERMONVEHICULE.FR/](https://www.recycleclermonvehicule.fr/)

Recycle Mon Véhicule est la seule organisation écologique agréée par les pouvoirs publics et spécialisée dans le secteur automobile ; chaque véhicule en fin de vie devient une source de pièces réutilisables et de matériaux recyclés.

L'Identifiant Unique de Producteur de BRP European Distribution SA est : FR219503_18XCIB

REP France – TRIMAN

<p>Panneau Pour la France uniquement</p>	<div data-bbox="303 462 399 584"></div> <div data-bbox="414 462 946 657"><div>FR</div><div>Hors d'usage, votre véhicule ne doit pas être abandonné. Il doit être recyclé par la filière agréée par l'État.</div><div>Apportez-le ou faites-le collecter sans frais par un centre VHU</div></div> <div data-bbox="436 657 946 722"><p>quefairedemesdechets.fr Avant de recycler, privilégiez la réparation</p></div>
--	---

Cette page est intentionnellement
vide

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer le design ou les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

MOTEUR

Type de moteur			ROTAX® 1330 ACE, 4 temps, double arbre à cames en tête (DACT), refroidi par liquide
Nombre de cylindres			3
Nombre de soupapes			12
Alésage			84 mm (3,31 po)
Course			80 mm (3,15 po)
Cylindrée			1 330 cm ³ (81,16 po ³)
Taux de compression			12:1
Lubrification	Type		Par carter sec avec réservoir d'huile séparé et refroidisseur d'huile
	Filtre à huile à moteur		Filtre en microfibres de verre remplaçable de BRP Rotax
	Filtre à huile de transmission/HCM		Filtre multicouche remplaçable de BRP Rotax
	Capacité d'huile moteur	Vidange d'huile et filtre à moteur neuf	4,7 l (5 pintes [liq., É.-U.])
		Vidange d'huile et filtres à moteur et de HCM neufs	4,9 l (5,2 pintes [liq., É.-U.])
	Huile à moteur recommandée		Voir l'huile moteur recommandée dans la section <i>Procédures d'entretien</i> de ce guide.
Embrayage	Type		Embrayage hydraulique et embrayage à bain d'huile automatiquement géré par le TCM
	Engagement		1100 tr/min

Système d'échappement	Collecteur 3 dans 1, silencieux principal avec convertisseur catalytique et silencieux auxiliaire
Filtre à air	Élément filtrant en papier

BOÎTE DE VITESSES

Type	Boîte de vitesses séquentielle électronique à 6 vitesses (SE6) avec verrouillage électronique de marche arrière
------	---

Système de refroidissement

Type	Refroidissement par liquide, radiateur double avec ventilateurs	
Liquide de refroidissement	Type	Consultez la rubrique <i>Liquide de refroidissement recommandé</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i> de ce guide.
	Contenance	4,2 l (1,1 gal [liq., É.-U.])

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Type Système d'allumage		Électronique avec bobine à double sortie
Séquence d'allumage		Non réglable
Bougie	quantité	3
	Marque et type	NGK MR7BI-8 (iridium) ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0,7 - 0,8 mm (0,028 - 0,031 po)
Limiteur de régime moteur	Avant	8 100 tr/min (rouage d'entraînement embrayé)
		7 500 tr/min (embrayage ouvert ou au point mort)
Batterie	Type	Sans entretien
	Tension	12 volts

	Capacité nominale		21 Ah	
	Régime de charge recommandé		2 A	
Phare — feux de route/feux de croisement			LED	
Feu arrière/feu de freinage		S	5/21W	
		T Limited	LED	
Clignotants	Avant		LED	
	Arrière	S	PY21W	
		T Limited	RY10W	
Feux de position		Avant		LED
Ampoule de plaque d'immatriculation		S	R10W	
		T Limited	LED	
Feux de marche arrière			LED	
Feux distinctifs (si le véhicule en est équipé)			LED	
Fusibles			Se référer aux étiquettes sur les couvercles des boîtes à fusibles	

SYSTÈME D'ALIMENTATION

Alimenta tion en essence	Type	Injection électronique multipoint (EFI) avec ETC (commande d'accélérateur électronique) Boîtier de papillon simple (54 mm) avec actionneur
Pompe à essence	Type	Module électrique dans le réservoir à essence
Régime de ralenti		900 tr/min Commande électronique, non réglable
Carburant	Type	Essence sans plomb Premium
	Indice d'octane minimal	Indice d'octane AKI de 87 affiché à la pompe (RON+MON)/2
		92 RON
	Indice d'octane recommandé	Indice d'octane AKI de 91 affiché à la pompe (RON+MON)/2

		95 RON
Contenance du réservoir d'essence		27 l (7,1 gal [liq., É.-U.])

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT

Entraînement type final	Courroie de transmission renforcée de carbone
Rapport d'entraînement final	79/28

DIRECTION

Type	Système de servodirection dynamique (DPS)
------	---

SUSPENSION AVANT

Type de suspension		Bras de suspension double avec barre stabilisatrice
Course		129 mm (5,1 po)
Amortisseur	Qté	2
	Type	SACHS « Big Bore »
Précharge du ressort		Bagues filetées

SUSPENSION ARRIÈRE

Type de suspension	Modèles T	Suspension pneumatique à réglage manuel Bras oscillant et monoamortisseur
	Modèles Li mited	Suspension pneumatique (ACS) avec réglage automatique de l'auto-nivellement Bras oscillant et monoamortisseur
	Modèles S	Bras oscillant et monoamortisseur
Course		132 mm (5,2 po)
Amortisseur	Qté	1
	Type	Amortisseur bitube à ressort SACHS

Précharge du ressort	Modèles T	Pression d'air réglable : 105 à 515 kPa (15 à 75 lbf/po ²)
	Tous les autres modèles	Aucun réglage

FREINS

Type		Avec commande au pied, système de freinage hydraulique sur les 3 roues entièrement intégré avec ABS et EBD
Frein avant		Disque de frein double de 270 mm (11 po), Brembo monobloc, montage radial, étriers à 4 pistons, 2 plaquettes
Frein arrière		Disque de frein simple de 270 mm (11 po) avec étrier flottant à 1 piston et frein de stationnement intégré
Liquide de frein	Contenance	480 ml (16,2 oz liq. (É.-U.))
	Type	DOT 4
Frein de stationnement		Mécanique, actionné électriquement au niveau de l'étrier arrière
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm (0,04 po)
Épaisseur minimale des disques de frein		6,4 mm (0,252 po)
Gauchissement maximal des disques de frein		0,100 mm (0,004 po)

PNEUS

Type (utiliser seulement les pneus à structure radiale recommandés par BRP)	Avant	Can-Am sur route 165/55 R15 MC 69H
	Arrière	Can-Am sur route XPS 225/50 R15 MC 84H
Pression		Consultez toujours l'étiquette <i>Pression des pneus et charge maximale</i> . REMARQUE : La différence de pression entre les pneus avant ne doit pas dépasser 3,4 kPa (0,5 lbf/po ²)
Hauteur minimale de la bande de roulement du pneu	Avant	1,6 mm (1/16 po)
	Arrière	1,6 mm (1/16 po)

ROUES

Dimensions (diamètre x largeur)	Avant	381 x 127 mm (15 x 5 po)
	Arrière	381 x 178 mm (15 x 7 po)
Couple de serrage des écrous de roue avant		109 ± 4 Nm (80 ± 3 lbf-pi)
Couple de serrage de l'écrou d'essieu arrière		225 ± 15 Nm (166 ± 11 lbf-pi)

DIMENSIONS

Longueur hors tout	Modèles S	2 642 mm (104 po)
	Modèles T	2 596 mm (102,2 po)
	Limited	2 820 mm (111 po)
Largeur hors tout		1 497 mm (58,9 po)

Hauteur hors tout	Modèles S	1 099 mm (43,3 po)
	Modèles T Limited	1 241 mm (48,9 po)
Hauteur du siège (haut)		675 mm (26,6 po)
Empattement		1 709 mm (67,3 po)
Voie à l'avant		1 308 mm (51,5 po)
Garde au sol (à l'avant et sous le moteur)		115 mm (4,5 po)

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE

Poids à sec	Modèles S	408 kg (899 lb)
	Modèles T	430 kg (948 lb)
	Modèles Limited	448 kg (988 lb)
Compartiment de rangement avant	Contenance	24,4 l (6,45 gal [liq., É.-U.])
	Charge maximale	6,8 kg (15 lb)
Sacoques (selon l'équipement)	Contenance de la valise droite	26 l (6,87 gal [liq., É.-U.])
	Contenance de la valise gauche	24 l (6,34 gal [liq., É.-U.])
	Charge maximale	6,8 kg (15 lb)
Compartiment de stockage supérieur (selon l'équipement)	Contenance	43 l (11,36 gal [liq., É.-U.])
	Charge maximale	9 kg (20 lb)
Charge totale admissible (y compris poids du conducteur, autres charges et accessoires supplémentaires)		Modèles S 199 kg (439 lb)

		Modèles T	199 kg (439 lb)
		Modèles Li mited	209 kg (461 lb)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)		Modèles S	627 kg (1 382 lb)
		Modèles T	648 kg (1 429 lb)
		Modèles Li mited	677 kg (1 493 lb)
Poids maximal autorisé sur essieu (PMSE)	Avant	Modèles S	336 kg (741 lb)
		Modèles T Limited	340 kg (750 lb)
	Arrière	Modèles S	291 kg (642 lb)
		Modèles T	310 kg (683 lb)
		Modèles Li mited	341 kg (752 lb)
Charge admissible au timon			18 kg (40 lb)
Poids maximal remorqué (remorque et cargaison)		Modèles S	Aucune capacité de remorquage
		Modèles T Limited	182 kg (400 lb)

Cette page est intentionnellement
vide

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : GAMME DE VÉHICULES CAN-AM® SPYDER® 2027

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses Can-Am Spyder 2027 (le « **produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés (tel que définis ci-après) aux États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** ») et au Canada contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur;
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu;
3. le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié; ou
4. le produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.
- les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur;
- les dommages liés à l'apparence du produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillage et les dommages au matériau de la housse de siège;
- les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins privées à l'exception des éléments couverts aux points (3) à (6) ci-après.
2. **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins professionnelles à l'exception des éléments couverts aux points (3) à (6) ci-après.

Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

3. Pour la batterie, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS**.
4. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.
5. Pour les composants liés aux systèmes d'émissions, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.
6. Pour les produits conçus pour la vente dans l'État de la Californie, qui sont initialement vendus à des résidents ou par la suite enregistrés sous garantie par des résidents de l'État de la Californie, veuillez également vous référer à la *Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie*.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu;
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/Concessionnaire agréé;
4. le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

Sans préjudice de ce qui précède, à l'issue de la période de garantie, les pièces nécessaires à la réparation du produit pourront être achetées par les consommateurs, au prix de détail indiqué chez les concessionnaires ou sur le site Web de BRP, pendant une période raisonnable suivant l'année-modèle du produit.

8) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire BRP autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

GARANTIE DU RENDEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'US EPA

Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) garantit que si :

1. Le Produit est entretenu et utilisé conformément aux instructions écrites d'entretien et d'utilisation, et
2. Le Produit ne satisfait pas, à n'importe quel moment de sa durée de vie utile, aux normes antipollution ou aux limites d'émissions de familles applicables tel que déterminé par un essai de mesure des émissions approuvé par l'EPA, et
3. Une telle non-conformité oblige le propriétaire du Produit à faire face à une pénalité ou à toute autre sanction (y compris la perte du droit d'utiliser le Produit) en vertu de la loi locale, d'État ou fédérale, alors BRP remédiera à la non-conformité sans frais pour le propriétaire, sauf si le Produit est utilisé depuis plus de 5 ans ou 30 000 kilomètres (18 641 miles). BRP devra remédier uniquement aux non conformités résultant d'une défaillance de composants qui ont été installés sur ou dans le véhicule dans le seul et unique but de réduire les émissions du véhicule et qui n'étaient pas généralement utilisés avant l'année modèle 1968.

La période de garantie débute à la date où le Produit est livré à son dernier acheteur, ou si le Produit est d'abord mis en service comme « démonstrateur » ou motocyclette « d'entreprise » avant la livraison, à la date de la première mise en service.

Les éléments suivants sont couverts par la Garantie du rendement du système antipollution pour toute la durée de vie utile du Produit :

Systèmes d'alimentation et d'admission d'air

- Injecteurs, module de pompe à carburant, filtre à carburant (complet), carter de papillon (y compris le capteur de position d'accélérateur), tubulure d'admission d'air

Composants de l'allumage et sondes/capteurs

- Module de commande du moteur (ECM), faisceau de fils du moteur, bobines d'allumage, bougies (couvertes seulement jusqu'au remplacement du premier entretien), capteur de bruit (détecteur de détonation), capteur de position d'arbre à cames, capteur de position de vilebrequin, sonde de température (liquide de refroidissement), sonde de température et de pression, capteurs d'oxygène

Système d'échappement

- Silencieux principal (comprenant le convertisseur catalytique), collecteurs d'échappement
- Colliers, joints et anneaux (du moteur jusqu'au silencieux principal)

Système de ventilation du carter

- Reniflard de l'aération du carter, conduit d'aération du carter, bouchon de remplissage d'huile

Système de contrôle des émissions par évaporation

- Réservoir de carburant, bouchon du réservoir de carburant, conduit de carburant, absorbeur de vapeurs, support de fixation de l'absorbeur de vapeurs,

soupape de purge, soupape unidirectionnelle, filtres, support de fixation des composants relatifs aux émissions par évaporation

- Colliers, joints, anneaux et raccords (associés au système d'alimentation)

Pour assurer un entretien approprié, consultez les informations dans la section Entretien de ce guide.

Ce Guide du conducteur contient aussi des informations sur l'utilisation de ce véhicule.

En vertu de la Garantie du rendement du système antipollution, BRP est responsable du coût total des mesures de réparation pour tout véhicule valablement présenté à des fins de réparation à tout concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'article 2 de la liste ci-après. Les contraintes d'État ou locales relatives à la pénalité ou sanction infligée au propriétaire d'un Produit ayant présenté une défaillance n'auront aucun effet sur cette responsabilité.

En aucun cas BRP ne pourra refuser de réclamation de garantie du rendement du système antipollution fondée sur :

1. Tout travail sous garantie ou opération de prélivraison fait par toute installation autorisée par BRP à effectuer ce genre de travail ou d'opération; ou
2. Tout travail effectué en urgence pour remédier à une situation dangereuse, y compris un comportement routier dangereux, imputable à BRP, pour autant que le propriétaire du Produit a pris les mesures nécessaires au moment voulu pour que le Produit redevienne conforme; ou
3. L'utilisation de toute pièce non certifiée ou non conforme aux instructions écrites d'entretien et d'utilisation mais n'ayant aucun rapport avec la raison pour laquelle le Produit n'a pas satisfait aux normes antipollution applicables; ou
4. Toute cause attribuable à BRP; ou
5. L'utilisation de tout carburant habituellement disponible dans la zone géographique où se trouve le Produit, à moins que les instructions d'entretien et d'utilisation écrites stipulent que l'utilisation de ce carburant pourrait endommager les dispositifs et les systèmes de contrôle des émissions du Produit, et que le propriétaire dispose de renseignements habituellement disponibles pour identifier le carburant approprié à utiliser. Reportez-vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

À l'exception de ce qui est énoncé dans les éléments précédents, BRP peut refuser une réclamation de garantie du rendement du système antipollution fondée sur l'utilisation d'une pièce de rechange non certifiée pour l'entretien ou la réparation d'un véhicule, si l'utilisation de la pièce non certifiée empêche le véhicule de se conformer aux normes antipollution. L'utilisation de pièces n'équivalant pas aux pièces originales ou de pièces de rechange non certifiées pourrait avoir une incidence négative sur l'efficacité du système de contrôle des émissions et pourrait faire en sorte que le véhicule ne satisfasse pas les normes antipollution. L'utilisation de pièces certifiées n'a aucune incidence sur la garantie du rendement du système antipollution. **L'entretien, le remplacement ou la réparation de dispositifs et de systèmes de contrôle des émissions peut être fait par tout établissement de réparation de motocyclettes ou par toute personne utilisant des pièces certifiées.**

Dès que vous prenez connaissance d'un défaut, vous êtes tenu d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am. Le concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am procédera à la réclamation au titre de la garantie.

Dans le cas où un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am se trouve dans l'incapacité (pour des raisons non imputables au propriétaire du véhicule ou en raison d'événements échappant au contrôle de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am) de réparer un véhicule dans les 30 jours qui suivent sa présentation initiale à un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am, le propriétaire sera alors autorisé à faire effectuer les réparations au titre de la garantie, aux frais de BRP, par tout réparateur de son choix.

Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Adressez-vous au directeur des opérations sur le terrain et de la division de soutien (6406J) de l'Environmental Protection Agency, au 401 "M" Street SW., Washington, DC 20460 (Attention: Réclamation de garantie) pour obtenir plus de renseignements sur la garantie du rendement du système antipollution ou pour signaler toute violation des conditions de la garantie du rendement du système antipollution.

De plus, Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

- Il est conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme au moment de la vente au dernier acheteur aux exigences du règlement 40 CFR 86 et du règlement 40 CFR 1051 sur les normes en matière d'émissions par évaporation, telles qu'applicables aux motocyclettes routières.
- Il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'œuvre qui pourrait l'empêcher de satisfaire les exigences du règlement 40 CFR 86 et du règlement 40 CFR 1051 sur les normes en matière d'émissions par évaporation, telles qu'applicables aux motocyclettes routières.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions.

La garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	Kilomètres/miles	Années
Composants reliés aux émissions d'échappement et aux émissions par évaporation	30 000 / 18,641	5

GARANTIE FÉDÉRALE DE L'ÉMISSION DU BRUIT US EPA

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce produit neuf, au moment de la vente, était conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme à tous les standards fédéraux applicables de l'EPA des É.-U. sur le contrôle du bruit, et qu'il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'œuvre qui pourrait l'empêcher, lorsqu'il est adéquatement entretenu et utilisé, de satisfaire les exigences de tous les standards sonores fédéraux applicables de l'EPA des É.-U. pour la période suivante, selon la première éventualité :

Kilomètres/miles	Années
6 000/3 730	1

GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION CALIFORNIEN

Déclaration de garantie du système antipollution de Californie Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board (« CARB ») et BRP US Inc. (« BRP »), au nom de Bombardier Produits Récréatifs inc., sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre véhicule sur route Can-Am 2027. En Californie, les nouveaux moteurs de véhicules doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions de votre véhicule pendant la durée indiquée ci-après, en supposant que le véhicule n'ait pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et l'ordinateur du moteur. Il peut également comprendre des boyaux, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera votre véhicule sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

- En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes responsable de l'exécution des travaux d'entretien obligatoires énumérés dans votre manuel du propriétaire. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre véhicule; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.
- Il vous incombe de présenter votre véhicule à un concessionnaire BRP dès qu'un problème se présente. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.
- N'oubliez pas que BRP peut réfuter la couverture de garantie si la défaillance du véhicule ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

- Centre d'assistance client BRP : 1 888 272-9222 ou
- The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

Garantie contre les défauts du système antipollution en Californie

Couverture de la garantie générale des défauts d'émissions

BRP garantit au propriétaire que le véhicule :

- est conçu, construit et équipé de manière à être conforme, au moment de la vente, à tous les règlements applicables adoptés par l'Air Resources Board

en vertu de son autorité stipulée dans les chapitres 1 et 2, partie 5, division 26 du code de la santé et de la sécurité ; et

- qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui entraînent la défaillance d'une pièce garantie identique à tous égards importants à cette pièce telle que décrite dans la demande de certification du constructeur du véhicule.

Cette garantie est valide à partir de la date à laquelle le véhicule est livré au premier acheteur, autre qu'un concessionnaire agréé, ou à la date à laquelle il est utilisé pour la première fois comme véhicule de démonstration, de location ou de société, selon la première éventualité, et se poursuit pendant la durée ou le kilométrage indiqués ci-dessous.

La garantie contre les défauts du système antipollution s'ajoute à la garantie limitée de BRP.

La garantie des pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien obligatoire dans les instructions écrites sera garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant la période de garantie restante.
2. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites sera garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant la période de garantie restante.
3. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites sera garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie sera garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
4. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du véhicule, dans un centre de garantie, sauf en cas d'urgence lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du véhicule. En cas d'urgence, les réparations peuvent être effectuées dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP remboursera le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement d'urgence, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée. Le propriétaire d'un véhicule peut raisonnablement être tenu de conserver les reçus et les pièces défectueuses afin de recevoir une indemnisation pour les réparations sous

garantie remboursables en raison d'une urgence, à condition que les instructions écrites du fabricant informent le propriétaire de son obligation.

5. Les services ou les réparations sous garantie seront assurés par les concessionnaires BRP franchisés pour l'entretien des véhicules en question.
6. Le propriétaire du véhicule ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
7. BRP sera responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.
8. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le véhicule est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
9. Toute pièce de rechange peut être utilisée pour exécuter toute autre opération d'entretien ou réparation. Toute pièce de rechange désignée par un fabricant peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire du véhicule. Cette utilisation ne réduira pas les obligations de garantie du fabricant du véhicule ou du moteur, sauf que BRP ne peut pas être responsable de la réparation ou du remplacement d'une pièce de rechange qui n'est pas couverte par la garantie (sauf dans les cas prévus au paragraphe (7)).
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section 27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un Produit. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie faite conformément au présent article. En vertu de cet article, BRP ne peut pas être responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une pièce ajoutée ou modifiée.

Période de garantie

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Exclusions

La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie autrement admissible à la couverture de la garantie sera exclue de cette couverture si BRP démontre que le véhicule a fait l'objet d'un abus, d'une négligence ou d'un entretien inadéquat et que cet abus, cette négligence ou cet entretien inadéquat était la cause directe de la nécessité de la réparation ou du remplacement.

Sauf dans les cas prévus ci-dessus, tout réglage d'un composant qui constitue un dispositif de limitation du réglage installé en usine et fonctionnant correctement peut bénéficier de la garantie.

Protection de la garantie du fabricant

5 ans ou 30 000 km (18 641 mi), selon la première éventualité.

Pièces couvertes

Systèmes d'alimentation et d'admission d'air

- Injecteurs de carburant, module de pompe à carburant, filtre à carburant, corps de papillon (y compris le capteur de position du papillon), tubulure d'admission d'air.

Composants de l'allumage et sondes/capteurs

- Module de commande du moteur (ECM), faisceau de câbles du moteur, bobines d'allumage, bougies d'allumage (couvertes uniquement jusqu'au premier remplacement d'entretien), capteur de bruit (capteur de cliquetis), capteur de position de l'arbre à cames, capteur de température (liquide de refroidissement), capteur de pression et de température, capteurs d'oxygène.

Système d'échappement

- Silencieux principal (comprenant le convertisseur catalytique), collecteurs d'échappement
- Colliers, joints et anneaux (du moteur jusqu'au silencieux principal)

Système de ventilation du carter

- Reniflard de l'aération du carter, conduit d'aération du carter, bouchon de remplissage d'huile

Système de contrôle des émissions par évaporation

- Réservoir de carburant, bouchon du réservoir de carburant, conduit de carburant, absorbeur de vapeurs, support de fixation de l'absorbeur de vapeurs, soupape de purge, soupape unidirectionnelle, filtres, support de fixation des composants relatifs aux émissions par évaporation
- Colliers, joints, anneaux et raccords (associés au système d'alimentation en carburant)

Voir la section "Informations sur l'entretien" dans ce guide du conducteur pour effectuer un entretien correct. Ce guide du conducteur contient des informations pour une utilisation correcte du véhicule.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : GAMME CAN-AM® SPYDER® 2027

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) garantit ses Can-Am Spyder 2027 (le « **produit** ») vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un « **distributeur/concessionnaire BRP** ») contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur;
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu;
3. le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié; ou
4. le produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en Australie, voir la section spécifique à la Australie ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du Produit, qui sont autres que celles

stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, ce-la n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations;
- les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur;
- les dommages liés à l'apparence du produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillage et les dommages au matériau de la housse de siège;
- les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins privées à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après.
2. **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins professionnelles à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après.
3. Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.
4. Pour la batterie, **six (6) mois consécutifs**.
5. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

- le produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu;
- le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
- le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
- le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou d'un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou d'un vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : GAMME CAN-AM® SPYDER® 2027

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit ses Can-Am Spyder 2027 (le « **produit** ») vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les Produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« **EEE** »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un **distributeur/concessionnaire BRP**) contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur;
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu;
3. le compteur kilométrique a été enlevé ou modifié; ou
4. le produit a été utilisé hors route.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations;
- les dommages résultant de la corrosion causée par du sel de voirie, de l'acide de batterie, des facteurs environnementaux ou d'un traitement contraire aux indications du Guide du conducteur;
- les dommages liés à l'apparence du produit, y compris entre autres les égratignures, le bossellement, les décolorations, l'écaillement et les dommages au matériau de la housse de siège;
- les dommages résultant de l'installation de pièces dont les caractéristiques sont différentes de celles des pièces d'origine du produit, y compris entre autres des pneus, un système d'échappement, des roues ou des freins différents.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins privées à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après.
2. **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, pour les utilisateurs à des fins professionnelles à l'exception des éléments couverts aux points (3) et (4) ci-après. Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.
3. Pour la batterie, **six (6) mois consécutifs**.
4. Pour les pneus, **SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS** ou jusqu'à ce que les pneus soient usés jusqu'aux derniers trois trente-deuxièmes d'un pouce (3/32 po ou 2,38 millimètres) à l'avant et de cinq trente-deuxièmes d'un pouce (5/32 po ou 3,97 millimètres) à l'arrière, selon la première éventualité.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en France uniquement

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays ou l'union de pays où la vente a été conclue (« distributeur/concessionnaire »);
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
4. le produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou d'un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou d'un vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées

défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et partageons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous trouverez plus de détails en consultant le site Web de la politique de confidentialité de BRP.

[HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/
POLITIQUE-DE-CONFIDENTIALI
TE.HTML](https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html)



Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de conserver vos renseignements personnels en toute sécurité et de les protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos concessionnaires agréés et de tiers (ex : avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjointes), et comprennent :

- Vos coordonnées, vos renseignements démographiques et les données d'enregistrement de votre produit BRP (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication)
- Renseignements transactionnels (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Renseignements sur le véhicule (ex : numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins de connexion et de technologies similaires (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- Gérer votre commande de produits et services BRP (ex : pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);

- Fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (ex : compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien, vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
- Gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (ex : pour vous offrir la garantie et le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);
- Vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (ex : vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser)
- Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (ex : pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
- Effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
- Prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (ex : détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
- Nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation.

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage de satisfaction ou pour toute question sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse privacyofficer@brp.com ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0.

BRP traite vos renseignements personnels en conformité avec sa Politique de confidentialité accessible à l'adresse suivante :

[HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/
POLITIQUE-DE-CONFIDENTIALITE.HTML](https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html)



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie

107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie

Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

BRP Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,

13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brazil

Rua Odila Maia Rocha Brito, 25
Edifício Beaumont, andar 1 ao 5
CEP 13092-110 Campinas -SP

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ--NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

CHANGEMENT D'ADRESSE				CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>						
Numéro de modèle	Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)						
ANCIENNE ADRESSE				ANCIEN PROPRIÉTAIRE :			
				NOM			
				N°		RUE	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
NOUVELLE ADRESSE				NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :			
				NOM			
				N°		RUE	
				VILLE		ÉTAT/PROVINCE	
				ZIP/CODE POSTAL			
				PAYS		TÉLÉPHONE	
				COLIBRIEL			

CHANGEMENT D'ADRESSE										CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE									
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE																			
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>					<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>														
Numéro de modèle					Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)														
ANCIENNE ADRESSE										ANCIEN PROPRIÉTAIRE :									
										NOM									
										N°									
										RUE									
										APP.									
										VILLE									
										ÉTAT/PROVINCE									
										ZIP/CODE POSTAL									
										PAYS									
										TÉLÉPHONE									
NOUVELLE ADRESSE										NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :									
										NOM									
										N°									
										RUE									
										APP.									
										VILLE									
										ÉTAT/PROVINCE									
										ZIP/CODE POSTAL									
										PAYS									
										TÉLÉPHONE									
										COURRIEL									

Cette page est
vierge intentionnellement

CHANGEMENT D'ADRESSE				CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; margin-bottom: 2px;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
Numéro de modèle				Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)			
ANCIENNE ADRESSE				NOM			
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :				N°			
				RUE		APP.	
VILLE				ÉTAT/PROVINCE		ZIP/CODE POSTAL	
PAYS				TÉLÉPHONE			
NOUVELLE ADRESSE				NOM			
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :				N°			
				RUE		APP.	
VILLE				ÉTAT/PROVINCE		ZIP/CODE POSTAL	
PAYS				TÉLÉPHONE			
COLIBRIEL							

CHANGEMENT D'ADRESSE										CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE														
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE																								
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>					<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 20px;"></div> </div>																			
Numéro de modèle					Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)																			
ANCIENNE ADRESSE										ANCIEN PROPRIÉTAIRE :														
										NOM														
										N°					RUE					APP.				
										VILLE					ÉTAT/PROVINCE					ZIP/CODE POSTAL				
										PAYS										TÉLÉPHONE				
NOUVELLE ADRESSE										NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :														
										NOM														
										N°					RUE					APP.				
										VILLE					ÉTAT/PROVINCE					ZIP/CODE POSTAL				
										PAYS										TÉLÉPHONE				
										COURRIEL														

Cette page est
vierge intentionnellement

Note : _____

[illegible]

Note : _____

Note : _____

[illegible]

Note : _____

N° MODÈLE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit Can-Am sur route est un type de véhicule différent. Sa conduite exige des habiletés et des connaissances particulières. Sachez ce qui le distingue des autres véhicules.

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- Suivez une formation **COMPLÈTE** (si disponible), entraînez-vous, maîtrisez les commandes et obtenez un permis de conduire approprié.
- **LISEZ** la Carte de sécurité avant de conduire ce véhicule.

- **TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION.** Avec ce type de véhicule, les passagers sont exposés à plus de risques que dans une voiture. Même les conducteurs les plus expérimentés peuvent être heurtés par d'autres véhicules ou perdre la maîtrise de leur véhicule. Ce véhicule ne vous protégera pas lors d'une collision.
- **CONDITIONS ROUTIÈRES ET LIMITES DE LA CONDUITE.** Le système de stabilité du véhicule (VSS) ne peut vous empêcher de perdre le contrôle, de vous renverser ou de tomber si vous dépassez les limites de ce véhicule. Apprenez à connaître les limites dans diverses conditions routières. Ne circulez pas sur la glace, la neige ou hors route. Évitez les flaques et les ruissellements d'eau. Ce type de véhicule peut faire de l'aquaplanage sur les chaussées détrempées et déraiser sur les routes recouvertes de gravier, de terre ou de sable. Si vous devez conduire dans ces conditions, ralentissez.

® MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. ou de ses sociétés affiliées.

©2026 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

www.brp.com



ski-doo LYNX SEA-DOO can-am ROTAX

219002580_FR